34e ANNÉE (4e SÉRIE) N° 48 28 NOVEMBRE 1912

L'AMI DU CLERGÉ

Paraît à Langres, tous les jeudis

Mgr F. PERRIOT
Protonotaire apostolique *ad instar participantium*
FONDATEUR

A. ROZIER
Docteur en théologie, Chanoine honoraire de Langres
DIRECTEUR

Prix d'abonnement pour tout l'Univers { 15 francs à l'Edition complète. 10 — à l'Edition partielle.

Toutes les lettres doivent être adressées à M. le Directeur de l'*Ami du Clergé*, Maison St-Pierre, rue Tassel, à Langres (Hte-Marne).

Causerie de l'AMI sur les « Revues »

SOMMAIRE

I. Un converti du protestantisme allemand : Albert de Ruville. — II. Avant la conversion : période de religion pratique et d'incertitude théorique. — III. Ruville et Harnack. Retour à la foi protestante positive. — IV. Première orientation vers Rome. — V. Premiers contacts avec la doctrine catholique. — VI. Rentrée dans le sein de l'Eglise (6 mars 1909). — VII. *La Marque du véritable Anneau*, ou l'humilité, note de la vraie Eglise. — VIII. Jatho et le protestantisme allemand d'aujourd'hui. — IX. Conversion de Judas de Cologne. — X. Voix de peuples opprimés : Finlande, Slesvig. — XI. Souvenirs anglais sur 1870 ; Bismarck et la Belgique au temps du Kulturkampf ; Bismarck et l'alerte de 1875. — XII. L'épopée de Magdelon la Canadienne. — XIII. Missions et missionnaires ; questions étrangères ; l'orgue à l'Eglise ; Œuvres de Robespierre. — XIV. Elie de Cyon, † 4 nov. 1912.

I. — Parmi les convertis de ces dernières années, un de ceux dont le retour a le plus frappé l'opinion, c'est Albert de Ruville, professeur d'histoire moderne à l'Université de Halle (Saxe prussienne) : d'abord parce que c'était un Allemand et que les conversions du protestantisme sont beaucoup plus rares en Allemagne que dans tous les autres pays hérétiques ; ensuite et surtout parce que cet Allemand était professeur d'Université, et d'une Université très protestante, installée dans la province même qui se vante d'avoir été le berceau de la Réforme, et que c'est en ce milieu professoral des Universités que l'orgueil allemand sévit avec le plus d'âpreté et s'affiche le plus réfractaire à toute idée de soumission à une Eglise.

La conversion de Ruville remonte au mois de mars 1909 ; mais ce n'est qu'à la fin de cette année-là qu'elle fut connue du grand public. Entre temps, dans l'été de 1909, Ruville avait publié un ouvrage qui fit grosse sensation dans le monde, non seulement des historiens, mais aussi des diplomates et des publicistes : *Bayern und die Wiederaufrichtung des deutschen Reiches* (traduit ensuite en français sous ce titre assez peu exact : *La restauration de l'Empire allemand : le rôle de la Bavière*, in-8, Paris, Alcan). Il y éclairait d'une farouche lumière un événement dont la portée avait jusque-là échappé à l'histoire diplomatique, à savoir, la découverte, par les troupes prussiennes, des papiers de notre ministre d'Etat Rouher au château de Cerçay, en octobre 1870. Il y montrait comment ces papiers, relatifs aux négociations embarrassées qui s'étaient nouées entre Napoléon III et les Etats de l'Allemagne du Sud après Sadowa, devinrent, aux mains de Bismarck, l'arme décisive qui accula la Bavière à donner son assentiment à la reconstitution de l'Empire. La Bavière, au cours des tractations très laborieuses de cet automne de 1870, s'était d'abord débattue contre la conception bismarckienne du nouvel Empire : Bismarck, nanti des papiers de Rouher, la menaça de révélations qui lui eussent été fort désagréables et qui risquaient de la faire inculper de gallophilisme et de lèse-Germanie ; et, devant ce chantage, le cabinet de Munich n'eut qu'à s'exécuter.

Or, tandis que l'on discutait et qu'on épiloguait autour de ces révélations diplomatiques, le bruit se répandit que l'auteur, Ruville, avait abjuré le protestantisme depuis plusieurs mois déjà. Ce fut un énorme émoi, qui ne fit que grandir quand on sut que le nouveau catholique, pour dissiper tous les malentendus, se préparait à publier lui-même le récit de sa conversion et l'exposé des motifs qui l'avaient déterminé à rentrer dans le sein de l'Eglise. Le volume parut en effet à Berlin, cette même année 1909, en novembre, sous ce titre : *Zurück zur heiligen Kirche, Erlebnisse und Erkenntnisse eines Convertiten* (Berlin, libr. Hermann Walther, 2 marks) [1].

[1] Traduit en français, sur la 28e édition allemande, par M. Lapeyre, prof. au Petit Séminaire de Bordeaux : *Retour à la Sainte Eglise, Expériences et Croyances d'un converti*, in-12 de xxx-204 p., 2 f. 50, Paris, Beauchesne.

M. de Ruville a donné, depuis, un nouvel ouvrage, traduit aussi en français : *La Marque du véritable Anneau*, in-12 de xiv-240 p., 2 f. 50, Paris, Beauchesne : œuvre d'apologétique, qui nous montre dans l'humilité la marque de la véritable Eglise. Nous y reviendrons dans ce qui va suivre.

Voir encore, du même auteur, le discours qu'il a prononcé à Mayence, le 9 août 1911, à l'Assemblée des maîtres et maîtresses catholiques d'Allemagne, sous ce titre : *Katholischer Glaube, Geschichtswissenschaft und Geschichtsunterricht*, plaquette de 32 pages, 50 pfennigs (lib. Fredebeul et Koenen, à Essen-Ruhr).

II. — Ruville est un nom d'apparence française. Cette famille en effet n'était allemande que de fraîche date. Ce n'était pas même une de ces familles huguenotes qui en si grand nombre sont venues chercher un refuge en Allemagne à la fin du XVII^e siècle, à la suite de la révocation de l'Edit de Nantes. Les Ruville sont simplement des émigrés de la Révolution, qui se sont fixés en Prusse. Ils étaient catholiques alors. L'aïeul de notre converti épousa une luthérienne : les enfants, conformément à la promesse donnée, furent baptisés par le prêtre catholique ; mais la mère ensuite les fit élever dans le protestantisme le plus strict. C'est l'un de ceux-ci qui sera le père du futur professeur : devenu veuf de bonne heure, il confia ses fils à l'Institut des Frères Moraves, dont le piétisme luthérien est, comme on sait, des plus rigoureux.

Cette foi protestante dont il a été si fortement imprégné au foyer domestique puis chez les Frères Moraves, Albert de Ruville ne lui dira jamais un adieu définitif, ni sous les armes, où il a servi pendant treize ans, ni dans l'enseignement, où il est entré en 1888. Il aura des doutes, comme il n'est pas possible que n'en ait pas un protestant qui réfléchit : il nous dit lui-même, dès la première page de son livre, que ce n'est que dans la foi catholique qu'il a trouvé paix et certitude, sans plus « aucun scrupule de conscience. » Il s'attachera même, l'une après l'autre, à des doctrines diverses, matérialisme, panthéisme, modernisme, mais sans rencontrer nulle part une clarté suffisante : il y avait toujours en lui « comme un sous-sol de vraie foi positive. » Et ce fond de foi se traduisait par des actes qui, pour être routiniers, n'étaient point cependant dépourvus de sincérité. Il ne laissait pas attaquer la foi devant lui ; il en prenait la défense « avec la plus grande vivacité ». Il prenait la défense même de l'Eglise catholique et ressentait « une grande aversion pour les attaques haineuses » dont il la voyait l'objet ; il goûtait vivement le poème de Dante, et dans ses moments d'enthousiasme religieux il n'excluait pas de ses admirations le peu qu'il savait du culte catholique. Mais ceci n'impliquait nullement une inclination positive vers le catholicisme, car il était persuadé qu'il y avait, dans l'Eglise, de graves erreurs. C'était, simplement, une âme religieuse, très sincère et très loyale, mais non point encore une âme de foi, au sens précis que ce mot *foi* prend dans le langage catholique : il lui manquait pour cela, dit-il, « la véritable base, la ferme conviction des vérités fondamentales du christianisme. »

III. — Cette conviction ferme, comment va-t-il l'acquérir ?

Admirez ici, une fois de plus, les mystérieuses voies de la Providence. C'est de Harnack, — et d'un très mauvais livre de Harnack, *L'Essence du Christianisme*, — que Dieu va se servir pour orienter Ruville vers une foi positive au Christ.

On n'a pas oublié le retentissement de ce volume de Harnack. Harnack, professeur à la Faculté théologique de l'Université de Berlin, l'un des princes de l'érudition allemande et le plus en vue des théologiens libéraux de là-bas, avait donné à Berlin, l'hiver de 1899-1900, devant les étudiants de toutes les Facultés réunies, une série de conférences sur « l'Essence du Christianisme ». Les conférences eurent un succès énorme ; elles le retrouvèrent en volume. Le volume fit le tour de l'Allemagne et du monde. Traduit en français, il fut réfuté chez nous par M. Loisy ; ou plutôt M. Loisy afficha la prétention d'en donner une réfutation dans le fameux « petit livre », *L'Évangile et l'Église*, qui a marqué l'étape décisive du malheureux prêtre vers l'apostasie finale. Certes, Harnack appelait une réfutation : il écarte tous les dogmes pour ne retenir, comme essence du christianisme, que le sentiment de la paternité divine : là est tout l'Évangile : Jésus a connu Dieu comme son Père (entendez ce « Père », sur les lèvres de Harnack, au sens large du mot, non point au sens théologique qu'il prend dans la formule de notre dogme catholique de la Trinité), et il veut que, à son exemple, nous le connaissions et l'invoquions comme Père. Un point, c'est tout. — M. Loisy, à la date où il publiait *L'Évangile et l'Église* (1902), trouvait tout de même autre chose et plus que cela dans l'Évangile et était loin encore d'aboutir au même radicalisme que Harnack. Et pourtant, son livre, sa « réfutation » est plus mauvaise que l'œuvre de Harnack, ou plutôt elle était plus absolument dénuée de tout élément bon. Il y a dans les pages de Harnack une chaleur d'âme, une sincérité de ton, un enthousiasme qui ont toujours manqué à M. Loisy. M. Loisy est une âme de sécheresse et d'ironie ; et c'est ce qui déjà frappait douloureusement ses élèves il y a vingt ans, à une date où nul n'eût osé prévoir ce qui est arrivé, — tandis que chez Harnack c'est en accents vraiment profonds et touchants que s'exprime ce sentiment de la paternité de Dieu et de notre filiation divine, si éloignés que ces mots soient, chez lui, du sens surnaturel qu'ils prennent dans notre théologie de la grâce sanctifiante. Harnack démolit tout le reste : au moins laisse-t-il cela. C'est peu ; c'est pourtant quelque chose, et c'est assez pour le faire s'extasier devant la personne et l'œuvre de ce Jésus qui nous a réappris cette chose ineffable, savoir, que Dieu est notre père.

C'est cet élément positif, c'est cette glorification de Jésus qui, dans le livre de Harnack, va frapper Ruville. Décidément, se dit Ruville, ce Harnack « attribue à Notre-Seigneur une nature, un caractère, un rôle qui dépassent de beaucoup l'idéal terrestre ». Ruville apprend — ou réapprend — de Harnack, qu'un rayon de la lumière de Jésus transforme l'homme intérieurement ; qu'un homme qui a reçu un rayon de cette lumière ne reste jamais le même qu'auparavant ; que son Evangile est capable de puissants développements en longueur et en profondeur et qu'il ne peut être rem-

placé par rien ; que cet Evangile domine toutes les contradictions de son temps et de tous les temps ; que ce Jésus a accompli des actions merveilleuses qui aujourd'hui encore restent en partie inexplicables :

On nous montre, dit Harnack, un homme qui à l'âge de trente ans semble n'avoir pas souffert de luttes dans son âme, de luttes après lesquelles il ait brûlé ce qu'il a adoré et adoré ce qu'il a brûlé ! On nous montre un homme qui a brisé avec son passé pour appeler les autres à se convertir, sans qu'il parle jamais de sa propre conversion... Il vivait dans la religion ; et la religion était, pour lui, vivre dans la crainte de Dieu. Sa vie entière, tous ses sentiments et toutes ses pensées, étaient en continuelle dépendance vis-à-vis de Dieu, et néanmoins il ne parlait pas comme un exalté ou un fanatique qui ne voit qu'un point brillant, pour lequel s'évanouit le monde et tout ce qui dépend du monde...

(Le langage imagé de Jésus) : Cette manière de s'exprimer, au milieu de la plus grande tension, témoigne d'une liberté intérieure et d'un repos de l'âme qu'aucun prophète n'a possédé avant lui...

Plus je lis et plus je médite l'Evangile, plus s'effacent pour moi les circonstances dans lesquelles il s'est trouvé et dans lesquelles il a pris naissance. Je ne doute pas que son Fondateur n'ait eu déjà le regard fixé sur l'homme dans quelque condition qu'il se trouve, — sur l'homme qui au fond demeure toujours le même, qu'il soit dans une marche ascendante ou descendante, qu'il soit dans la richesse ou dans la pauvreté, que son intelligence soit forte ou faible. C'est la souveraine puissance de l'Evangile, qu'il exerce son action vis-à-vis de toutes ces situations contraires comme si elles étaient identiques, et qu'il les maîtrise, car il découvre ainsi chez l'homme le point qui est insensible et supérieur aux conditions extérieures...

La grandeur et la force de la prédication de Jésus se révèle en ceci qu'elle est simple et riche, — si simple qu'elle est renfermée dans chacune des pensées fondamentales qu'elle a formulées, — si riche que chacune d'elles semble inépuisable et que nous n'avons jamais achevé d'apprendre le sens de ses paraboles et de ses sentences. Mais, de plus, il se trouve lui-même derrière ses paroles : après des siècles, elles nous semblent être d'aujourd'hui. Là se réalise vraiment l'adage : « Parle, que je te voie ! »...

Le fait de l'apparition de Jésus-Christ demeure le seul fondement de la culture morale d'une nation, et la civilisation est d'autant plus morale qu'elle est plus pénétrée de l'esprit du Christ...

Que croyez-vous que Harnack va conclure de tout cela ? Rien du tout : il passe outre, et se met bravement à démolir tout l'édifice doctrinal né de la prédication de ce Jésus qu'il vient de glorifier si magnifiquement. Ce Jésus était un homme admirable, sans doute ; mais enfin il n'a rien su fonder. Il avait, en ce qui le concerne, un sentiment très vif de la paternité divine ; mais il a laissé ce point essentiel de sa doctrine disparaître ensuite à tous les yeux sous un amas de superfétations dogmatiques qui n'ont rien à voir ici. En sorte que les civilisés du xx^e siècle doivent s'estimer fort heureux que le génie d'un Harnack vienne juste à point exhumer à leur usage et leur présenter ce qu'il y avait de bon dans l'enseignement de Jésus.

Ruville, esprit essentiellement logique, aboutit à de tout autres conclusions. Devant cette figure du Christ, telle qu'elle s'est dressée devant lui à la lecture du livre de Harnack, tout l'effort démolisseur de la critique négative ne signifie plus rien. L'apparition d'une telle personnalité dans le monde est un miracle de tout premier ordre. Ce Jésus n'a pu être qu'un envoyé immédiat de Dieu. Dès lors il n'est pas possible que l'Evangile qu'il a prêché ait pu, en attirant à lui les plus nobles forces et énergies de nombreuses générations, donner naissance à un système doctrinal vicié dans ses premiers principes et cependant continuer à répandre autour de lui les plus riches bénédictions. Il n'est pas possible que la vérité et le mensonge, que la plus sublime morale et des dogmes insoutenables aient réussi, en se combinant, à former un organisme sain. Il n'est pas possible que la divine révélation du Christ n'ait pas usé de sa puissance pour se prémunir contre ces accroissements arbitraires d'origine humaine : sinon, si elle s'était laissée envahir par eux, elle eût disparu à jamais de ce monde. Et cette révélation du Christ n'eût pu donner naissance aux dogmes de la filiation divine, de la Résurrection, de la Vie éternelle, de la Trinité, et à bien d'autres, si tous n'avaient été en germe en elle ou ne reposaient sur des faits incontestables...

Par conséquent, — à moins de refuser (comme fait le libéralisme radical) à Notre-Seigneur et à son Evangile les qualités que Harnack leur reconnaît, — il n'y a plus qu'à revenir à la foi positive, au Symbole des Apôtres tel que le professe le protestantisme orthodoxe.

C'est ce que fait Ruville, et pour toujours : son adhésion aux vérités fondamentales sera désormais sans retour : — « Aux recherches, aux doutes, aux tâtonnements succédait une foi qui s'appuyait sur des bases solides. Je voulais croire, parce que toute autre attitude me paraissait illogique, et je crus. Les vérités fondamentales du christianisme, communes au christianisme protestant positif et au christianisme catholique, devinrent pour moi des vérités incontestables. »

IV. — Croire en Jésus-Christ, c'est très bien. Mais Ruville, logique toujours, comprend que ce n'est pas suffisant, que ce Jésus-Christ doit être le tout de notre vie, qu'il faut l'aimer, s'attacher à lui, vivre de lui. Or, cela, il ne le trouve pas dans le protestantisme.

Il aimerait, par exemple, à faire de nombreuses visites aux églises ; mais, dans le protestantisme, les églises sont fermées tout le jour et toute la semaine, sauf le dimanche. Et d'ailleurs, dans son entourage, on juge ce désir tout à fait ridicule. Même le dimanche, l'office ne lui dit pas grand'chose : des prêches perpétuels, des gloses, une parole humaine, mais pas de prière vraiment, pas de culte, pas de liturgie. Il sent vaguement que cette liturgie protestante est « privée d'un centre de culte » : les divers éléments, — prières ou lectures, — ont, pris à part, une grande valeur, mais l'ensemble ne lui offre aucun sens

particulier. Et il se surprend souvent à envier aux catholiques leur culte si splendidement organisé, surtout leur messe quotidienne à laquelle il a eu l'occasion, une fois ou l'autre, d'assister à l'étranger. Mais il n'en est pas encore à songer à embrasser la foi catholique : les préjugés de sa première éducation sont là, et il faudra autre chose que ces impressions fugitives pour l'orienter de ce côté.

Voici autre chose en effet. Cette foi où il se repose maintenant et dont il pense qu'elle suffit à le conduire à la béatitude, il est très heureux de la posséder. Mais comment l'a-t-il acquise? C'est une foi d'étude, une foi scientifique, le fruit de longues réflexions : c'est fort bien pour lui, qui s'est trouvé en situation de mener à bout ce travail de réflexion... Mais pour tant d'autres, qui n'en ont ni le temps ni les facultés? Pour la masse inculte?... Est il admissible de fonder sur un pareil travail la foi du peuple? Est-il admissible de faire dépendre de ce travail la jouissance des bienfaits de la foi?... C'est là une pensée qui le poursuit, qui ne lui laisse pas de relâche : il faut que cette foi dont il jouit soit accessible à tout le monde. Sinon, c'est qu'il manque quelque chose au Symbole qu'il professe... Il ne sert à rien de dire, comme on faisait jadis, que c'est dans la communauté chrétienne que le fidèle trouvera la vraie doctrine apostolique en même temps que la digue contre l'invasion des fausses doctrines, des théories libre-penseuses : car, où en sont les communautés chrétiennes, aujourd'hui ? Quelle confusion ! quelle mêlée d'opinions ! que de communautés où la majorité se recrute parmi les ennemis de la foi, ou parmi les indifférents gagnés d'avance à toutes les concessions possibles !

Il faut une autorité doctrinale : où la prendre?... C'est ainsi qu'il se voit amené à « reconnaître l'indispensable nécessité d'un magistère suprême indépendant de l'Etat et des courants populaires » :

> C'est par là, dit-il, que je fis la première brèche à ma vieille manière de voir. J'y fus amené à la vue du désarroi doctrinal qui régnait dans l'Eglise protestante et qui effaçait toute barrière entre le christianisme et le paganisme. Les doctrines fondamentales du christianisme avaient besoin d'être protégées ; elles devaient reposer sur un point d'appui qui fût à l'abri de toutes les influences de la libre pensée. Ce point d'appui, *si toutefois il existait*, ne pouvait être que la Papauté... (P. 26).

Voilà comment, écrira-t-il plus tard (p. 49), c'est justement la doctrine de l'infaillibilité pontificale qui l'a rapproché de l'Eglise, alors que beaucoup prétendent que cette doctrine produit d'ordinaire un effet tout contraire.

Mais ce n'était là qu'une première orientation. Il était loin de Rome encore ! Non qu'il dût lui en coûter de se séparer du protestantisme. Il n'était attaché à aucune Eglise particulière : il assistait avec une égale dévotion aux offices luthériens, calvinistes ou anglicans. Mais contre le catholicisme il gardait des préjugés qu'il n'avait pas encore essayé de dissiper, et l'idée ne lui venait même pas que ce n'étaient que des préjugés en effet et qu'il ne connaissait du catholicisme que la caricature qu'en tracent les écrivains protestants. Il eût été si heureux « *d'appartenir à l'Eglise où Jésus était le plus honoré!* » et il lui semblait si bien que cette Eglise-là, c'était l'Eglise catholique! Quel dommage qu'elle professât une doctrine gâtée par tant d'absurdités!

V. — Il en était là de ses pensées quand, dans l'automne de 1908, une réclame de librairie lui tombe sous les yeux, où l'on annonçait le livre du Dr Reinhold (professeur de théologie catholique à l'Université de Vienne), *Der alte und der neue Glaube*, « l'ancienne et la nouvelle foi. » Il le lit. C'est la première fois qu'il prenait contact avec un livre de théologie catholique. Reinhold y traitait plutôt du christianisme positif en général que de la doctrine catholique en particulier. Il défendait les vérités fondamentales contre les attaques des modernes. Mais ces vérités mêmes que Ruville croyait connaître déjà, quelle clarté, quelle saveur nouvelle elles prenaient sous cette plume catholique ! Et quant aux vérités qu'il ne connaissait pas encore, touchant le culte de la Vierge et des Saints, des images et des reliques, comme tout cela lui parut « acceptable et entièrement digne d'approbation ! »

Rien donc, semble-t-il, ne s'oppose plus à son entrée dans l'Eglise. Mais rien non plus ne lui a encore révélé qu'il y ait là pour lui un devoir, au sens absolu de ce mot. C'est là une idée qui entre très difficilement dans une cervelle protestante. Beaucoup parmi eux rendront volontiers hommage à la beauté de l'Eglise catholique ; ils confesseront sa supériorité sur les autres Eglises ; ils seraient heureux d'être ses fils ; ils regretteront peut-être même de n'être pas nés catholiques : mais ils ne se croient nullement obligés, par un précepte divin, de le devenir : ils sont nés protestants, ils le restent. C'est à peu près à ce point qu'en était Ruville, en l'automne de 1908 : il admirait et aimait l'Eglise catholique, sans se croire obligé d'y entrer. Seulement l'inclination qui le poussait de ce côté, prenait de jour en jour une force plus grande.

Il avait des parents catholiques. Il va les voir, désireux de prendre contact avec des milieux catholiques. Il rencontre chez eux des ecclésiastiques. Il ne dissimule pas l'inclination qui le porte vers l'Eglise. On l'accueille avec bienveillance, mais aussi, à son grand étonnement, avec une certaine réserve sur la question religieuse.

Plus tard, après sa conversion, il a su que cette réserve, de la part de ses parents ou amis catholiques, était, non pas indifférence, mais prudence et charité : on ne croyait pas qu'il pût se décider à une démarche aussi grave, et l'on craignait, en l'éclairant trop, de charger sa conscience d'un nouveau péché contre la lumière.

Mais, sur le moment même, cette réserve des siens n'a pas été sans l'indisposer quelque peu, et son étonnement a peut être été voisin de quelque dépit : — « J'avais le sentiment, dit-il, d'être l'objet de quelque suspicion. Je ne devais pas m'imposer, inclinai je à penser ; si on n'avait que faire de moi, il me fallait entièrement renoncer à mes desseins. » — Tentation qui ne dure qu'un instant : il se ressaisit aussitôt : — « Je ne devais pas rendre l'Eglise responsable de la conduite de quelques-uns de ses membres qui, peut-être, avaient raison de se montrer aussi prudents ; et, surtout, je ne devais pas reculer devant le premier petit obstacle sérieux. »

Et dès lors la pensée de la conversion se dessine de plus en plus nettement dans son âme. Il se met à étudier les livres catholiques, notamment la grande *Histoire des Conciles* de Mgr Hefelé, et puis, surtout, la *Symbolique* de Mœhler.

Mœhler fit devant ses yeux la lumière sur tous les points de la théologie catholique. Au sortir de cette étude, il était catholique d'esprit, prêt à accepter tout ce que lui demanderait l'Eglise. Il prit un catéchisme, et se mit à l'examiner article par article, pour voir s'il trouverait encore des enseignements qui pussent lui réserver des difficultés. Aucune difficulté ne se présenta. Mais une phrase le frappa d'une lumière toute spéciale : la voici : — « *Est hérétique par sa faute (par conséquent exclu à jamais de la béatitude) quiconque, connaissant l'Eglise catholique et étant convaincu de la vérité de la doctrine qu'elle enseigne, n'entre pas dans le sein de cette Eglise.* » Voilà une vérité, se dit-il, qui fait partie du dépôt doctrinal dont l'Eglise a la garde ; par conséquent, je n'ai plus le droit d'hésiter, ni de différer.

VI. — Et il s'en va trouver le curé de sa paroisse. Ici encore il rencontre d'abord peu d'encouragement à marcher en avant ; il se sent retenu plutôt dans son zèle, presque refroidi. On lui demande de réfléchir encore, et sérieusement ; on lui met en mains des ouvrages d'apologétique ; on lui ménage, avec un prêtre aussi pieux que savant, des conférences qui se prolongent de décembre 1908 jusqu'au commencement de mars 1909. Il rend hommage à tant de prudence : car, dit-il, au fond de son âme « la pensée vraiment protestante n'était pas encore éteinte » ; il gardait une prédilection pour ce que Bossuet appelle le sens propre ; il se croyait en droit de « tâter, pour ainsi dire, le pouls de l'Eglise catholique, » de juger ses vues, alors que tout au contraire, dit-il, c'était à l'Eglise à le juger. Dieu lui fit bientôt la grâce de reconnaître que, chaque fois qu'une objection s'élevait dans son esprit, c'était, de sa part, inintelligence de la vraie doctrine : — « En comparaison de l'expérience vingt fois séculaire de l'Eglise, ma science d'un jour ne pouvait entrer le moins du monde en considération. »

Le jour enfin de son admission dans l'Eglise arriva : ce fut le 6 mars 1909. Ce jour-là il fit son abjuration et sa première Communion, avec quelle joie inespérée, insoupçonnée !

De ces deux actes, de la première Communion surtout, émanait une force mystique qui révolutionnait tout mon être intime et élevait mon âme à un degré de bonheur pour elle jusque-là inconnu et incompréhensible.

Je ne compris qu'alors la puissance exercée par l'Eglise sur les hommes de toute classe, de tout état, de toute culture intellectuelle. Elle avait à leur offrir un présent sans égal sur terre, un présent indépendant du degré d'intelligence, également profitable à tout croyant, un don à la fois corporel et spirituel, qui sanctifie le corps en pénétrant l'âme d'une céleste lumière La lacune que j'avais trouvée dans cette Eglise de réflexion qu'est l'Eglise protestante n'existait pas ici. Dans une pleine mesure Jésus avait tenu compte des conditions humaines. Il s'offrait lui-même en nourriture et dispensait à ceux qui se nourrissaient de lui, dans un bonheur sensible en fait, la certitude de la foi, la garantie de la vérité chrétienne.

Il a été, au temps de sa conversion et depuis, en butte à diverses contradictions et persécutions, au sein de sa famille et ailleurs. Un prêtre apostat, du nom de Joseph Lente, a écrit contre lui un vilain pamphlet. Il n'insiste pas là-dessus. Il se contente de noter que sa démarche a reçu plus de blâmes que s'il s'était fait libre penseur, athée ou tout autre chose que catholique : — « J'ai reconnu que la prétendue tolérance s'étend à tout ce que l'on veut, sauf à la vérité : elle s'arrête devant elle. J'ai salué cette vérité avec d'autant plus de joie que c'est précisément par les combats qu'on la scelle [1]. »

Il a gardé un calme admirable devant les attaques, comme il l'avait gardé au fond de son cœur

[1] Les honnêtes gens du protestantisme, qui n'eussent pas voulu recourir à l'injure, ont du moins mis en avant, pour expliquer une conversion qui ne pouvait que leur être désagréable, toutes sortes de raisons plutôt saugrenues.

Ils ont prétendu, par exemple, y trouver un cas d'atavisme, parce que les ancêtres de Ruville avaient été catholiques en France.

D'autres ont allégué les treize ans que Ruville avait passés à l'armée : officier dans l'âme, il avait subi le charme de la rigoureuse hiérarchie, de l'obéissance sévère qui règnent dans l'Eglise catholique. Ruville au contraire dit que ce sont précisément les rapports affectueux entre supérieurs et inférieurs, qui lui ont plu dans l'Eglise, et que ce n'est ordinairement point de tant de tendresse que s'inspire l'esprit militaire prussien.

On l'a représenté comme circonvenu par des influences catholiques, par les Jésuites surtout. Mais au contraire, il a noté l'extrême réserve des siens et des catholiques qu'il a vus étant encore protestant ; et quant aux Jésuites, avant sa conversion, il n'en a connu aucun ni même lu aucun de leurs ouvrages.

Il déclare aussi que, dans son livre : *Retour à la Sainte Eglise*, il a donné toutes les raisons qui l'ont déterminé, « *sans en taire une seule d'ordre quelconque.* » (*La Marque du véritable Anneau*, p. 192). Il fait remarquer aussi (p. 194) que, dans la composition de ce livre, il a écarté toute influence : — « Nul, en dehors du cercle étroit de ma famille, et surtout aucun catholique, n'a su quoi que ce soit du livre, jusqu'à ce qu'il fût sous presse. A une de mes parentes seule, j'ai soumis le premier chapitre, à cause d'un passage qui la concernait Je fis seulement lire les bonnes feuilles à un ecclésiastique qui me touchait de fort près, afin qu'il attirât mon attention sur les fautes dogmatiques que j'aurais pu commettre. Mais il n'en a trouvé que peu. L'unique changement essentiel fut la suppression d'un passage sévère à l'égard de Luther. »

tout le long de l'évolution qui l'a amené à Rome. On peut dire que c'est ce calme étonnant qui est la caractéristique de sa conversion. Lui-même note qu'il n'y a pas eu, chez lui, de ces luttes intimes que l'on a coutume de présupposer en pareils cas. C'est un exemple de conversion méthodique, de conversion professorale : — « Je me suis dirigé vers la vérité d'un pas tranquille et sûr, tantôt rapide, tantôt lent. Mon but était la vérité ; et lorsque je l'eus reconnue en Jésus-Christ, m'en approcher le plus possible fut l'objet de mes efforts, jusqu'au jour où je m'unis à lui dans le Saint-Sacrement de l'autel. En face de Lui, les organisations terrestres n'entraient plus en ligne de compte. Sans hésiter, je franchis toutes les bornes lorsque la direction de la route l'exigeait, pour me laisser étreindre par l'Eglise du Christ, organisation d'origine supraterrestre. »

Mais, pour être méthodique, on n'est point une âme froide. Ruville, dans son livre, a un chapitre brûlant sur l'Eucharistie, « aliment de l'Eglise, » l'Eucharistie, non seulement centre de la vie et de la pratique chrétiennes, mais noyau et résumé de toute la doctrine, lien qui maintient les fidèles perpétuellement unis à la doctrine chrétienne (p. 96) : « Tant qu'ils iront puiser à cette source de bonheur, les chrétiens seront obligés de croire à toutes les institutions et à toutes les doctrines dont ce don magnifique est inséparable, auxquelles il est organiquement lié : la route qui part de l'Eucharistie, ramène naturellement à la sainte Eglise et à tous ses dogmes, sans lesquels on ne saurait la concevoir, comme la route qui part de l'Eglise et de ses dogmes a conduit à l'Eucharistie. »

Il a des pages très fines sur la liberté dans l'Eglise catholique. La liberté protestante est très grande, mais dans le sens négatif seulement : c'est la liberté de ne rien faire. Le protestant ne peut pas aimer Dieu, s'approcher de Dieu comme il le voudrait : il ne peut pas aller à l'église, qui est fermée ; il ne peut prendre part à la Cène qu'à des échéances parcimonieusement déterminées ; il ne peut se confesser, ou en tous cas sa confession n'est pas suivie d'absolution ; il n'a pas le droit de faire à l'église d'autres prières ou d'autres actes de dévotion que ceux de la communauté : pas le droit de se mettre à genoux, ni d'implorer les Saints, ni de vénérer les reliques, ni de faire des vœux, ni d'organiser des pèlerinages ou des processions, quelque fruit spirituel qu'il en espère par ailleurs ; etc. Le protestant croyant qui voudrait dans la mesure du possible s'approcher de son Sauveur et Maître et le servir suivant les impulsions de son cœur, se sent pris comme dans une camisole de force. Sa prétendue liberté n'est qu'une « liberté vers le bas, » la liberté de l'indifférence, de l'inaction. — Profondes considérations aussi (p. 164 178), et combien éloquentes, venant d'une telle plume, sur la liberté du savant catholique dans les questions scientifiques, tandis qu'ici encore la liberté protestante est surtout négative : c'est la liberté de s'éloigner de la vérité, mais non pas la liberté de s'en approcher, sous peine de se voir mettre en échec pour tendances catholicisantes : « Sa prétendue liberté isole le savant protestant du but de ses efforts, de la vérité. »

Il chante l'amour de l'Eglise, et l'amour dans l'Eglise, l'amour de l'Eglise pour ses enfants, même au-delà de la mort, la Communion des Saints. L'Eglise ne hait personne : la haine de l'Eglise, au contraire, est l'article essentiel du Credo protestant. L'Eglise ne parle pas du protestantisme à ses enfants (sauf dans les pays de confessions mêlées) ; le protestantisme fait de la haine de Rome l'élément fondamental de tout enseignement catéchétique. L'Eglise, dans ses catéchismes, laisse le protestantisme de côté, parce qu'elle sait bien que ses enfants, tant qu'ils resteront fidèles, ne se sentiront jamais attirés vers le protestantisme. Les protestants, au contraire, prêchent premièrement la haine de Rome et élèvent premièrement une digue contre Rome, parce qu'autrement la prédication protestante elle-même, la prédication du protestantisme orthodoxe « éveillerait facilement dans les âmes le désir de revenir à l'ancienne Eglise » (p. 199).

Il chante « le fondement inébranlable de l'Eglise catholique », Rome, fondement de toute foi, point d'appui de tous les croyants : sans Rome, il y a longtemps que toute foi positive aurait disparu du protestantisme. Même les Eglises séparées vivent du reflet de la lumière romaine. Peu importe que ce dogme ait trouvé des contradicteurs : — « L'important n'était pas de savoir si la primauté avait été reconnue par les autres communautés ou non. Il suffisait que la tradition se fût maintenue dans l'Eglise romaine, dans l'évêché de Rome. Et c'est ce qui a eu lieu en fait : les évêques de Rome se sont sentis les représentants du Christ, responsables de la foi et de l'unité de l'Eglise répandue sur le globe terrestre » (p. 57). — La première tâche de l'Eglise romaine, c'est de maintenir et de sauvegarder cette primauté, fondement de tout : la maintenir, en toute hypothèse, même quand les abus sont portés au comble, comme il arriva au xv^{e} siècle. On a reproché à l'Eglise romaine de ne pas s'être alors réformée assez vite. C'est que, pour cette réforme, l'union des autorités supérieures ecclésiastiques de tous les pays eût été indispensable : au lieu de cela, que vit-on ? Un concile insurgé contre le Pape et soulevant contre le Pape une querelle constitutionnelle ! Voilà le mal essentiel dont il fallait d'abord triompher : Rome devait employer premièrement toutes ses forces à conserver sa situation : pas de réforme sans cela, parce que sans cela pas d'Eglise (p. 61)[1].

[1] On a vu plus haut avec quelle ardeur M. de Ruville a embrassé le dogme de l'infaillibilité pontificale, même avant sa conversion, puisque c'est la profession même de ce dogme dans l'Eglise qui a été pour lui un puissant motif de crédibilité. Toutefois, sur la nature même et l'extension de l'infaillibilité, il a des formules qui manquent de clarté : p. e., p. 78 : « Les décisions qui pré-

VII. — Son nouvel ouvrage enfin, *La Marque du véritable Anneau*, est un magnifique et très original traité de l'humilité, envisagée comme marque de la vraie Eglise. Le titre en est pris d'une parabole célèbre de Lessing (dans *Nathan le Sage)* : Lessing compare les trois principales religions, christianisme, judaïsme, islamisme, à trois anneaux laissés par un testateur. Un seul de ces anneaux est le véritable talisman ; les deux autres ne sont que des imitations très soignées et indiscernables. Aussi les trois héritiers ne savent à qui est échu le vrai trésor ; et, dans la pensée de Lessing, ils ne doivent jamais le savoir : les trois religions vivront côte à côte, sur la même ligne, sans qu'aucune puisse apporter de preuve de sa vérité. On reconnaît ici l'incrédulité de Lessing, qui fut, au XVIII^e^ siècle, le père du rationalisme allemand moderne. — Ruville, converti, reprend la parabole là où Lessing l'a laissée, et démontre qu'il y a une marque à laquelle le véritable anneau, la véritable religion sait se faire reconnaître. Cette marque, quelle est-elle ? L'humilité.

A cette marque unique, dit-il, vous reconnaîtrez la vraie religion et la vraie Eglise.

Voilà assurément une marque qui, au premier abord, semble nouvelle et bien originale : les théologiens classiques de la démonstration évangélique n'ont guère songé encore à l'exploiter.

A mesure cependant qu'on suit les développements de Ruville, à mesure on admire la justesse et la richesse du point de vue où il s'est placé.

Il nous montre l'exercice de l'humilité, non pas dans une certaine modestie qui souvent n'est que nonchalance et paresse, — ni dans une certaine soumission du faible devant le fort, laquelle peut n'être le fait que d'un arriviste ou d'un caractère rampant, — mais « dans l'empressement que l'on a, dans la joie que l'on éprouve à accepter d'être en sous-ordre. L'humilité, c'est l'empressement à servir, c'est la joie de servir, abstraction faite de l'objet auquel elle se rapporte. C'est l'empressement à faire passer sa volonté propre après une volonté mieux autorisée. »

Or, la religion, c'est cela, c'est le sentiment et l'exercice de notre dépendance à l'égard de Dieu. Plus on met d'empressement et de joie à accepter et à pratiquer cette dépendance, plus on est vraiment religieux. Donc, plus il y a d'humilité quelque part, plus il y a de vraie religion. Là où règne l'orgueil, là il ne peut y avoir de religion. C'est par l'orgueil que l'homme s'éloigne de Dieu ; c'est par l'humilité qu'il y revient.

C'est de ce point de vue que Ruville repasse à grands traits « l'histoire du salut, » depuis l'origine jusqu'aux révoltes modernes, nous montrant l'humilité ruinée par le péché d'Adam, son règne de nouveau préparé sous l'Ancienne Loi, sa restauration dans l'Evangile, sa conservation dans l'Eglise, ses reniements par les différents schismes, le triomphe de l'orgueil dans la Réforme protestante... Puis, entrant plus au vif dans la vie intime de l'Eglise, il nous dit ce qu'a été l'humilité en Jésus, en Marie ; ce qu'elle est dans le sacerdoce et chez les pasteurs ; ce qu'elle est chez les croyants ; ce qu'elle doit être chez les savants ; ce qu'elle doit être dans la lutte, chez ceux qui ont à combattre pour la foi...

Toutes les doctrines protestantes, dit-il en terminant, toutes, absolument toutes sont fondées sur l'intelligence humaine et par suite n'ont aucune garantie, dès qu'elles ont rapport aux choses surnaturelles : on doit les regarder comme une science qui traite des questions de l'Au-delà, mais non pas comme une religion... L'Eglise catholique au contraire, jamais et nulle part on ne la voit mépriser l'humilité, construire sur la sagesse purement humaine... Il y a, dans toutes les manifestations du protestantisme, quelque chose qui éloigne le catholique croyant. Ce quelque chose, c'est la souveraineté de l'individu, c'est l'orgueil. L'orgueil ne peut pas sympathiser avec la vertu fondamentale du christianisme, vertu qui donne son cachet à l'Eglise catholique, vertu à laquelle l'Eglise catholique doit sa force, son unité, son développement, je dirai même toute son essence et toute son existence ; car cette vertu fondamentale, c'est l'humilité. (P. 226-235).

VIII. — Un incident qui a fortement attiré chez nous l'attention publique sur cette décomposition doctrinale du protestantisme allemand, c'est l'affaire Jatho, l'an dernier.

Cette affaire, au fond, n'était ni nouvelle, ni exceptionnelle. Elle n'était pas nouvelle, puisque Jatho n'est pas un tout jeune homme (il a été consacré pasteur en 1876) et que déjà en 1905 il avait fait parler de lui (voir ce que nous avons dit alors de sa prédication, *Ami* 1906, p. 284) : dès ce moment le surintendant évangélique de Cologne lui laissa entendre qu'il pourrait bien être l'objet d'une procédure disciplinaire tendant à sa révocation du pastorat.

Et, pas plus qu'il n'était nouveau, son cas n'était exceptionnel, puisque la plupart des pasteurs allemands sont tout aussi complètement que lui affranchis de tout dogme. C'est là un phénomène douloureux, et malheureusement inéluctable, sur lequel nous avons plus d'une fois ici

tendent véritablement à l'infaillibilité sont excessivement rares et sont *toutes* contenues dans le catéchisme » : pour que cette proposition fût exacte, il faudrait donner du mot *catéchisme* une définition un peu plus étendue qu'on ne fait d'ordinaire, en France tout au moins. Il ajoute : — « Les autres points de doctrine, sans exception, sont soumis à la critique ; ils sont souvent attaqués par les catholiques les plus pieux et les plus savants, sans que ceux-ci pensent, en agissant de la sorte, mettre en doute la Papauté et l'Eglise. » La traduction française n'est pas exacte : dans le texte allemand, on lit : « *Alle anderen* (s. e. *Entscheidungen) sind der Kritik zugänglich und oft... angefochten worden...* » *:* Ruville dit, non les autres points de doctrine, mais « les autres décisions, » c'est-à-dire les décisions non *ex cathedra ;* de plus, il parle au passé : « ont été soumises à la critique, ont été attaquées... sans que ces catholiques eussent *(hätten)* pensé par là, etc. ». Mais, ni dans le texte allemand ni dans le texte français, la pensée n'est exacte : il n'est pas vrai de dire que toutes les décisions qui ne sont pas *ex cathedra* soient soumises à la critique et puissent être attaquées ou aient pu être attaquées sans porter quelque atteinte à la profession catholique, *absque ulla catholicæ professionis jactura* (lit-on dans une proposition condamnée par l'Encyclique *Quanta cura :* cf. pp. XXII du Syllabus, et Concil. Vatic., Constit. *Dei Filius*, § final *Quoniam vero satis non est*, à la suite des Canons).

eu l'occasion d'édifier nos lecteurs (voir *Ami* 1892, p. 258-9, à propos du livre de Dreyer, un des hauts dignitaires de l'Eglise protestante, *Undogmatisches Christentum ;* — *Ami* 1906, p. 281-5, à propos de l'affaire Ording en Norvège et de toute une série d'affaires en Allemagne, dont déjà l'affaire Jatho). Les pasteurs sont tous formés dans les Universités ; et dans les Universités, les Facultés de théologie protestante sont gagnées toutes au rationalisme. Aussi ont-elles pris, l'an dernier, bruyamment, fait et cause pour Jatho ; et nos protestants français leur ont fait écho, ceux de gauche, avec violence, ceux du centre, avec plus de formes, mais, au fond, avec non moins de décision, comme on a pu le voir dans leur organe *Vie nouvelle* du 15 septembre 1911, où l'on dit que l'Eglise est une famille spirituelle et que personne sur la terre n'a droit d'en exclure ou de déshériter quiconque en a fait une fois partie : — « C'est un abus criant de pouvoir, ou plutôt un abus de la force du nombre, lorsqu'une majorité prétend enlever à une minorité sa part d'héritage spirituel, ou simplement déraciner une âme du milieu d'où elle tire sa substance... »

Seulement, en pratique, les pasteurs s'accommodent à la mentalité des fidèles et parlent des dogmes en termes assez vagues pour que chacun y puisse trouver son compte : ils parlent de Dieu, par exemple, en termes qui ne choquent pas plus un panthéiste que les attardés de la croyance en un Dieu personnel ; la résurrection du Christ ne sera plus que la formule symbolique de la continuation de la vie du Christ en ses disciples ; la résurrection de la chair symbolisera, à son tour, le sentiment qui nous fait aspirer à une autre vie ; le Saint-Esprit ne sera que l'esprit du Christ vivant en nous, c'est-à-dire notre propre esprit ; etc.

Jatho y mit moins de formes. Il niait tout, même Dieu ; il était ouvertement panthéiste : Dieu c'est le monde. Et l'extrême popularité dont il jouissait, le fit accuser de vouloir fonder une nouvelle religion, ce qui est contre le statut de l'Eglise évangélique de Prusse. En conséquence de quoi il fut déféré au Conseil ecclésiastique supérieur *(Spruchkollegium)* de Berlin, lequel le priva de son titre de pasteur et déclara « la continuation de l'activité pastorale de M. Jatho dans l'Eglise nationale, incompatible avec l'attitude qu'il prend, dans son enseignement, à l'égard de la foi de l'Eglise. » (24 juin 1911).

D'où, dans les Universités et dans la presse, une tempête formidable contre la tyrannie du Conseil berlinois. Et le tumulte n'est pas près de prendre fin. Cette année encore, il y a trois mois, les premiers jours de septembre, ce même Conseil de Berlin suspendait de ses fonctions le pasteur Traub (de Dortmund, en Westphalie), un des principaux défenseurs de Jatho. Traub était frappé, non point pour la liberté de ses doctrines (qui sont d'ailleurs aussi radicales que celles de Jatho et de ses autres collègues), mais pour infraction à la discipline, pour avoir pris dans sa revue *Die christliche Freiheit* un ton trop violent à l'égard des institutions ecclésiastiques. La suspension entraîne suppression de traitement : si bien que Traub a dû rembourser intégralement son traitement de septembre qu'il venait de toucher quand il a été frappé [1].

La *Revue chrétienne* (protestante) reproduit, dans son fascicule de septembre 1912, un article de Troelsch, prof. à la Faculté de théologie de Heidelberg, sur l'affaire Jatho. Troelsch ne voit qu'un remède : c'est que l'Etat cesse de s'occuper des questions de doctrine, des symboles : « *Réduire l'Eglise aux questions techniques d'administration*, donner aux paroisses le droit d'élire leurs pasteurs qui, en déclarant être chrétiens et protestants, prennent à l'égard des idées chrétiennes un engagement moral selon leur conscience et pour le reste s'arrangent avec leurs paroissiens. » Maintenant, qu'appelle-t-il idées chrétiennes ? Voilà justement ce qu'il ne faut pas chercher à préciser. Pour Troelsch, Jatho et ses fidèles, qui ne croient pas en un Dieu personnel, étaient chrétiens, et le restent. On peut même dire que le tort de Jatho, ce fut de vouloir être trop chrétien. S'il s'était borné à démolir des dogmes, on l'eût laissé en paix, comme on y laisse les pontifes de la critique et de la science. Mais Jatho n'était pas un homme de critique scientifique ; c'était un mystique, qui édifiait quelque chose de nouveau. Et de cet homme et de son œuvre, Troelsch nous trace un portrait idyllique mais qui ouvre des jours sur la mentalité de ce monde-là :

[1] Ces noms de Jatho et de Traub ne sont pas près de disparaître de la rubrique des polémiques confessionnelles allemandes. On pourra suivre l'affaire à travers les chroniques hebdomadaires de l'excellente revue tréviroise, *Petrus-Blätter*. Traub, il y a quelques semaines, proposait simplement de supprimer à l'école l'enseignement de la religion et de le remplacer par l'histoire de la religion, c'est-à-dire par l'histoire de toutes les religions. Et Jatho, dans une réunion publique à Berlin :

« Nous ne pouvons pas partager l'idée que Jésus avait de son messianisme. Nous ne pouvons pas croire à sa divinité... Nous ne pouvons pas l'appeler Seigneur. Un homme ne peut pas être mon Seigneur : n'est Seigneur pour moi que ma raison. *Ein Mann kann nie mein Herr sein. Herr über mich ist nur meine Vernunft !* Si Jésus est Rédempteur, ce n'est point par son œuvre sur la croix, mais parce qu'il a libéré la religion, parce qu'il l'a internationalisée. Si Jésus n'avait pas laissé son œuvre inachevée, il serait le pire ennemi de l'humanité, parce qu'il lui aurait barré la route de l'effort. » (Cité dans *Petrus-Blätter* du 4 oct. 1912).

Harnack, lui aussi, a voulu dire son mot et protester contre la suspension de Traub, contre la tyrannie doctrinale du Conseil berlinois, contre le maintien du Symbole des Apôtres dans la liturgie. C'est dans ce maintien qu'est la source de toutes les difficultés actuelles du pastorat, dit-il : on force les pasteurs à réciter un Symbole auquel ils ne croient pas : « ... Quelle situation fausse ! » tandis que, le Symbole mis de côté, tout rentrerait dans l'ordre. La « catholicisation, » poursuit-il, menace l'Eglise protestante, puisque celle-ci marque pour le Symbole, malgré ses erreurs, le même respect que les catholiques portent à leur tradition : « Ne sommes-nous pas au moment de nous déclarer catholiques ? Ne le sommes-nous pas déjà ? »

L'homme qui vient d'être frappé est un mystique qui sent et s'exprime en poète et rappelle à bien des points de vue un Sébastien Frank, un Angelus Silesius. Il ne se rattache pas au mouvement théorique et moral qui avec Ritschl s'efforce de ramener les dogmes anciens à leur signification primitive pratique et religieuse. Il n'appartient pas non plus au groupe des historiens qui partent de la critique des textes et de l'histoire des religions. Il n'a aucun système théologique nettement défini; l'histoire, soumise ou non à la critique, lui est indifférente. Comme tous les mystiques, il parle tantôt en panthéiste, tantôt en théiste. Il n'est pas de ceux qui croient voir clair en Dieu. Il pense que, à moins de contempler avec les chœurs des Anges Dieu trônant dans le septième ciel, on ne peut voir clair en lui, ce qui lui donne à lui aussi le droit de ne pas y voir clair. Il ne peut plus définir le Salut en théologien scolastique, il parle de faire son salut par la foi; mais comme il ne sépare pas Dieu de la créature, le salut redevient l'œuvre de Dieu. Comme tous les mystiques, il interprète la Bible en poète, il y voit des symboles, des allégories, et il y découvre les trésors de l'enseignement le plus vivant et le plus pratique. Il ne sait trop que faire de la figure historique du Christ, et parle du Christ en nous, du Christ vivant dans le présent et dans l'avenir et qui pourtant a tous les traits du Jésus des Evangiles. De là, les contradictions les plus bizarres, les paradoxes les plus effarants dans une théologie qui n'en est pas une, qui ne veut pas en être une, mais qui n'est que l'expression immédiate des sentiments d'une âme religieuse et vibrante. Sa Bible ne veut empêcher aucun livre de devenir une Bible, pourvu qu'il contienne des éléments de force religieuse et de vie; mais la Bible reste le fondement de son enseignement religieux. Un point seulement le sépare des anciens mystiques : son optimisme et ses préoccupations terrestres. Par là, il subit l'influence de toute la poésie moderne et des théories évolutionnistes du naturalisme contemporain. Par là, il se sent en communion avec les convictions et les préjugés de l'homme moderne et les plonge dans la ferveur exquise de sa foi enfantine. C'est ce qui lui a permis d'agir aussi profondément sur les hommes, sans parler d'un don évidemment remarquable d'influence personnelle et de rares qualités professionnelles... C'est ainsi qu'il a pu s'attacher une paroisse de grande ville (Cologne), comme il ne semblait plus possible d'en créer une de nos jours. Il n'a pas seulement attiré à lui les « cercles pieux » de ce qu'il appelle sa paroisse, mais la paroisse elle-même, et il doit cette action précisément à ce qui le sépare de la théologie courante contemporaine.

IX. — On vient de publier en français le récit autobiographique de la conversion de Judas de Cologne [1]. C'était un Juif colonais, qui se fit baptiser vers 1128, reçut le nom d'Hermann et fut ensuite moine chez les Prémontrés de Cappenberg en Westphalie. Toute sa vie fut orientée par un voyage qu'il fit à Mayence pour opérations de banque ou de commerce, à l'occasion d'un séjour de l'empereur Lothaire II. Il avait à peine vingt ans alors. Un personnage de la suite impériale, Ekbert, évêque de Münster, recourt à lui pour un emprunt. Les Juifs avaient pour principe de ne prêter que sur gage : Judas croit pouvoir se dispenser de cette précaution vis-à-vis d'un conseiller aulique. Rentré à Cologne, les siens l'accablent de reproches et décident que Judas s'installera chez l'évêque et ne le perdra pas de vue jusqu'à paiement intégral de la dette. Il est probable qu'Ekbert n'aura pu fournir le gage voulu : du moins c'est là une conjecture qui permet de comprendre qu'il ait agréé ainsi la présence d'un Juif sous son toit.

[1] Judas de Cologne, *Récit de ma conversion*, in-16 de 64 p., 0 f. 60, Paris, Bloud.

Toujours est-il que notre jeune homme est admis à la table commune et dans l'intimité de la maison épiscopale. Et cela dure plusieurs mois. Accompagnant partout l'évêque son débiteur, il entend souvent prêcher, et il y prend un goût admirable. Il fréquente l'école des clercs, apprend à lire le latin, visite les églises, qui lui parlent un langage plein de choses divines. Bref, il était sur le chemin qui mène au Christ quand il dut, le remboursement étant pleinement effectué, reprendre la route de Cologne.

Là, il est fort mal accueilli de sa famille, qui a entendu parler de ses fréquentations chrétiennes. On ne voit qu'un remède à la situation : le marier. Il résiste, demande à aller étudier en France. Mais le Conseil de la juiverie colonaise prononce sa sentence : ou se marier sur l'heure, ou être exclu de la Synagogue.

Terrifié, Judas s'exécute, et donne d'abord son cœur à son épouse. Mais au bout de quelques mois, la grâce frappe de nouveau à la porte. L'âme déchirée de luttes intimes, il étudie, il entre en conférences avec des clercs, qui lui font toucher du doigt la vérité de la parole de l'Apôtre, que, « lorsque les Juifs lisent Moïse, un voile est posé sur leur cœur... » Bientôt, c'est le fait même de l'existence de l'Eglise qui lui apparaît comme un argument plus fort que tout le reste. Et puis, c'est le souvenir des admirables exemples de charité qu'il a reçus au palais épiscopal de Münster. Et puis enfin, ce qui portera le coup décisif, ce sont les prières, sollicitées par lui, de deux saintes filles de Cologne, deux sœurs recluses « dont la sainteté répandait sa suave odeur dans toute la cité. » Judas les va trouver :

> « Par les mérites et les prières de ces pieuses femmes, une telle clarté fit soudain resplendir dans mon cœur la foi chrétienne, qu'elle dissipa aussitôt les ténèbres intérieures de l'ignorance et du doute. La pieuse prière de simples femmes m'amena à la foi du Christ, moi, que les dissertations des plus grands clercs avaient été impuissantes à convertir. »

Il se retire au cloître, y reçoit le baptême, puis l'habit monastique, puis le sacerdoce. Il avait auparavant pu enlever un petit frère consanguin de sept ans qu'il avait à Mayence et qu'il confia à un monastère pour y être baptisé lui aussi. Il ne nous dit rien de son épouse juive.

X. — Voix de peuples opprimés :

Protestation de M. W. Söderhjelm contre les projets de russification de la Finlande (*Revue Bleue*, 7 sept.). La Finlande a appartenu à la Suède jusqu'en 1809, mais sans être suédoise ; elle appartient à la Russie depuis 1809, mais sans être russe. Avec la Suède, sans être suédoise, elle

avait des affinités de culture intellectuelle. Vis-à-vis de la Russie, ce fut toujours l'hostilité, l'irréductible antagonisme de races. — « Nous ne sommes plus Suédois, jamais nous ne serons Russes, soyons donc Finlandais » : ce mot d'un patriote finlandais, au lendemain de l'acte de 1809, devint bientôt la devise de la nation. En fait, le tsar Alexandre Ier lui avait garanti, en 1809, l'autonomie politique : le grand-duché de Finlande ne devait jamais être incorporé à l'Empire russe. D'où les colères qui ne cessent de grandir au cœur de la nation à mesure que s'accentuent plus violemment, depuis les premières années du règne du tsar actuel, les tentatives de russification :

Nous savons ce qui nous attend, dit M. Söderhjelm, si notre vie intellectuelle est abaissée au niveau de celle de la Russie. C'est pourquoi, silencieux mais entêtés, nous continuons notre lutte en maintenant notre conception constitutionnelle du droit, notre union spirituelle avec les peuples de l'Occident et notre confiance... Les expériences faites en Russie dans le domaine de l'instruction populaire, de la vie universitaire, des habitudes du monde des fonctionnaires sont à elles seules assez alarmantes pour qu'il ne semble pas nécessaire de recommencer en Finlande...

La résistance du Slesvig à la germanisation, par J. de Coussange, *Revue de Paris*, 15 août : il s'agit de ce que les Prussiens appellent le « *Slesvig septentrional* » (c'est-à-dire Schleswig, comme ils orthographient en allemand, tandis que l'orthographe danoise est Slesvig) et qui devrait s'appeler, de son vrai nom, « *Jutland méridional* » : mais c'est là une dénomination interdite par le régime prussien. Il y a là 140.000 Danois, de langue danoise, qui ont été annexés par la Prusse en 1866 et qui, pas plus aujourd'hui qu'il y a cinquante ans, n'ont l'envie d'être Prussiens. Ni l'école ni le service militaire n'y font rien, parce que, à la caserne comme sur les bancs de l'école, leurs maîtres du jour prennent soin de leur faire sentir qu'ils ne sont pas de la même race et les traitent en parias, en citoyens d'une classe inférieure. Un certain nombre même, — trois mille, — ne sont pas citoyens du tout : ce sont ceux qu'on appelle sans-patrie, *Hjemlöse* (en all., *Vaterlandslose)*, fils d'optants de 1866 : ils ne sont pas Danois, parce que, d'après la loi danoise (antérieure à 1898), les fils de Danois nés à l'étranger n'étaient pas Danois ; et ils ne sont pas Allemands non plus, parce que d'après la loi allemande, on a la nationalité de son père et que le régime prussien leur refuse la naturalisation. N'étant pas naturalisés, il leur resterait la ressource d'émigrer ailleurs. Mais c'est une ressource qui n'est pas à la portée de tout le monde ; et ces pauvres gens sont obligés de rester sur terrain prussien, sans nationalité, dès lors sans droit d'acquérir ni de se marier. Vous voyez d'ici les misères morales qui s'en suivent.

Aussi les paysans slesvigois disent-ils : — « Si Dieu avait voulu que nous fussions Allemands, il les aurait faits plus intelligents. »

XI. — On vient d'entreprendre la publication des Mémoires de sir Robert Morier, diplomate anglais (né 1826, † 1893, attaché d'ambassade et chargé de diverses légations en Allemagne et en Autriche, de 1853 à 1876 ; ministre plénipotentiaire à Lisbonne en 1876, ambassadeur à Madrid en 1881 et à St-Pétersbourg en 1884). Deux volumes en ont paru (à Londres, chez Edw. Arnold), qui nous conduisent jusqu'en 1874 (voir étude de M. H. Welschinger, *Revue des Deux Mondes*, 1er sept.). Il était à la légation de Darmstadt quand éclata la guerre de 1870. Il était, au début, très germanophile, mais clairvoyant : il écrit, dès le 8 août 1870, à la nouvelle que l'Allemagne veut formuler une demande de territoire en Alsace-Lorraine : — « Ce sera la pire faute que puisse commettre l'Allemagne ! » Un peu plus tard :

Je suis corps et âme avec l'Allemagne, mais j'ai d'abord craint les conséquences de la victoire plutôt que la possibilité de la défaite. Ces conséquences seraient la demande de l'Alsace et de la Lorraine ; car *prendre deux grandes provinces dont les habitants sont plus Gaulois que les Gaulois eux-mêmes, et devenant Allemands seraient obstinément plus Français que les Français*, cela créerait un état de choses que je n'aimerais pas pour les débuts de l'Empire allemand au XIXe siècle. Ceci est le côté sentimental de la question. — Voici le côté pratique. Un telle occupation hostile demanderait un état de paix armée et rendrait tout désarmement impossible.

Il s'étonne de l'ignorance des journaux anglais qui supposaient qu'après une bataille décisive Napoléon III et Bismarck se donneraient une poignée de mains et prendraient, l'un la Belgique, l'autre la Hollande. — A la fin de la guerre, il souligne avec satisfaction que la manière brutale dont l'Allemagne conduit les hostilités lui aliène peu à peu les sympathies qu'elle avait eues dès l'origine en Angleterre. Mais il ne cesse de déplorer l'inaction politique de son pays : — « Je ne puis cacher mon indignation pour les hommes (la galerie anglaise) qui, sachant que l'Angleterre n'interviendra pas en faveur de la France et que la France devra se soumettre en fin de compte à l'Allemagne, ne trouvent rien de mieux que d'applaudir aux efforts désespérés de la pauvre victime ! »

Après la paix, examinant un jour, avec le Dr Brandis (secrétaire de l'impératrice Augusta), quelles devraient être les armes du nouvel Empire, il lui dit ironiquement : — « Vous prendrez sans aucun doute le lion de Juda ? — Pourquoi cela ? — Parce que vous combattez comme des lions et faites la paix comme des Juifs ! »

Il rapporte ce propos de Bismarck au dernier maire de Strasbourg, sur la vertu prussifiante du service militaire prussien imposé aux Alsaciens-Lorrains : — « La Prusse, dit Bismarck, a une immense expérience des résultats qu'on obtient en faisant porter aux conscrits l'uniforme prussien. Au bout de trois ans, celui qui le porte devient non seulement un bon soldat, mais un fidèle citoyen. »

Un autre, un docteur mayençais, gallophobe farouche, qui ne pouvait « sans frémir » passer sur le pont de Kehl, avoue à Morier que le sentiment national des Alsaciens-Lorrains « *était français à un degré exagéré.* » Cela tenait, ajoutait-il, à ce que l'Alsace avait été incorporée à la France « au moment où celle-ci touchait au zénith de sa gloire. » Cela devait tenir aussi à quelque autre chose, puisque c'est bien à un moment analogue que l'Allemagne a avalé l'Alsace, et l'effet de germanisme « exagéré » ne s'est pas produit. — Mais le docteur mayençais ajoute que l'Alsace sera bientôt guérie de sa francophilie, car « les Allemands entrent en Alsace, non avec l'orgueil des vainqueurs, mais avec les sentiments provoqués par le souvenir de leur ancienne amitié. » Qu'eût-ce été, grand Dieu ! s'ils y fussent entrés sans « amitié ! »

Après la guerre, la tactique de Bismarck est de maintenir en France la République, avec le parti radical au pouvoir. C'est pourquoi il jette la suspicion sur les catholiques, dont l'avènement créerait un péril de guerre. Il répète, au cours des années 1872-1875 : « Si la France s'identifie avec Rome, elle devient par là-même l'ennemie jurée de l'Allemagne. Une France qui se soumettrait à la direction de la théocratie pontificale serait incompatible avec la paix du monde. »

En 1874, envoyant Hohenlohe à l'ambassade de Paris, Bismarck lui dit en propres termes : — « Nous sommes intéressés avant tout à ce que la France ne soit pas assez puissante à l'intérieur et assez estimée au dehors pour avoir des alliés. Une République et des troubles intérieurs sont une garantie de la paix. Une forte République est un mauvais exemple pour l'Europe monarchique. »

Ce n'est pas seulement en France que Bismarck poursuit les catholiques ; c'est en Belgique aussi. Il voudrait arracher par ses menaces la démission du ministère catholique belge (on sait que ce n'est qu'aux élections de 1878 que le parti libéral arrivera au pouvoir en Belgique, et pour six ans seulement). Adolphe Dechamps († 1875), chef du parti catholique belge en ces années, se plaignait alors de la pression exercée par l'Allemagne sur le ministère, et disait que sa tâche devenait impossible. Et Hohenlohe, écho fidèle des idées bismarckiennes, note (*Mémoires*, II, p. 321) : — « Pour nous, nous ne pouvons en aucun cas nous réjouir de voir la Belgique gouvernée par des ministres appartenant au parti qui nous fait la guerre. *Tout ce qui est ultramontain gravite autour de la France.* »

Une longue lettre de Geffcken (27 mai 1875) renseigne minutieusement Morier sur les visées de Bismarck. Geffcken, publiciste éminent, ancien ministre résident Hanséatique, était détesté de Bismarck, mais jouissait de la confiance du Kronprinz et était très au courant de la politique allemande. Il écrit donc à Morier que Bismarck, voyant que tous ses efforts pour *internationaliser* sa politique religieuse étaient vains, se trouvait acculé à une guerre extérieure, pour se tirer des embarras de son Kulturkampf avorté. Une guerre, ce ne sera pas facile, parce qu'il faudrait d'abord créer une situation où l'Allemagne semblerait être l'offensée... Mais, poursuit Geffcken, « il est déterminé à annihiler la Belgique qu'il déclare être le foyer des conspirations. Il consentirait aisément au partage de ce pays entre la Hollande et la France, et voudrait désintéresser cette dernière de manière à lui faire accepter définitivement la perte de l'Alsace Lorraine. Il parle avec mépris de l'Angleterre qui ne serait pas capable de donner une aide militaire effective à la Belgique... Il ne craint rien de l'Autriche ; tous ses efforts sont concentrés sur la Russie. » — Car il craint que la Russie ne le laisse pas bouleverser de nouveau l'Europe. C'est pourquoi (février 1875) il y a dépêché Radowitz son âme damnée, pour exposer aux Russes que c'est le moment d'accomplir leurs projets en Orient ; que l'Angleterre, absorbée par l'affaire belge, est incapable d'y opposer une résistance effective ; mais qu'il faut se hâter, agir cet été : Andrassy (le chef du cabinet hongrois) peut être renversé, les élections bavaroises peuvent être défavorables :

> Mais surtout, en supposant que la France refuse le marché, l'armée française n'est pas encore organisée, tandis qu'elle le sera dans quelques années... L'exécution de ce plan, poursuit Geffcken, commença par la note à la Belgique (sur les menées du parti catholique). L'article de la *Post* (de Berlin : 8 avril 1875 : *Der Krieg in Sicht ?* question suivie d'une réponse affirmative) suivit, puis la seconde note. La *Gazette de Cologne* déclara que le même siècle qui avait vu naître la Belgique, la verrait disparaître. Bismarck essaiera de faire de cette question un réel conflit... Vous voyez que nous allons avoir un été assez chaud, mais il faut savoir quelles forces pourront être opposées à ce fou furieux qui va hasarder l'avenir de l'Allemagne par sa politique aveugle. Il y a d'abord l'Empereur... Votre Reine (Victoria) ne pourrait-elle lui écrire, lui dire nettement le but de Bismarck et déclarer que l'Angleterre n'abandonnera jamais la Belgique ? Je ne puis concevoir le paisible langage de vos ministres. Mais la chose la plus importante est d'empêcher une entente de Bismarck avec la Russie...

L'entente redoutée n'eut pas lieu ; et c'est le veto de la Russie qui arrêta les fureurs belliqueuses de Bismarck. La reine Victoria avait, elle aussi, écrit à l'empereur Guillaume pour lui dire, en termes émus et singulièrement graves, ses vives appréhensions contre une guerre injuste et inexplicable. — Morier, de son côté, écrivait (mai 1875) au Kronprinz une longue lettre dont la portée dépasse de beaucoup l'alerte de cette année et qui nous ouvre des jours intéressants sur la philosophie de l'histoire allemande d'aujourd'hui :

> ... Nous sommes, écrit Morier au Kronprinz, nous sommes en face d'un fait (la menace de guerre de Bismarck) d'une importance si grave et si périlleuse pour l'avenir de l'Europe et même de la civilisation humaine, que je confesse le déchirement de mon cœur quand j'y songe, et que je me rappelle, au moins vingt fois par jour, les paroles de Votre Altesse Impériale en 1868, en disant qu'une guerre entre la France et l'Allemagne reculerait la civilisation d'un siècle et que vous feriez tous vos

efforts pour prévenir une telle calamité... Il ne faut pas se dissimuler que *la maladie dont souffre maintenant l'Europe est causée par le chauvinisme allemand, type nouveau et plus formidable de la maladie que le chauvinisme français, car, au lieu d'être spasmodique et indiscipliné, il est méthodique, calculé, de sang-froid et en pleine possession de soi-même...* Si la doctrine qui déclare qu'un danger abstrait, hypothétique, complètement différent d'un danger immédiat et concret, est une raison suffisante pour qu'un voisin plus fort attaque le plus faible et y voie un *casus belli* [1], si une telle doctrine se traduisait par des actes officiels, comme une sommation de désarmement adressée à la France en ce moment, j'ose prophétiser à *Votre Altesse Impériale* que l'Allemagne ne se laverait jamais de la tache qu'un tel retour à un pur *Faustrecht* [2] imprimerait sur elle.

...Si un individu peut le faire sous une impulsion diabolique, une nation ne peut s'offrir le luxe du cynisme et ne peut risquer de se mettre au ban de l'opinion publique, parce qu'une nation ne meurt pas... Nous avons tous été élevés dans la haine du nom de Napoléon Ier; mais j'ose dire que si l'Allemagne attaquait et écrasait la France maintenant, sous quelque prétexte que ce soit, son nom éveillerait plus de haine encore dans l'histoire future. Aucune des circonstances qui peuvent excuser Napoléon n'existe dans le cas présent... Plonger l'Europe dans une nouvelle guerre pour satisfaire la conscience scientifique des professeurs militaires, serait une action marquée de férocité pédante, de cynisme scientifique, de *cruauté académique*, une action que l'histoire n'oublierait jamais et que l'humanité serait longue à pardonner... Sans doute, les armements de la France sont exagérés, mais ce sont les armements du désespoir, les armements d'un peuple qui a la mort dans l'âme... Le danger réel contre la paix se trouve : 1° dans la doctrine des professeurs militaires allemands qui déclarent à priori qu'une guerre est nécessaire d'après des principes scientifiques ; 2° dans les idées personnelles de certains hommes d'Etat qui voient dans une guerre étrangère le moyen de sortir des difficultés intérieures...

Morier s'excusait ensuite de la liberté qu'il venait de prendre. Mais il avait la confiance du Kronprinz, qui lui dit, en le quittant : — « Souvenez-vous que je garde tout ce que vous m'écrivez parmi mes archives les plus secrètes et les plus précieuses. Vous ne pouvez trop m'écrire. »

Bismarck, furieux d'avoir été démasqué, rejeta la faute sur le parti militaire [3]. Il se vengea de Gontaut-Biron en faisant demander son rappel par Hohenlohe, sous prétexte que c'était « un légitimiste ultramontain avec qui il n'avait pas sa liberté de parole et qui ne possédait pas une connaissance suffisante des affaires » (la vérité, c'est que Gontaut-Biron y voyait bien trop clair), et il finit par obtenir en effet ce rappel de la faiblesse de notre gouvernement (1877). Il se vengea du chancelier russe Gortchakoff en faisant frustrer la Russie, au Congrès de Berlin, des avantages remportés au cours de la guerre russo-turque. Il se vengea de Morier en faisant diriger contre lui une campagne de presse des plus violentes (au moyen même de lettres anonymes), au moment où Morier occupait l'ambassade de Saint-Pétersbourg. Il se vengea de Geffcken en le faisant arrêter et traduire devant la Haute-Cour de Leipzig pour avoir publié en l'agrémentant d'additions soi-disant authentiques le Journal du Kronprinz (empereur Frédéric III, † 1888) : — la Haute-Cour de Leipzig acquitta Geffcken, à la grande colère de Bismarck ; et la Russie répondit aux procédés du Congrès de Berlin en s'alliant à nous.

XII. — *Correspondant* du 10 août, fragment incomparable d'épopée française, retrouvé par M. Marc de Germiny (éditeur déjà des *Mémoires* de Cussy) dans les Archives coloniales. C'est l'histoire d'une petite Française du Canada, qui, à quatorze ans, avec deux soldats apeurés et quelques femmes désolées, tint en arrêt, huit jours durant, une bande d'Iroquois. Elle s'appelait Marie-Madeleine : on l'appelait d'ordinaire Magdelon. Elle était la fille de M. de Verchères, gouverneur du fort Verchères, situé à huit lieues de Montréal et à trois lieues du poste le plus voisin. Pendant la seconde quinzaine d'octobre 1696, à la faveur d'une trêve sur laquelle on croyait pouvoir compter de la part des Iroquois, M. de Verchères, mandé par le gouverneur, était à Québec, laissant le fort démuni, avec deux soldats seulement, et sa fille confiée à la garde d'un fidèle domestique.

Or, voici que, le 22 octobre, Magdelon était allée, en compagnie de quelques suivantes, tendre du linge dans la prairie, quand soudain elle voit remuer les buissons : quelques têtes affreuses émergent, des coups de feu éclatent : — « Sauvez-vous, mademoiselle, voici les Iroquois ! »

Ils étaient là une cinquantaine, avançant par

[1] Allusion à un propos tenu par Radowitz, le 21 avril précédent, à notre ambassadeur Gontaut-Biron, à un dîner chez l'Ambassadeur d'Angleterre :

« Vous nous rassurez sur le présent, dit Radowitz ; mais *l'avenir, en répondez-vous ?* Pouvez-vous affirmer que la France, ayant repris son ancienne prospérité et réorganisé ses forces, ne retrouvera pas alors des alliances qui lui manquent aujourd'hui, et que les ressentiments qu'elle conserve très naturellement pour la prise de ses deux provinces, ne la pousseront pas à déclarer la guerre à l'Allemagne ? Si la revanche est la pensée intime de la France, pourquoi attendre pour l'attaquer qu'elle ait repris des forces et qu'elle ait contracté des alliances ? Convenez en effet que politiquement, philosophiquement *et même chrétiennement*, ces déductions sont fondées et que de semblables préoccupations sont bien faites pour guider l'Allemagne ! »

Voir, sur l'ambassade de Gontaut-Biron à Berlin, les *Mémoires* eux-mêmes de l'ambassadeur : *Ami* 1906, p. 794-5 ; 1908, p. 461.

[2] Ou *droit de la poigne*. Sur le *Faustrecht* allemand, tel que l'enseignent les professeurs allemands, voir *Ami* 19 3, p. 736 8.

[3] Comme le constate Morier, c'est Moltke qui devint le bouc émissaire. Bismarck, quand il se voyait ainsi pris, tenait des propos étonnants et ne reculait devant aucune gasconnade. C'est ainsi qu'il disait gravement à lord Russell que la presse berlinoise était aux mains des Jésuites et échappait à son action. Il reprochait au prince de Polignac, l'attaché militaire français, d'avoir osé « parler des tendances agressives des généraux prussiens. » Il accusait Gortchakoff d'avoir ourdi lui-même l'intrigue, de complicité avec la France, pour donner à ses dépens (de lui Bismarck) une représentation de cirque et paraître aux yeux de la société française comme un ange gardien en robe blanche et avec des ailes, au milieu d'un beau feu de Bengale. Il s'emportait contre la reine Victoria, qui avait pris au sérieux de faux bruits ; il l'appelait « la dame exaltée ». Il s'emportait contre les ultramontains. Il s'emportait contre tout le monde. Le monde était une caverne de bandits, tous conjurés contre lui-même, prince de Bismarck, humble victime innocente.

grands bonds silencieux. Magdelon fuit vers le fort, de toute la vitesse de ses petites jambes, se recommandant à sa sainte patronne, à la bonne Vierge, aux soldats de son père aussi : car, tout en courant, elle appelle aux armes.

Pauvres soldats ! ils sont deux, et ils ne songent pas même à essayer un commencement de résistance. C'est Magdelon qui va leur rendre du cœur, les pousser à l'action : — « Battons-nous jusqu'à la mort pour notre patrie et pour notre religion ! » Et elle les houspille, leur fait honte, les conduit aux remparts, les pousse successivement à chacune des embrasures, « afin de donner à connaître aux ennemis que nous disposons de beaucoup de monde. » Elle fait taire les femmes qui crient, qui hurlent : qu'elles se gardent de « faire croire, par leurs clameurs, aux Iroquois que la forteresse est sans ressources et les occupants sans espérance ! » Elle les arme ; elle-même, de ses mains, charge un canon, y met le feu. La nuit arrive, dans une tempête de neige et de grêle ; elle organise le guet ; elle ordonne que, à tout instant, le cri de veille : « Bon quart ! » retentisse sur les remparts, afin de faire croire que le poste est pourvu d'une nombreuse garnison. Et cette ruse de guerre réussit : les assaillants ont avoué ensuite qu'ils songeaient à tenter l'assaut durant la nuit, mais que la garde qu'on faisait sans relâche sur les remparts les en avait empêchés.

Les journées cependant se passaient, et les secours n'arrivaient point. Le découragement gagnait les assiégés, et l'on parlait d'essayer de gagner, à l'abri des remparts, la rive du Saint-Laurent, de s'embarquer sur le fleuve et de se réfugier dans quelque poste voisin. Mais Magdelon, avertie de ce qui se tramait, réunit « ses hommes » et les harangue : jamais elle ne désertera, il est d'une conséquence infinie que les sauvages n'entrent pas dans une place française, car alors ils jugeraient de la faiblesse des autres par celle dont ils se seraient emparés, et leur audace en grandirait d'autant... Quelle lucidité et quelle puissance de patriotisme dans ce jeune cœur !

Enfin, après six bons jours, dans la nuit du 28 au 29 octobre, voici le secours attendu : le lieutenant de la Monnerie, avec quarante hommes, arrive, par eau, de Montréal... Qui vive ?... Magdelon s'en va, au bord de l'eau, attendre le Français :

— « Monsieur, soyez le bienvenu, je vous rends les armes.

— Mademoiselle, fait galamment l'officier, elles sont en bonnes mains.

— Meilleures que vous ne croyez, » riposte fièrement la fillette.

Le récit de ces choses fut envoyé à Versailles. Le roi ordonna que l'on s'occupât de Magdelon, dont la famille était pauvre. On la dota ; et Marie-Madeleine de Verchères épousa un brillant officier, M. de la Pérade de la Naudière. Elle fut bonne épouse, bonne mère, eut de nombreux enfants (les documents officiels n'ont gardé trace que d'un fils, officier dans les troupes canadiennes, passé en France après la capitulation de Montréal) ; elle se retrouva guerrière quand il le fallut ; et nous la voyons encore en 1722 assommer quelque douzaine de sauvages à coups de casse-tête. Elle mourut en 1752, âgée de soixante-dix ans, assez tôt pour n'avoir pas la douleur de voir le Canada tomber aux mains de l'Angleterre.

Quand elle mourut, elle était oubliée en France. Elle n'avait pas eu son Homère. Les poètes de ce temps-là chantaient autre chose, et réservaient leur goût à des héroïnes d'autre calibre. Et le « roi » de cette littérature « philosophique, » quand le Canada fut menacé, ne daigna pas intéresser l'opinion publique à ces « quelques arpents de neige, » — oui, d'une neige, — comme disait éloquemment l'autre jour à Québec M. Etienne Lamy, — d'une neige « rougie par un sang plus français que leur encre. »

XIII. — *Correspondant* du 25 sept., M. Pierre Dahmen, à propos du Congrès catholique allemand d'Aix la-Chapelle, parle de la Science des Missions. Il y a une Science des Missions, en Allemagne. Ce sont les protestants qui ont commencé et qui depuis longtemps assuraient à leurs « missionnaires » « tous les avantages d'une organisation savamment combinée pour assurer le maximum de succès. » Et l'on nous invite à chercher, dans cette organisation scientifique de la *Missionswissenschaft*, « la raison ou du moins l'une des raisons de la supériorité qu'au commencement du vingtième siècle *le prosélytisme évangélique* semblait avoir acquise en maint endroit sur l'apostolat catholique » : voilà qui fera sourire tous nos missionnaires catholiques. Si les protestants enregistrent des listes d'adhérents plus longues que les nôtres (aux Indes, nous dit-on, pendant la période décennale 1901-1911, les catholiques ont augmenté de moins de 25 %, les protestants de près de 57 %, — donc plus du double), cela tient à des raisons qui n'ont rien de scientifique.

Souhaitons bonne chance à la nouvelle Science. Une chaire en a été érigée à la Faculté de théologie catholique de Münster en Westphalie (titulaire, Docteur Schmidlin) ; d'autres chaires sont en préparation ; des revues « scientifiques » ; un Institut international... La nouvelle Science

va se mettre à élaborer les principes et règles de l'apostolat et de son organisation scientifique, tant à l'étranger que dans la mère-patrie. Par exemple, elle va mettre à l'étude les raisons qui, au point de vue dogmatique, exégétique, éthique, et. dans un autre ordre, au point de vue éducatif, expliquent ou plutôt imposent l'apostolat et en font une obligation sacrée de l'Eglise. Elle s'occupe également des méthodes d'organiser, le plus efficacement possible, le recrutement de l'armée des apôtres de l'Evangile ; des méthodes de formation les mieux adaptées à leur œuvre future. Elle les suit d'ailleurs dans leur champ de labeur pour guider leurs pas dans ce monde inconnu de religions et de races si diverses, pour leur indiquer les méthodes variées d'évangélisation, d'apologétique, d'exposition des dogmes chrétiens à la portée de peuples d'une culture si éloignée de la nôtre...

Lire, dans *Etudes* des Jésuites du 5 octobre, un bon article du P. Emonet sur la *Semaine d'ethnologie religieuse* (la première de ce genre) qui s'est tenue à Louvain, du 27 août au 4 septembre dernier (et qui avait été annoncée déjà par un article du P. Frédéric Bouvier, *Travaux de missionnaires*, dans *Etudes* du 5 août) : les missionnaires sont tous ethnologues-nés ; nul n'est mieux placé qu'eux pour fournir à nos professeurs d'Universités les données ethnographiques voulues. Nos professeurs leur reprochent seulement de n'être pas assez initiés aux « procédés critiques » dont l'emploi assurerait à leurs observations une utilisation plus prompte. La principale originalité des Semaines d'ethnologie religieuse sera « de s'adresser aux futurs missionnaires, et de leur offrir une initiation technique aux connaissances dont ils ont besoin pour mener à bonne fin leur enquête. »

Questions diplomatiques et coloniales, 1er octobre : article (alarmiste) du lieutenant-colonel Debon sur un récent projet d'armée annamite : — « Créer une armée de 85 000 Annamites, que renforceraient 85.000 réservistes instruits, commandés par des officiers indigènes, est peut-être une généreuse utopie, mais à coup sûr une folie à l'heure présente. » — Même no, bonnes études d'ensemble sur les opérations militaires au Maroc, et sur les armées des Etats danubiens et balkaniques en 1912.

Dans *Chroniques de la Manécanterie*, lire une étude, documentée et intéressante, sur *l'introduction de l'orgue dans le culte chrétien* par M. J. Rebufat (travail commencé no de juillet, continué en août, septembre, octobre).

La *Société des Etudes Robespierristes* dote la France et l'univers d'une édition des *Œuvres complètes* de Maximilien Robespierre (Paris, Leroux) : a déjà paru, dans la Ire Partie, *Robespierre à Arras*, le tome I, *Les Œuvres littéraires en prose et en vers*, in-8, 7 f. ; on annonce, en cours, le tome II, *Les Œuvres judiciaires*.

XIV. — Elie de Cyon est mort à Paris, le 4 de ce mois. C'est un grand physiologiste qui disparaît. Nous avons retracé ici sa carrière scientifique (*Ami* 1910, p. 440-441, p. 837 ; 1911, p. 839-840). Elle a été brillante, et de très bonne heure. Il y a près d'un demi-siècle, tout à fait à l'aube de sa vie de savant, que sa découverte des nerfs cardiaques (en 1866) arrachait un cri d'admiration à Claude Bernard, sa découverte surtout du mécanisme du nerf dépresseur, de ce nerf sensible qui télégraphie au cerveau toutes les émotions du cœur et veille en même temps sur son intégrité en réglant son travail et en avertissant, au moindre danger, les centres vaso-moteurs du cerveau, ce qui les force à élargir toutes les artères du corps. — Puis, à partir de 1872, il oriente ses efforts vers l'étude des rapports fonctionnels entre l'organe de la vue et le labyrinthe de l'oreille, et, à travers une quantité de Mémoires et travaux (publiés pour la plupart en français ou en allemand, quelques-uns en russe sa langue maternelle, un en latin), il aboutit à la démonstration définitive de cette vérité qui intéresse la philosophie, à savoir, que c'est le labyrinthe de l'oreille qui est l'organe 1o du sens géométrique, origine du concept d'espace, et 2o du sens arithmétique, origine des concepts de temps et de nombre.

Vers 1880, il s'était lancé fortement dans la politique. Il fut un des ouvriers les plus actifs de l'alliance franco-russe. Il collabora, à ce titre, à la *Nouvelle Revue* (Mme Juliette Adam) et écrivit nombre de brochures et d'ouvrages de longue haleine (en dernier lieu, sa volumineuse *Histoire de l'entente franco-russe 1886-1894, Documents et souvenirs*, gr. in-8 de xv-494 p., Lausanne 1895). Il prit même, un temps (1881), la direction du *Gaulois*, mais à titre provisoire, dit-il *(Dieu et Science*, 2e édit., p. 460), « et dans le seul but de combattre la politique antireligieuse. » Il était d'ailleurs en tout ceci fort désintéressé, étranger à toute ambition personnelle. Son activité politique a été bienfaisante pour notre pays ; mais à lui même elle n'a rapporté qu'ennuis et tracasseries.

Dans les notices que l'*Ami* a consacrées à ses ouvrages, il n'a été que discrètement question de ses idées religieuses. C'est que, la première fois que j'eus à parler de lui (lors de la Ire édition de *Dieu et Science*), il était encore en travail de conversion. Il était né israélite, et sujet russe (arrière-petit-fils d'un rabbin dont la mémoire est restée en vénération en Galicie). Au cours de ses campagnes politiques, il fut amené à connaître de plus près le christianisme, et reçut le baptême, mais dans l'Eglise russe. De bonne heure toutefois il entrevit, sinon encore la vérité absolue de la seule Eglise catholique, tout au moins la nécessité de l'union entre ces Eglises qui s'anathématisaient. Malheureusement, on le mit en rapports, à Paris, avec des ecclésiastiques fortement teintés de libéralisme et qui peut-être, pour le mieux attirer, accentuèrent encore leur libéralisme. Que c'était bien mal le connaître !

Car il était avant tout un homme d'ordre, un homme épris du principe d'autorité ; et ce qui a le plus contribué à l'orienter vers Rome, c'est l'anarchie et la désorganisation croissante, irrémédiable, dont toutes les Eglises séparées de Rome lui offraient le spectacle, tandis qu'à Rome il voyait le principe d'autorité maintenu toujours debout, en dépit de toutes les attaques et de toutes les embûches que dressaient à l'encontre les ennemis du dehors et du dedans : pour lui, ce fut la preuve que le doigt de Dieu était là.

Aussi, ces dernières années, était-il travaillé fortement du besoin de rentrer dans l'Eglise Romaine. Il fut longtemps toutefois sans s'en ouvrir : il avait entendu parler, en Allemagne ou ailleurs, du « modernisme » du clergé français, et il redoutait étrangement de se heurter à du modernisme chez les prêtres qu'il pouvait rencontrer... Celui qui écrit ces lignes fut mis en relations avec lui

par un ami commun (professeur d'une Université allemande). J'eus avec lui une série d'entretiens dans l'année qui précéda sa conversion. Il ne nous avait dit clairement ni à l'un ni à l'autre son dessein. Est-ce de dessein qu'il fallait parler déjà? Velléité seulement peut-être encore. Mais il mettait tant d'insistance à parler de Rome, que manifestement la grâce était là qui frappait à la porte. On pria beaucoup pour lui. Il était loin encore de se rendre. Il voyait bien la nécessité de l'union; mais il rêvait d'une union qui eût été plutôt une alliance, et non une rentrée soumise de l'Eglise Russe dans le sein de l'Eglise Romaine : — « C'est cela, lui dis-je un jour, entre Pétersbourg et Rome quelque chose dans le genre de votre alliance franco-russe? » On verra, dans l'essai que l'*Ami* donnera le mois prochain sur Soloviev, à quelles objections, à quelles chimères peut se raccrocher, chez une âme travaillée de la grâce, le démon du schisme.

Au fond, cependant, il était beaucoup plus près de la vérité qu'il ne le disait et que peut-être il ne se l'avouait à lui-même. Au cours d'une crise cardiaque qui fit trembler pour sa vie, il demanda en hâte à être reçu dans l'Eglise Romaine et fit son abjuration (octobre 1910).

Dès lors il ne fut plus question d'objections ni de difficultés. Une paix profonde s'était répandue dans son esprit et dans son cœur. Il était le plus candide et le plus soumis des enfants de l'Eglise. Il avait un flair étonnant pour discerner les plus légères traces d'esprit moderne. Telle revue catholique, d'allure très scientifique, qui avait sollicité alors sa collaboration, se vit éconduire parce que du premier coup il la devina affligée du snobisme des pseudo-grandeurs et de la manie des compromissions et concessions injustifiées. Dans les lectures très variées qu'il fit au cours de ses années d'enquête religieuse, il percevait avec une sûreté admirable ce qui rendait un son catholique absolument pur, et ce qui rendait un son mêlé, fêlé. Il avait, à un degré aigu, le sens mystique, ce sens que l'on constate si souvent chez nos grands médecins, tandis que nos petits docteurs vont répétant qu'ils ont exploré, de leur scalpel, le tout de l'homme et qu'ils n'y ont pas surpris trace de ce qu'on appelle âme. Il avait une tendre dévotion à la Sainte Eucharistie et regrettait vivement que le mal qui le clouait à son fauteuil ne lui permît pas d'aller la recevoir à son église paroissiale. Certaines réponses qu'il avait lues dans l'*Ami* l'ont comblé d'une joie indicible : — « Mais nos frères séparés de Russie ne savent pas cela, ne soupçonnent pas cela, disait-il : quel malheur ! » Il était très dévoué à l'*Ami*, qu'il avait appris à connaître ces années-ci ; et chaque année il voulait aider à payer leur abonnement certains prêtres nécessiteux. Ceux qui en ont profité auront pour lui un souvenir dans leurs prières... Et tous nos lecteurs le recommanderont à Dieu. C'est principalement en vue de solliciter leurs pieux suffrages que nous écrivons ces lignes. Nous avons dégagé ailleurs la vertu apologétique de son œuvre scientifique : nos lecteurs savaient que c'était un puissant esprit. Ils sauront maintenant que ce fut aussi un noble cœur et une âme de droiture et de simplicité.

QUESTIONS
de science ecclésiastique

CONSULTATIONS DIVERSES

Q. — J'ai sur ma paroisse un oratoire privé, servant en même temps de sépulture au propriétaire.

Ce dernier a exigé que toutes les cérémonies des obsèques fussent faites dans sa chapelle. N'est-ce point contraire au droit ?

L'autorisation d'inhumer dans cette chapelle — accordée par l'évêché — ne stipule nullement ce privilège, et de plus le titre d'érection de l'oratoire stipule qu'on ne peut y faire aucune fonction curiale.

R. — Les funérailles, comme droit paroissial, sont réservées au curé. Cependant, il n'est pas permis à celui-ci soit de les faire par lui-même dans les oratoires domestiques, soit d'autoriser les autres à les y faire. Le motif, c'est que les funérailles comportent, d'après le Rituel, le chant de l'office funèbre et la messe, toutes choses qui sont interdites dans les oratoires domestiques [1].

Q. — La loi concernant les retraites ouvrières oblige-t-elle en conscience le patron à payer sa cotisation en faveur de l'ouvrier ?

R. — Oui, le patron est obligé en conscience de payer la cotisation que la loi lui impose pour l'ouvrier. En omettant de le faire :

1° Il pécherait contre la justice légale; c'est évident.

2° Il pécherait aussi, selon nous, contre la justice commutative envers son ouvrier. En effet, quand celui-ci entre à son service, il intervient un contrat plus ou moins explicite. Les conditions de ce contrat sont, en dehors des stipulations particulières, l'accomplissement tant par le patron que par l'ouvrier des prescriptions imposées par la loi. Or la loi impose au patron une cotisation pour que son ouvrier puisse bénéficier des retraites ouvrières. Si donc celui-ci, par suite du refus du patron, est privé de ce bénéfice, ou, pour en jouir, est obligé de verser deux cotisations, il est victime d'une injustice. Le patron qui en serait l'auteur responsable devrait la réparer.

Q. — Le *Directoire* d'une Congrégation religieuse, qu'il soit imprimé ou lithographié, doit-il porter l'*Imprimatur* de l'Ordinaire ?

R. — D'après l'enseignement commun, c'est moins l'*impression* d'un ouvrage qui est défen-

[1] Duballet-Tachy, *Traité des choses ecclésiastiques*, n. 235.

due avant la censure de l'évêque que sa *divulgation publique*. « Prævia censura, dit Vermeersch, non tam requiritur ut *typis mandetur* liber, quam ut *in vulgus* spargantur exemplaria. Fere perpetuo enim in Constitutione licentia petenda vel necessaria dicitur ut opus *edatur*, *edatur in lucem*, *publicetur*, *fiat publici juris*...[1] »

D'après cela, il est facile de répondre à votre question par une double supposition :

1° Si les religieux gardent *pour eux seuls* le livre en question, comme cela se fait ordinairement, ils ne sont pas soumis à la loi, le livre n'étant pas publié

2° Dans le cas contraire, ils y seraient soumis, si tant est qu'un *Directoire* de Congrégation rentre dans une des catégories de livres qui ne doivent pas être publiés sans approbation.

Q. — Quelles sont les attributions de l'évêque diocésain dans sa visite canonique faite pendant la tournée pastorale à une communauté de religieuses à *vœux simples* et *semi-cloîtrées*, c'est-à-dire ne pouvant pas sortir de leur couvent, et dont l'Institut a été approuvé par Rome ?

R. — Les règles à suivre par l'évêque diocésain dans sa visite canonique à une communauté de religieuses à vœux simples approuvée par Rome, se trouvent dans la constitution *Conditæ a Christo* du 8 décembre 1900, ch. II, art. V. Nous en avons donné le texte en 1901, p. 47, et un commentaire détaillé en 1905, p. 730.

Q. — Quelle gravité comporte l'irrévérence commise par un fidèle qui, en état de grâce, communie pour un motif *purement humain ?*

R. — On peut dire 1° en général qu'une personne en état de grâce et tenant à y rester, si elle communie pour un motif purement humain, ne commet pas de péché mortel, car on ne commet pas de péché mortel sans le savoir et sans le vouloir, et dès lors qu'elle tient à rester en état de grâce, si elle savait faire un péché mortel, elle ne communierait plutôt pas.

On peut dire 2° que si ce motif purement humain n'est pas mauvais en soi, et n'est pas le seul ni même le principal qui porte à communier, il ne doit même pas y avoir de péché véniel.

On doit dire 3° que s'il était le seul, ou même le principal, il devrait y avoir péché véniel, car il y a toujours quelque chose de désordonné à subordonner un acte grand et sublime comme celui de la communion à une fin purement humaine.

On doit dire 4° que le péché véniel serait plus grave si ce motif purement humain renfermait déjà en lui-même un péché véniel, comme par exemple celui de l'orgueil. Cependant il ne vicierait pas entièrement l'acte de la communion, dès lors qu'on veut quand même bien communier et rester en état de grâce, et alors il ne serait pas fin unique.

[1] *De prohibitione et censura librorum*, Romæ, 1906, p. 130, n. 104.

Enfin on doit dire 5° que si ce motif purement humain renfermait en lui, de manière quelconque, un péché mortel dont on se rendrait suffisamment compte, la communion deviendrait sacrilège.

Pour plus de détails, se reporter à l'*Ami* 1911, p. 909 et 910.

Q. — Peut-on admettre comme marraine une femme mariée civilement à un homme divorcé ?

La situation fausse de cette femme n'est pas connue dans la paroisse où se fera le baptême, ni par le curé, ni par la famille qui a choisi cette marraine. Un curé, parent de la dite femme, est seul au courant : doit-il prévenir son confrère, qui est en même temps son successeur ?

R. — A notre avis, la défense de l'Eglise doit prévaloir, à raison du scandale qui peut résulter plus tard si la situation fausse de la marraine vient à être découverte.

Comme il s'agit d'une loi publique, ou bien nous demanderions une ligne de conduite à l'administration diocésaine ; ou bien nous préviendrions le curé intéressé, qui pourrait s'en tirer en évitant de laisser la marraine toucher l'enfant au moment du baptême et en ne la mentionnant pas comme marraine dans l'acte de baptême.

Q. — Dans mon église, on a grande dévotion pour brûler des cierges aux statues de la T. S. Vierge et de S. Antoine. Jusqu'ici j'avais pensé que, déduction faite des frais de cire, le produit devait être partagé entre l'église et le curé. *Quid* de mon opinion ?

R. — Pour s'attribuer une partie quelconque d'une somme versée par les fidèles, il faut avoir, ou bien le consentement, soit tacite, soit explicite des donateurs, ou bien fournir un travail méritant salaire.

Dans le cas posé, il y a de la part du curé un véritable travail à tenir la comptabilité des cierges brûlés devant les statues, et ce travail légitime une indemnité. Le partage par moitié avec la fabrique de l'église ne nous semble pas dépasser les limites permises.

Q. — Une personne qui se confesse le jeudi à l'occasion du Premier Vendredi, est-elle obligée de retourner à confesse pour gagner l'indulgence de la Portioncule qui tombe le dimanche suivant? C'est le cas par exemple pour la Portioncule du 1er dimanche d'octobre.

R. — Un indult du 14 juillet 1894 permet de faire la confession pour la Portioncule du 2 août dès le 30 juillet entier, pourvu que les autres œuvres prescrites se fassent au moment voulu. Mais pour l'indulgence *toties quoties* de la fête du Saint Rosaire, la confession ne peut pas se faire avant le *vendredi* qui précède la fête. *(Ami* 1904, p. 141). Une nouvelle confession n'est pas nécessaire à ceux qui ont l'habitude de se confesser chaque semaine, ou chaque quinzaine dans les diocèses qui ont un indult.

L' « AMI DU CLERGÉ » ET LES LIVRES

Comptes rendus bibliographiques

Dictionnaire d'Histoire et de Géographie ecclésiastiques, publié sous la direction de Mgr Alf. Baudrillart. — Fasc. VI : *Albert-Albus.* Fasc VII : *Alcaini-Alidosi.* — Paris, Letouzey et Ané.

Avec le fascicule VI s'achève le tome Ier, contenant plus de 850 pages et allant du début de la lettre A jusqu'à *Albuquerque*. Dans une courte préface, Mgr Baudrillart s'explique rapidement sur les difficultés qui ont fait d'abord hésiter les directeurs de l'entreprise et retardé l'apparition des premiers fascicules. « Nous avons mieux aimé commencer tout de suite, dussions-nous d'abord n'avancer que lentement, plutôt que d'attendre encore un an ou deux sans rien faire paraître. Désormais l'œuvre est bien en train et nous espérons que rien ne troublera le cours régulier de la publication. » Il nous est d'autant plus agréable d'enregistrer cette assurance que les inévitables lenteurs du début avaient soulevé des réclamations trop acrimonieuses pour être dictées par des soucis scientifiques. Que ces détracteurs de la première heure considèrent maintenant l'œuvre à ce jour accomplie et qu'ils en mesurent, s'ils en sont capables, la valeur, la richesse et la solidité. Il n'est pas nécessaire d'être homme du métier pour comprendre bien vite qu'après son achèvement ce grand travail restera un monument de l'érudition ecclésiastique, une de ces œuvres dont les travailleurs ne peuvent négliger le secours, comme le sont celles de l'érudition bénédictine.

Parmi de très nombreux articles d'étendue ou de portée plus restreinte, ceux sur *Albi*, les *Albigeois* et la *Croisade des Albigeois* sont particulièrement à signaler. La monographie historique du diocèse d'*Albi* (L. de Lacger) est l'une des mieux comprises parmi les notices analogues données jusqu'ici. Les deux autres articles sont dus à M. J. Guiraud que désignaient pour ce travail son édition du *Cartulaire de N.-D. de Prouille* et ses autres travaux historiques. M. Guiraud n'admet point, et il a raison, que l'on ne puisse accorder créance aux documents que nous possédons sur les Albigeois pour cette simple raison qu'ils proviennent presque tous de sources catholiques. C'était l'opinion d'Albert Réville et de Charles Molinier ; ils refusaient d'écouter « la voix des juges devenus trop souvent des bourreaux ». Mais le sentiment secret qui guidait ces écrivains est facile à deviner. Un historien protestant, Schmidt, va nous en fournir l'explication et en même temps découvrir l'inanité de leur opinion. « On a voulu contester, écrivait-il en 1848 dans son *Histoire de la secte des Cathares ou Albigeois*, la vérité de ces témoignages dans l'intention de sauver les Cathares du reproche de dualisme ; mais par la comparaison des auteurs des différents pays et des différents siècles, nous prouverons que ce reproche n'est que trop mérité ; les adversaires sont, en général, dignes d'une confiance qu'on ne pourrait leur refuser que par des préventions dogmatiques. »

De fait, ainsi que le démontre M. J. Guiraud, les Cathares peuvent se diviser en deux groupes distincts : les uns, les dualistes, plus rapprochés du manichéisme, enseignaient l'existence de deux dieux, également puissants, l'un bon et l'autre mauvais ; les autres, les monarchiens, moins éloignés du catholicisme, croyaient à l'unité divine et au triomphe final du bien sur le mal. Que la théorie des deux principes, tout absurde qu'elle est, ait été courante chez les Cathares, de multiples documents en font foi, *sommes*, dépositions de témoins au cours de la grande enquête entreprise en 1245 dans le Haut-Languedoc par les dominicains (ils reçurent les dépositions de 5.638 témoins, chiffre de Mgr Douais). « Il y a deux dieux : l'un, le bon, a fait le monde invisible ; l'autre, le mauvais, les choses visibles », déclare l'un d'eux conformément à la doctrine générale. Obligés de tirer toutes les conséquences de ces principes une fois posés, les Cathares arrivaient aux conclusions les plus extravagantes : le dieu de l'Ancien Testament, Jéhovah, n'était autre que le démon lui-même ; patriarches et prophètes, Abraham et Moïse n'étaient par suite que des instruments du démon suscités par lui pour propager son culte ; le précurseur saint Jean-Baptiste n'était non plus qu'une créature de Satan, suprême effort pour empêcher la Rédemption. D'ailleurs le Christ n'était pas Dieu. Là-dessus la doctrine cathare est bien certaine. Il n'était ni Dieu ni homme, mais un des nombreux Fils de Dieu, c'est-à-dire un ange adopté par Dieu. N'ayant pas une nature humaine, le Christ n'avait donc ici-bas que revêtu des apparences ; ni sa Passion, ni sa résurrection n'avaient une existence réelle. Sa mission n'avait d'autre but que l'enseignement : enseigner aux hommes que Jéhovah et les idoles du paganisme étaient autant de formes sous lesquelles on adorait Satan. L'Eglise en proclamant que le Nouveau Testament est la continuation de l'Ancien et non pas sa négation, fait donc œuvre diabolique, et c'est pourquoi les Cathares lui vouaient une haine si féroce.

Mais ce n'était pas seulement contre les enseignements essentiels de l'Eglise, c'est à la vie sociale elle-même qu'attentait l'hérésie cathare. Par la pratique de l'*endura*, jeûne rigoureux destiné à combattre Satan dans le corps qui est son œuvre, elle conduisait parfois au suicide par inanition. La vie étant le pire des maux, la communiquer était collaborer avec Satan, c'était un crime. « On ne peut se sauver dans l'état du mariage ». L'union libre ou l'abandon de la famille étaient les conséquences fatales de ces principes. D'autres théories cathares n'étaient pas moins subversives. Au jour de leur initiation, les Cathares faisaient vœu de ne jamais prêter aucun serment ; tout serment était illicite, qu'il soit faux ou sincère. Dans une société comme celle du moyen âge où les rapports des hommes entre eux étaient toujours garantis par le serment, une telle pratique bouleversait toute la vie sociale. De même encore les Cathares rejetaient la peine de mort. Toute guerre était criminelle, tout soldat un assassin ; tout juge condamnant à mort en était un autre.

Ainsi donc l'Eglise, en combattant cette hérésie, travaillait pour l'ordre social tout entier, menacé par des théories subversives qui attaquaient à la fois la patrie, la famille et les lois politiques. Voilà des vérités que M. J. Guiraud établit très nettement et qu'il était fort opportun de préciser en présence des récits tendancieux de certains historiens qui présentent volontiers les Cathares comme des saints d'une perfection irréprochable. Sur la croisade elle-même les erreurs historiques ne sont pas moins répandues, bien que la vérité soit établie depuis de longues années.

Le 22 juillet 1209, donc, l'armée des croisés, conduite par Arnaud Amaury, abbé de Cîteaux et légat apostolique, arrivait sous les murs de Béziers. Le seigneur de cette ville, Raymond-Roger, un des protecteurs de l'hérésie, s'était enfermé dans la forte place de Carcassonne, laissant à Béziers une assez faible garnison. Les habitants,

malgré cela et malgré les instances de leur évêque, Réginald de Montpeyroux, résolurent de résister. Mais ils succombèrent au premier assaut et, le même jour, les croisés entrèrent dans la ville. Malheureusement ils souillèrent leur triomphe par un carnage trop fameux. Un grand nombre de vaincus furent massacrés et la ville fut en grande partie brûlée par les vainqueurs. Quel fut le nombre des victimes ? On ne peut le déterminer avec exactitude. Le moine allemand Césaire d'Heisterbach, ce compilateur de légendes qui écrivait loin des événements et soixante ans après, ne recule pas devant le chiffre fantastique de cent mille victimes. Mais la ville de Béziers, au XIIIe siècle, en y comprenant même la garnison, ne comptait guère plus d'une quinzaine de mille habitants. Le légat Arnaud de Cîteaux, témoin oculaire comme nous savons, porte le total des victimes à ce chiffre de 15.000, et c'est déjà un total effrayant. Mais sur qui retombe la responsabilité de ce terrible massacre ? Incontestablement sur les bandes de ribauds et de truands, sur les « goujats », comme dit dom Vaissette dans son *Histoire de Languedoc*, sur ce ramassis de gens sans aveu qui suivaient l'armée des croisés comme, on peut dire, toutes les armées au moyen âge. Qu'on se souvienne des escortes mal famées qui suivaient également les chrétiens en Orient. Les documents nous apprennent que ce sont ces bandes qui, en repoussant une attaque des assiégés, entrèrent par surprise dans la ville ; les croisés ne firent que les suivre. Il semble que les chefs des croisés ne s'opposèrent pas à ce massacre, qu'au contraire ils le laissèrent exécuter dans le but de terroriser les populations. N'empêche que le mot fameux attribué au légat Arnaud est une pure légende. D'après Césaire d'Heisterbach, le seul qui rapporte le fait, et nous venons de rappeler à quel point il manque d'autorité, les croisés auraient consulté Arnaud sur la difficulté de reconnaître, parmi les vaincus, les catholiques et les hérétiques. Arnaud alors aurait répondu le mot fameux : « Tuez-les tous ! Dieu connaîtra les siens. » Or dès 1861, M. Tamizey de Larroque a démontré l'invraisemblance de ce récit et l'auteur des *Sources de l'histoire de France*, A. Molinier, qui ne dissimule pas son aversion pour les croisés, le déclare lui aussi « absolument apocryphe ». On ne voit pas très bien, en effet, comment les bandes lancées au pillage auraient été prises tout à coup de scrupule et auraient consulté le légat sur la manière d'organiser le massacre. Mais surtout aucun écrivain contemporain, aucun témoin digne de foi ne rapporte ce mot barbare. Les écrivains les mieux placés pour connaître ce qui se passait du côté des croisés, comme Pierre de Vaux-Cernay, ou du côté des Albigeois, comme Guillaume de Puylaurens, ignorent totalement pareille anecdote. Il est donc évident que c'est un racontar d'origine postérieure sorti de l'imagination des légendaires.

Parmi les biographies les plus remarquables de ces deux fascicules nous devons signaler les suivantes. *Antoine d'Albon* (J.-B. Vanel), qui, à titre d'abbé de l'Ile-Barbe, transforma le monastère bénédictin en un chapitre de chanoines, puis, en qualité de lieutenant du roi en Lyonnais, eut à repousser les coups de main des réformés et à punir le meurtre du savant Barthélemy Aneau, assassiné par un fanatique orthodoxe, et enfin occupa le siège archiépiscopal de Lyon pendant quelque dix années (1564-1573). Quelques obscurités de détail cependant dans cette biographie. — Jeanne d'*Albret* (L. Guérard), excellent travail, parfaitement documenté. — Andréa *Alciati* (G. Constant) : l'auteur montre bien les grands et les petits côtés de cette riche nature, de cet homme qui fut à la fois poète, historien, critique littéraire, théologien, et surtout le premier des juristes modernes. — *Alcuin* (P. Moncelle). Très érudite vue d'ensemble sur l'homme (anglo-saxon d'origine, peut-être moine de saint Benoît, en tout cas revêtu du diaconat, qu'il ne voulut pas dépasser, puis abbé de Saint-Martin de Tours, et après sa mort inscrit par Raban Maur, son disciple, dans son martyrologe), sur le ministre de Charlemagne (professeur infatigable, il contribua largement à la renaissance du IXe siècle et mérite à bon droit le titre d'« instituteur de l'Allemagne »), et sur le savant, le théologien et l'exégète. Girolamo *Aleandro* (J. Paquier), le fameux humaniste qui, devenu prêtre vers l'âge de quarante-cinq ans, appliqua ses brillantes facultés intellectuelles et son énergie morale, pendant les vingt dernières années de sa vie, à abattre la Réforme protestante et à préparer la Réforme catholique. Il mourut découragé par les progrès du protestantisme, confiant sa tristesse à l'épitaphe grecque qu'il composa deux jours avant sa mort : « Je suis mort sans regret, j'ai cessé de voir des choses plus tristes que la mort. » Cette biographie a été très heureusement confiée à M. J. Paquier, auteur d'une savante monographie d'Aléandre. — Bienheureux Louis *Alleman* (G. Mollat) : ce fut, comme on sait, le président du Concile de Bâle et l'instigateur du schisme ; c'est lui qui par ses intrigues fit élire en 1439 l'antipape Félix V (Amédée VIII de Savoie). — Charles d'*Alençon*, archevêque de Lyon, fameux par ses luttes avec le pouvoir royal (P. Fournier). — Avec le mot *Alexandre* s'ouvre une vaste série de 127 articles consacrés à un nombre de personnages encore supérieur à ce chiffre. Nombreux sont les saints et martyrs de ce nom. Huit papes l'ont porté. Le premier remonte aux origines mêmes de l'Eglise. Saint *Alexandre Ier* fut le cinquième pape ; « il succéda, dit saint Irénée, à Clément et à Evariste ; ensuite fut établi Xystus. » Son pontificat serait compris entre les années 110-119, ou, d'après Mgr Duchesne, 106-115 (A. Dufourcq). — *Alexandre II* (V. Ermoni), 1061-1073, nous est mieux connu. Son pontificat fut glorieux pour l'Eglise : aidé d'Hildebrand et de Pierre Damien il travailla ardemment à la réforme du clergé, lutta vigoureusement contre la simonie et tient, dans la politique de l'Europe, une place assez considérable. Par une heureuse innovation, le *Dictionnaire* donne, pour ce pape et les suivants, des portraits qui sont la reproduction de vieilles gravures ou la photographie de peintures contemporaines. Bien que la valeur documentaire de ces gravures soit fatalement inégale, l'idée est très heureuse et nous souhaitons qu'on donne plus d'extension encore à l'illustration. Rien n'est plus instructif que le portrait d'un homme célèbre. Les reproductions des bulles et monnaies des papes ne sont pas superflues, surtout accompagnées de l'utile commentaire qu'elles comportent. Une remarque pourtant. Pour ces gravures des souverains pontifes, il manque les indications indispensables d'origine et de collection : où se trouve l'original, que sait-on de sa date approximative et de son auteur possible ? Où a-t-il été imprimé ? Isolées de tous ces renseignements, ces illustrations perdent la plus grande partie de leur intérêt. — *Alexandre III* (V. Ermoni), 1159-1181, de son nom Roland Bandinelli, fut avant son pontificat un remarquable professeur à l'Université de Bologne, dont il nous reste deux ouvrages récemment découverts. L'un, le *Stroma*, est l'un des plus anciens commentaires du décret de Gratien ; l'autre, les *Sententiæ*, reflète l'enseignement d'Abélard et admet, sur l'union hypostatique, l'erreur qu'Alexandre III lui-même, devenu pape, condamna plus tard. C'est un bel exemple d'humilité. Au cours d'un pontificat très agité, Alexandre sut défendre ses droits contre Frédéric Barberousse, qui entre autres ennuis

avait suscité un antipape, Pascal III (Guy de Crema), et contre Henri II d'Angleterre, au cours de ses luttes contre Thomas Becket. Alexandre III, en somme, a laissé dans l'histoire « le renom d'un des plus grands papes du moyen âge, » ainsi que s'exprime Funk dans son *Histoire de l'Eglise*. — *Alexandre IV* (V. Ermoni), 1254-1261, eut un pontificat moins brillant, troublé par les luttes entre Guelfes et Gibelins. — *Alexandre V* (A. Clerval), 1409-1410, Crétois, ancien élève et ancien professeur de la Faculté de Paris, eut un pontificat trop court pour réaliser toutes les espérances qu'il avait fait naître. — *Alexandre VI*, ainsi que les suivants, a été traité avec beaucoup de méthode par M. P. Richard. On étudie successivement ses origines et sa formation, les embarras que lui cause le népotisme, le triomphe de César Borgia et les résultats du pontificat. Dans une conclusion très mesurée l'auteur examine la situation d'Alexandre VI devant l'histoire. Après avoir constaté les opprobres que les protestants et autres adversaires du catholicisme entassèrent pendant trois siècles sur sa mémoire, il en arrive à la renaissance des études historiques au XIX^e siècle où, par un juste retour des choses, des historiens protestants comme Ranke, Creighton, remirent les choses au point. Il distingue entre le pontife et la personne. Le pontife ne fit rien qui « semble léser l'infaillibilité doctrinale du Saint-Siège ». Dans l'affaire de Savonarole, il fit son devoir de chef de l'Eglise. D'ailleurs, ainsi que l'a écrit M. Maulde-La Clavière, « aucun souverain temporel du temps ne saurait se comparer à Alexandre VI pour la puissance intellectuelle, la hauteur de vue, la compréhension de tout ce qui élève l'esprit humain. » Mais l'homme privé, lui, fut assurément un être amoral. « Il fut prince séculier par ses défauts, et rien de plus », écrit M. P. Richard en une formule assez expressive. Mais nul ne croit plus aujourd'hui, parmi les gens sérieux, à ses relations coupables avec Lucrèce, femme plutôt bonne et aimante, mais molle et sans volonté, qui devint à Ferrare un modèle de l'épouse, de la mère et de la souveraine. Nous voilà fort loin, comme on voit, du mélodrame romantique ! Quant à César Borgia lui-même, « sa dette devant la postérité est assez lourde et n'a pas besoin d'être aggravée par des forfaits légendaires, tels que la mort de son frère Juan, celle de son père, l'inceste avec sa sœur ». — Avec *Alexandre VII*, de la famille des Chigi, 1655-1667, nous atteignons le XVII^e siècle. Il eut la gloire d'ouvrir la lutte contre le jansénisme. On sait comment il fut victime de l'attitude insupportable de la diplomatie française, « renforcée par les excès d'un jeune roi mal élevé ». Mais son pontificat a sa grandeur. « Alexandre VII fut plus heureux dans le domaine des arts que sur le terrain politique ». — *Alexandre VIII*, 1689-1691, en qualité de cardinal Pietro Ottoboni, de son nom, eut le mérite de travailler à la revanche du St-Siège. Il seconda Innocent XI dans sa lutte contre le despotisme de Louis XIV, puis prépara le succès qu'avec Innocent XII la papauté devait remporter sur celui-ci. C'est dans l'ordre de la discipline ecclésiastique et du développement des administrations romaines que, devenu pape, il couronna sa longue carrière.

Parmi les articles consacrés aux institutions ou divisions administratives, nous signalerons les suisuivants : *Alcantara* (P. Fournier), ordre militaire de la dépendance cistercienne, dont l'histoire se résume en un siècle de glorieux succès sur les Maures et un siècle de querelles intestines qui le menèrent à sa ruine. — L'article de M. J. Cavalié sur l'*Alchimie* n'est certainement pas l'un des meilleurs de ces deux fascicules. Il pèche par insuffisance et se contente trop de médiocres généralités sur un sujet étonnamment agrandi et presque renouvelé par les recherches historiques de Berthelot. — *Alcobaça*, célèbre abbaye cistercienne du diocèse de Lisbonne, est dû à la plume particulièrement compétente en histoire cistercienne de R. Trilhe. — Sur *Alep*, siège d'un archevêché gréco-melkite dès le IV^e siècle au moins, d'un archevêché jacobite depuis le VI^e, d'un évêché et vicariat apostolique latin, d'un évêché maronite, d'un vicariat patriarcal chaldéen, article très documenté de C. Karalevsky, et sur le diocèse arménien d'*Alep*, travail non moins consciencieux de Fr. Tournebize. — *Aleria* (J.-M. Vidal), aujourd'hui village de 700 habitants, fut jusqu'au Concordat un des évêchés de la Corse. Ce sont également deux anciens diocèses français que les deux circonscriptions ecclésiastiques qui portèrent le nom d'*Alet*. L'une, la cité d'Alet, en Bretagne, entre Vannes, Dol, Rennes et Saint-Brieuc, se glorifiait de compter saint Malo parmi ses premiers évêques (article de F. Duine ; solide documentation). L'autre, dans la province de Narbonne, érigé par Jean XXII en 1317-1318, entre les diocèses de Mirepoix, Pamiers, Elne et Narbonne et dura jusqu'à la Révolution. Nos lecteurs connaissent le brillant pontificat d'un de ses évêques, Nicolas Pavillon (1637-1677) (*Ami*, 1903, p. 37-38). Cet article, illustré d'une carte, est un très sérieux travail signé J.-M. Vidal. — L'histoire d'*Alexandrie* a donné lieu à une véritable monographie (J. Faivre), minutieuse et fouillée, mais que nous croyons un peu disproportionnée ici.

Quelques livres à conseiller aux jeunes gens *qui ont terminé leurs études*, par A. de Parvillez et C. Verley. In-12 de 96 p., 1 f. — **Le Petit Journal**, par Léon Jules. In-12 de 132 p., 1 f. — **Quelques livres d'Etrennes et de Fêtes** *recommandés aux familles*, par l'abbé Bethléem. Plaquette in-8 de 70 p., 0 f. 75. — Editions de *Romans-Revue*, Lille, rue Saint-Pierre, 5.

Cours de morale théorique et pratique, par J. Guibert. — In-12 de 400 p., 2 f. 50. — Paris, J. de Gigord.

Les Fondements de la foi. *Memento de l'Apologiste*, par le P. Laplana. Trad. de l'espagnol par E. Gerbeaud. — In-12 de 141 p., 1 f. — Paris, Téqui.

I. — *Quelques livres*..., de MM. de P. et V. est un recueil excellent. C'est un catalogue raisonné, c.-à-d. où les indications bibliographiques sont accompagnées de quelques mots d'appréciation. Trois parties : 1° Livres d'instruction et formation religieuses ; 2° Lectures formatrices (histoire, littérature, actualités ; — questions morales et sociales, qui auraient été mieux peut-être à leur place dans la 1^re partie) ; 3° Lectures de délassement : voyages, romans, nouvelles...

On notera que ceci est dédié aux jeunes gens *qui ont terminé leurs études*; et nous le soulignons ici, afin que personne ne soit étonné de voir recommander des livres comme les romans de R. Bazin, si beaux et si chrétiens mais qui ne s'adressent pas à la jeunesse des collèges.

Quelques indications bibliographiques auraient eu besoin d'être tenues à jour : il y a des ouvrages qui ont changé d'éditeur, au cours des ans. — Ne pas indiquer comme éditeur Palmé, puisque cette maison n'a pas eu de successeur. — P. 11, l'*Exposé* signalé n'est pas de Cantineau, mais de Girodon. — P. 12, il y aurait eu un mot de critique à ajouter à l'éloge de *La Foi catholique* de M. Lesêtre. — De même, p. 29, pour *La Règle des mœurs*, de M. Vignot, qui d'ailleurs n'est pas chez Pous-

sielgue, mais chez Gabalda. — P. 73, ne pas mettre en parallèle, à aucun titre, les livres de Mgr Kannengieser avec le chef-d'œuvre de M. Goyau. — P. 61, nous n'aimons guère *L'Oblat,* de Huysmans. — P. 38, on fait bien de souligner chez Thureau-Dangin une teinte de libéralisme catholique ; mais on aurait aimé un mot de critique aussi à l'œuvre de Sorel, p. 36.

II. — M. Léon Jules a dûment exécuté l'année dernière les *Annales* et le *Petit Parisien (Ami* 1911, p. 449-454, p. 461). Voici maintenant pour le *Petit Journal;* et voici qui est fait de main de maître.

Il y a d'abord la politique du *Petit Journal.* Il a été fondé en 1863 par Moïse Millaud, sur un programme de neutralité ; et il est resté neutre en effet jusqu'à la fin de l'Empire.

Avec la République, demi-tour à gauche, discrètement d'abord, — on se pique de discrétion au *Petit Journal,* — mais définitivement cependant : de 1874 jusque vers 1894, le *Petit J.* est républicain anticatholique ; et il n'est que juste de dire que c'est à lui en grande partie que l'on doit les élections opportunistes et radicales qui ont sévi sur la France depuis 1876 : « Il n'est pas d'homme politique néfaste depuis Thiers et Gambetta jusqu'à Henri Brisson et Waldeck-Rousseau..., qu'il n'ait défendu et prôné. Il n'est pas de loi injuste ou de décret impie dont il n'ait entrepris, — oh ! très discrètement, — de montrer la justice et la nécessité. L'article 7 en particulier, » etc.

Voici l'affaire Dreyfus. Le *Petit Journal* se ressaisit ; mais du coup, ses lecteurs, dont il a faussé et anémié l'esprit au point de les rendre incapables de comprendre quoi que ce soit de généreux, le lâchent et vont au *Petit Parisien,* qui vient de se fonder... Les affaires sont les affaires, et l'on invite M. Judet à porter ailleurs sa prose patriotique. On installe à sa place un journaliste de tout repos, dont on n'aura jamais à craindre qu'il pense trop vigoureusement et parle trop net : M. Jean Lecoq.

Et vers le même temps, des mains de Marinoni et de son gendre, le *Petit J.* passe aux mains de M. Charles Prévet, sénateur progressiste, qui n'est plus sénateur mais qui est toujours progressiste. Et sur la mentalité progressiste, qui peut être bien intentionnée, libérale même en un certain sens, mais qui au fond est anticléricale, il faut relire le piquant croquis de M. Faguet (dans son *Libéralisme,* p. 313 sqq.) : — « Personne, conclut-il, ne peut compter sur le parti progressiste, ni avoir confiance en lui, excepté, un peu, le parti radical. »

Ce qu'est cette mentalité progressiste et comment elle s'épanouit ou plutôt se traîne le long des colonnes du *Petit J.*, on le verra à travers les citations topiques de M. L. Jules : — « Endormeur de consciences... il habitue ses lecteurs à se résigner comme des musulmans fatalistes à ce qui lui paraît l'inévitable, et qui n'est au fond que l'inévité. C'est un journal de timides et de faibles, et qui ne peut que propager la timidité et la faiblesse, » — en matière politique s'entend. — Mais la politique proprement dite n'est pas tout dans un journal.

Il y a la sociologie ; et la sociologie, au *Petit J.*, est fausse, antichrétienne, rétrograde, bornée.

Il y a la religion... Ah ! ici, le *Petit J.* fait des prodiges d'acrobatie pour éviter l'inévitable, pour laisser de côté en toutes choses le point de vue religieux, pour ignorer totalement les manifestations catholiques les plus imposantes... Mais toutes les acrobaties de Barnum n'y suffisent pas ; et cette satanée religion est si encombrante, qu'elle finit toujours de temps à autre par se planter au bout de votre plume et qu'il faut bien s'en débarrasser par un mot quelconque. Et ce mot, au *Petit J.*, n'est pas bon. Voir citations à l'appui, p. 70-75. On a un culte pourtant, au *Petit J.*, le culte des grands hommes ; mais par quelle malchance ce culte ne va-t-il qu'à nos ennemis ?

Il y a la morale ; et, alors même que la morale du *Petit J.* n'est pas de l'immoralité, elle ne vaut rien, parce que, avec son principe qui est de faire abstraction de toute idée chrétienne et surnaturelle, elle aboutit à étouffer l'idée chrétienne dans les âmes. Et quand cette idée-là est morte, la morale laïque ne va plus bien loin. — Mais le *Petit J.* ne s'en tient même pas à la morale purement naturelle : témoin ses annonces malsaines et démoralisantes, ses chroniques dramatiques, ses récits détaillés de faits-divers scandaleux, ses romans, ses nouvelles et contes (en l'espace de huit mois, M. L. Jules en a compté 28 tout à fait répréhensibles).

Il faut lire cela, le faire lire à nos jeunes gens, à nos cercles d'études, le faire passer dans nos instructions sur la mauvaise presse, graver au cœur de tous nos fidèles la conviction solide du devoir qu'ils ont de boycotter non seulement la presse irréligieuse mais la presse neutre.

III. — Le titre même du nouveau Répertoire de M. Bethléem (le directeur de *Romans-Revue)* en précise clairement l'objet. Il s'agit de livres d'étrennes, donc de livres de luxe, — et de livres à recommander aux familles : dans les familles il y a les grandes personnes, et il y a les autres. Ceux des ouvrages signalés ici qui ne sont pas faits pour toutes les mains absolument et que cependant on tenait à recommander parce qu'ils sont d'une haute portée morale (p. e., plusieurs romans de Henry Bordeaux), sont marqués du signe R (= réservé).

Deux parties : dans la I[re], on a classé les livres par ordre de matières (religion, beaux-arts, sciences, histoire, géographie, romans et nouvelles). — Dans la II[e], on les classe d'après le but à atteindre et les personnes visées : livres d'édification, de distraction, d'instruction, etc., à destination de jeunes gens, de jeunes filles, d'enfants.

Répertoire appelé, comme on voit, à rendre de précieux services à nos confrères.

IV. — Le *Cours de Morale* du vénéré M. Guibert, Supérieur du Séminaire normal de Paris, n'est pas un livre d'étrennes. Ce pourrait même être un livre classique, et il est adapté aux programmes de morale de la Classe de Philosophie et du Brevet supérieur (avec sommaires, résumés, énoncés de devoirs écrits, etc.). Mais M. Guibert, toujours apôtre, a visé un public tout autrement étendu et un but tout autrement élevé que la préparation aux examens. Il a traité, avec une chaleur toute spéciale, des questions qui lui ont paru les plus essentielles à l'éducation de la jeunesse : fondement du devoir, liberté morale et ses degrés, effort moral, devoirs envers Dieu, devoirs de l'homme envers les diverses facultés de son âme...

Ce *Cours de Morale,* dans la pensée de l'auteur, est moins un manuel scolaire qu'un directoire d'éducation. Et c'est à ce titre surtout que nous le recommandons à nos confrères du saint ministère. Tout le vœu de M. Guibert est de travailler « à rendre plus chrétiens ceux qui se piquent de Morale, et à rendre, s'il se peut, plus généreux en Morale, ceux qui ont déjà le bonheur d'être chrétiens. »

V. — *Les Fondements de la foi.* En sous-titre : *Memento...* C'est un memento en effet, qui sup-

pose que l'apologiste aura une quantité de souvenirs à évoquer pour utiliser ces pages. Plan très bon, en 7 chapitres : existence de Dieu, autorité historique de la Bible, messianité de Jésus, sa divinité, fondation de l'Eglise par Jésus-Christ, infaillibilité de l'Eglise, du Pape. Une ou deux pages, dans chaque chapitre, sont données à la démonstration de la thèse annoncée ; le reste est un recueil d'objections, accompagnées de réfutations. Les objections sont bien formulées ; les réponses sont trop courtes : simple memento. Bon memento par ailleurs, à l'usage, encore une fois, de ceux qui savent déjà beaucoup : car il faut beaucoup savoir pour entendre tout ce que l'auteur a cru enfermer en ses brèves formules. Nos confrères utiliseront ces pages pour préparation de leurs conférences apologétiques. Pour propagande populaire il faudrait quelque chose d'un peu mieux adapté à l'ignorance de beaucoup.

La Grâce à dix ans, par l'abbé Gellé, docteur en théologie. — In-12 de 231 p., 3 f. — Paris, Beauchesne.

L'âme des enfants, *des pays et des Saints*, par Lucie Félix-Faure Goyau. — In-12 de XII-272 p., 3 f. 50. — — Paris, Perrin.

Le Roman d'une Mystique, par Blanche de Rivière. — In-12 de 358 p., 3 f. 50. — Paris, B. Grasset.

L'Idéal monastique et la vie chrétienne des premiers jours, par un Bénédictin de l'Abbaye de Maredsous. — In-16 de 215 p., 2 f. 50. — Paris, Beauchesne.

A l'ombre du Clocher, par Léopold Gros. — **La meilleure part,** par Emile Poiteau. — Vol. in-12 de 311 et 266 p., à 3 f. 50. — Paris, B. Grasset.

I. — *La Grâce à dix ans*. En sous-titre : *Essai de discernement et d'éducation de la grâce chez les jeunes enfants*. Autrement dit : les enfants, aux alentours de leur dixième année, sont-ils en état de grâce, généralement ? Jusqu'à quel point sont-ils capables de péché mortel ?

M. Gellé débute par un long chapitre qui remplit plus du quart de son volume : *la théorie du péché:* exposé théologique de la doctrine du péché, d'après saint Thomas et Duns Scot, à grand renfort de citations latines qui s'étalent aux rez-de-chaussée et qui souvent envahissent plus de la moitié des pages. Tout cela n'est pas très bien fondu, pas très bien digéré. Et c'est un hors d'œuvre. Ce n'est pas le sujet du volume. Il y avait sans doute, là-dessus, des notions nécessaires à rappeler, mais qui eussent pu tenir en quelques pages.

La grosse affaire, ce n'est pas la question théorique du péché en soi, — c'est une question de psychologie, la psychologie de l'enfant. Et M. Gellé est un homme d'une très vaste expérience. Son livre groupe une quantité considérable d'observations, généralement fines, bien vues, prises sur le vif. Observations tendancieuses, dira plus d'un lecteur. Peut-être. Je crois que M. Gellé songe trop à réagir contre Timon-David. Timon-David, d'après lui, a vu les consciences enfantines beaucoup trop en noir. M. Gellé a tendance à les voir trop en blanc. Il dit quelque part que Timon-David a peut-être eu raison pour ses petits Provençaux, mais que dans le Maine (puisque M. G. est du Maine) les choses sont mieux. M. G. fait sagement de réagir contre ceux qui croient que les enfants font des péchés mortels à treize à la douzaine ; mais n'y a-t-il pas quelque exagération dans des formules comme celle-ci, qui résume tout un chapitre : « En vérité le péché mortel, à l'âge de dix ans, ne doit pas être fréquent » (p. 85), ou, p. 86 : « Ils (les enfants) peuvent si facilement se méprendre sur le degré d'advertance et de volontaire, sur le rapport de leur acte à la fin dernière ! Et même, en écrivant ces lignes, n'a-t-on pas l'air de se moquer ? *Attendre de la conscience d'enfants de dix ans un témoignage sur ces arcanes,* quelle ironie ! »

Il soulève (p. 98) la grosse question de « faire communier les enfants sans confession », c'est-à-dire de disjoindre les Sacrements de Pénitence et d'Eucharistie... Evidemment, la question est à discuter. Le préjugé qui, chez nous, pour beaucoup de gens de la campagne ou même de la ville, fait de la Confession le préambule obligé de la Communion, en sorte que, par exemple, l'on communiera bien encore les deux jours qui suivent immédiatement la confession mais que l'on n'oserait plus le faire à trois ou quatre jours d'intervalle, — ce préjugé-là, très vivace en certains milieux, est un préjugé qu'il faut combattre et qui ne concorde pas du tout avec le Décret de Pie X sur la Communion fréquente. Mais, pour les personnes qui ne communient que rarement, — pour des enfants qui ne communient qu'une fois le mois, — il y a des précautions à prendre. Voici ce que propose M. Gellé : — « Des enfants communient une fois par mois, le premier vendredi ! La confession serait placée, par exemple, *au milieu du mois, ou dans les dix premiers jours,* ou les dix derniers, sans égard à la communion » : ceci, érigé ainsi en principe, en ligne de conduite générale, pour des enfants qui n'en sont qu'à la communion mensuelle, ceci nous semble vraiment périlleux. — Ailleurs, par contre, p. 185, M. Gellé recommande la confession fréquente à un autre point de vue, qui est capital, au point de vue de l'éducation de la conscience.

Bref, il y a dans ce livre beaucoup d'observations, que tous nos confrères du saint ministère auront profit à recueillir, — et à discuter. C'est un livre qui provoque la réflexion, et la discussion ; n'est-ce pas là, pour un auteur, un éloge de choix ?

II. — Au titre du livre de Mme Goyau, en gros caractères : « *L'âme des enfants* ». On croit qu'il va n'y être parlé que des enfants. Mais les enfants n'occupent que les cent premières pages : le sous-titre annonçait, après l'âme des enfants, l'âme « des pays et des Saints » : ce qui nous fait trois parties dans ce volume, trois parties fort intéressantes. Avec Mme Goyau, qu'elle parle d'enfants ou d'autre chose, on ne ferme jamais le livre le cerveau vide.

Les enfants dont elle nous parle, ce sont surtout les tout petits, à l'âge où la conscience n'est pas encore éveillée. Elle nous dit, sur ces petites imaginations, « le reflet des choses », reflet tour à tour égayant ou apeurant : les cygnes (les enfants rêvent toujours en regardant les cygnes), l'arbre des fées (qui n'a pas le sien ?), les horloges, la peur de midi, la peur des ombres, fleurettes mauves et papillons mauves, les cloches dans la tempête, l'oiseau de mer, verres de couleur, etc. Enfin, un morceau très développé (p. 41-96) et finement étudié : *L'enfance de Pascal*.

Après les enfants, les « pays », la physionomie des pays, « le reflet des âmes sur la figure des choses » : l'âme du village (un bourg normand, Saint-Maurice d'Etelan) ; le rêve d'une petite ville (Quillebeuf) ; ombres et paysages de Touraine (Amboise) ; le regard d'un peintre sur le monde (Fromentin).

Enfin, la IIIe Partie, la plus belle : « le reflet des âmes sur les âmes », ou l'âme des Saints :

méditation préliminaire sur l'abîme qu'il y a entre l'influence de la philosophie antique, s'incarnât-elle dans la personnalité d'un Socrate, et le rayonnement de l'apostolat chrétien. Tout ce que Socrate sait dire, dans le *Phédon :* « C'est une grande espérance... Le risque est beau. Il faut s'enchanter soi-même par de telles choses »: un risque, qui ne peut déposer dans l'âme que la mélancolie d'un doute, tandis que le pari de Pascal exprime toute la véhémence de la conviction : « Joie ! Feu ! Certitude ! Pleurs de joie ! » — « Renan, dit Mme Goyau, appelait les *Actes des Apôtres* un livre de joie ; et personne ne s'est jamais avisé d'appeler ainsi le *Phédon,* malgré son beau risque et sa grande espérance ; car le *Phédon* a le caractère du rêve, et les *Actes des Apôtres* celui de la réalité... » (p. 206).

Chacun des chapitres de cette IIIe Partie fournira un thème très fécond de méditation : l'illumination d'Emmaüs ; — une traînée de lumière à travers la Méditerranée : saint Paul ; — le rayonnement d'une âme de martyre : sainte Perpétue ; — le reflet d'une âme dans un foyer : sainte Monique ; — le reflet d'une âme sur une cité : sainte Catherine de Gênes ; — lumières et confidences au fond d'un cloître : sainte Catherine de Ricci ; — le reflet d'une âme monastique sur le monde : sainte Thérèse ; — le rayonnement d'une âme disciple : la sœur Favre, « fille » de sainte Chantal.

Et à lire ces belles pages, combien nous regrettons que Mme Goyau n'ait pas fait, dans la Ire Partie de son livre, la psychologie « surnaturelle » de l'enfant ! Mais il y a eu des Saints aussi parmi les enfants ; il y a là un livre à faire : Mme Goyau nous le doit.

III. — Mlle B. de Rivière (dont nous avons vu déjà le nom figurer avec honneur aux catalogues Mame et Gautier) a voulu faire un très beau livre. Sa mystique est une personne idéale, très pieuse, d'une piété un peu portée à certains excès (c'est le sens mondain du mot « mystique »), mais enfin d'une piété sincère, profonde, surtout bonne et d'un dévouement admirable. Elle obtient la conversion de son mari et la conversion de sa fille : double conversion, qui est la rançon de souffrances morales héroïques.

Tout cela est très bien ; et le dénouement du récit nous laisse sur une impression grande et salutaire. Mais chemin faisant, dans le détail, dans les épisodes de la marche, il y a des inexpériences. Il y a, dès la première page, ce vieux commerçant en retraite, viveur blasé, qui à soixante-dix ans épouse une ange de vingt ans : calcul égoïste qui n'est pas rare, sans doute. Mais ce qui est invraisemblable, c'est la férocité avec laquelle le vieux bonhomme développe cet égoïsme jusqu'au bout, vis-à-vis et de son épouse et de la fille qui lui naît après un an de mariage... — L'épouse, un ange de dévouement ; mais elle a un besoin vraiment excessif de direction. Il y a quelque chose de maladif à vieillir ainsi sans prendre d'expérience, sans être capable de faire un pas seule et de voir clair dans les situations pourtant les plus simples. Par bonheur, notre « mystique » trouve, dans le bon curé de sa paroisse, un directeur très sage, pondéré, qui met toutes choses au point. Mais voici une mission dans la paroisse, et un certain P. Chrysostome, un franciscain, qui risque de lui retourner la tête à l'envers par une direction d'un rigorisme sans intelligence, lui défendant même d'être sensible au charme de la nature, de donner un regard aux fleurs de son jardin : cela c'est du Saint-Cyran, et nous avons lu cela dans la vie d'Angélique Arnauld ; mais comme c'est peu catholique ! peu franciscain surtout !

Nous ne condamnons pas à priori la mise en scène de la direction spirituelle dans une œuvre d'imagination. Mais c'est périlleux. Et nous conseillons à notre auteur de parfaire encore, en cette matière, ses connaissances, théoriques et expérimentales. Elle a beaucoup de talent, et peut nous donner des œuvres achevées.

IV. — Elle lira, par exemple, avec bonheur, et tout le monde lira avec fruit le recueil d'entretiens qui nous arrive de Maredsous. Ces entretiens ont été écrits, il y a une vingtaine d'années, en vue d'une retraite monastique ; ils ont été utilisés depuis dans la famille bénédictine ; le *Messager de saint Benoît* en a publié quelque chose ces années-ci, et de tous côtés on a demandé la suite...

La première fois qu'ils ont été donnés, c'était pour une retraite qui coïncidait avec la semaine de la Pentecôte : l'auteur ne crut pouvoir mieux faire que de montrer, dans la vie des premiers chrétiens au lendemain de la descente de l'Esprit-Saint, l'origine et le modèle de la vie que doivent mener les moines ; et il prit pour texte le tableau de vie chrétienne qui nous est tracé dans les *Actes des Apôtres,* II, 37-46.

Idéal monastique donc, et idéal chrétien, en XII chapitres : vocation, obéissance, pénitence, baptême et profession, vie apostolique, fraction du pain, prière liturgique, spiritualité monastique, pauvreté, discrétion et largeur, joie, simplicité.

V. — *A l'ombre du Clocher:* récit dédié à René Bazin, à l'auteur de *La Terre qui meurt.* Il y a une terre qui meurt aussi, aux rives de la Garonne toulousaine. Une saisie a dépossédé les Vergnes de leur vieux bien de famille : ils y rentrent grâce au mariage de leur fils. Voilà toute l'intrigue de cette œuvre, grave comme il convient au sujet, écrite d'un style sobre qui est la sincérité même, émue et douloureuse souvent, ensoleillée aussi et radieuse de joie saine. Ces pages feront aimer la vie des champs.

VI. — *La Meilleure Part...* On pense tout de suite à la *optimam partem* de l'Evangile. La « meilleure part », dans le récit de M. Em. Poiteau, c'est... une bonne épouse. Nous n'y contredirons pas, surtout au sortir des pages aussi délicates qu'amusantes de notre auteur. M. E. Poiteau est un de nos jeunes écrivains chrétiens d'avenir. Lui aussi est un disciple aimé de René Bazin et de Henry Bordeaux. Il est un apôtre de la famille et du foyer. Et c'est un apostolat nécessaire. Cette année même, au Carême de 1912, dans une de nos grandes villes, un prédicateur eut un succès énorme, paraît-il, en prêchant à ses auditeurs le mariage, en adjurant les jeunes gens de se marier, en leur démontrant que les raisons qui les arrêtent sur le seuil du nouveau foyer à fonder, sont, le plus souvent, raisons d'égoïsme. M. Em. Poiteau prêche, lui aussi, le culte de la famille. Sa « meilleure part » n'est pas l'idéal de Marie-Madeleine ; mais c'est un idéal aussi. Et cet idéal, — la bonne épouse, — pour être infiniment moins élevé que l'autre, n'en est pas moins cependant beaucoup plus inaccessible, plus rare, plus difficile à rencontrer, — et à retenir.

Histoire de la Révolution française, par Th. Carlyle. Trad. de l'anglais par J. Roche. — 3 vol. in-12 de XXXII-381, 427 et 455 p., à 3 f. 50 l'un. — Paris, Alcan.

Le Conventionnel J.-B. Le Carpentier (1759-1829), par le vicomte de Brachet. — In-8 écu de XVI-400 p., 5 photogravures, 5 f. — Paris, Perrin.

Le Procès du Neuf Thermidor, par André Godard. — In-12 de XXXII-327 p., 3 f. 50. — Paris, Bloud.

I. — L'ouvrage de Carlyle n'est pas une nouveauté. Il a paru en anglais en 1837 (Carlyle avait quarante-deux ans alors) ; et la première traduction française est de 1865-1867. On vient de le réimprimer ; et l'on a bien fait.

Quelle espèce d'histoire est-ce ? C'est comme tout ce qu'a écrit Carlyle ; ce n'est pas de l'histoire académique. Style de voyant, de prophète ; style d'Apocalypse. Style de puritain écossais (Carlyle l'était en effet), nourri d'une couche épaisse de mysticisme germanique. M. Aulard l'appelle le poème de la Révolution, le poème de ce que Carlyle appelle le sans-culottisme.

Et c'est un poème échevelé, fulgurant, bouillonnant, d'imagination colossale, mais non pas fantaisiste : Carlyle a lu tout ce qu'il y avait à lire à l'époque où il a écrit son livre. Il l'a lu sans parti-pris ; il l'a lu en poète ; il s'est grisé de son sujet, et il nous en rend l'impression avec une puissance, une intensité de vie qui ne sera égalée que par Taine. Carlyle admire la Révolution, en poète, comme on admire une magnifique horreur, l'éruption d'un volcan ou les secousses d'un tremblement de terre. Et il s'en grise. A force d'habiter en imagination dans la Révolution, il devient un homme de la Révolution ; il interpelle son monde : « Et vous, ô Pitt !... Et vous, ô reine !... ...Malheureux Danton, et toi encore plus malheureux, brillant Camille... Misérable Anaxagoras (Chaumette), je ne te jugerai pas, que Dieu te juge !... Vois cela, ô nuit ! avec quelle joie, le verre en main, trinquant au régime de la liberté... Pauvre vieux de Sombreuil ! il a soixante-treize ans ; sa fille le sauva en septembre, et voilà à quoi cela lui servit... Combien de temps encore, ô Seigneur !... » Parfois, pour le lecteur comme pour l'auteur, c'est une sensation de cauchemar, par contact avec cette hallucination qui a fait de Carlyle un témoin et un acteur, hallucination de voyant, et de voyant qui est un érudit et un penseur.

Ouvrage étrange, et que l'on ne peut lire qu'avec passion. Nos confrères peuvent se souvenir que Carlyle est un des auteurs que Drumont aime à citer le plus volontiers, un auteur qui a le don d'exciter toujours puissamment le génie de Drumont. — Les trois volumes se vendent séparément et portent en sous-titre, le t. I, *La Bastille ;* le t. II, *La Constitution ;* le t. III, *La Guillotine* (ce dernier, le plus étonnant des trois).

II. — Le Carpentier était de la Manche (né à quelques kilomètres de Cherbourg) ; et c'est dans sa patrie qu'il a exercé son proconsulat et mérité le titre de *Bourreau de la Manche*.

Il paraît que sa mémoire était assez profondément oubliée pour que des citoyens de Granville aient conçu ces années-ci l'idée de lui ériger un monument. C'est pourquoi M. de Brachet a jugé opportun de rafraîchir les souvenirs du public et d'« ériger » à ce monstre une monographie qui étouffât dans l'œuf le monument complоté. Voilà qui est fait de main de maître.

C'est une des plus sinistres figures de la Révolution. Petit huissier de Valognes, il a trente ans en 1789 et se jette à corps perdu dans le mouvement révolutionnaire. Elu à la Convention en septembre 1792, il grimpe dès le premier jour vers les bancs les plus élevés de l'extrême Montagne. C'est lui qui, devant l'hésitation de la Convention, au début, à entamer le procès du roi, prononce le réquisitoire d'où sortira la mise en accusation de Louis XVI ; et, comme conclusion, il ajoute, à l'adresse de la reine : « Sa digne compagne, Antoinette, recevra aussi, il faut le croire, la punition qui lui est due. »

Six semaines après la mort du roi, la Convention l'envoie comme commissaire en Normandie pour la première réquisition ; mais ses pouvoirs ne sont pas encore illimités, et il doit se contenter de décrets d'expulsion ou d'emprisonnement contre tous ceux qui lui semblent suspects, prêtres, nobles, parents d'émigrés.

Seconde mission en août 1793. Cette fois il a pleins pouvoirs. Il organise la Terreur à Valognes, à Granville, à Saint-Malo (alors Port-Malo), à Avranches, dans toute la Manche. On cite des traits épouvantables. Il fait fusiller, à Saint-Malo, dans leurs couvertures, des malades expirants, restes de l'armée vendéenne. Si les membres de son comité acquittent (ils ont acquitté en effet des enfants de 10, 8, et 5 ans), ou s'ils réclament des enquêtes, le proconsul les morigène : — « A quoi bon ces lenteurs ? Qu'avez-vous besoin d'en savoir si long ? *Le nom, la profession, la culbute, voilà le procès terminé.* »

Une vanité féroce. Dans ce pays qui l'a vu petit huissier gueusant, il se fait rendre des honneurs presque divins. Quand il fait son entrée à Valognes, il lui faut des couronnes de fleurs et de verdure posées sur sa tête à tous les coins de rues, toutes les maisons décorées de guirlandes, jusqu'à des arbres entiers placés aux portes ; des groupes de citoyennes, vêtues de blanc et postées de distance en distance, portent des paniers pleins de fleurs dont elles parsèment les rues sur son passage. Là-dessus, des nuits d'orgies effroyables.

Par exemple, à l'heure du danger, le citoyen s'éclipse. Granville est assiégé par les Vendéens : le proconsul prend part à la première sortie. Elle n'est pas heureuse, mais elle a du moins ce résultat de le guérir à jamais de toute velléité de bravoure. Désormais on ne le reverra plus jamais là où il y a des coups à recevoir. Un jour, à la batterie de l'Œuvre, devant la porte principale de la ville, les défenseurs commençant à faiblir sous la canonnade des Vendéens, on court à l'Hôtel de Ville : — « Citoyen Représentant, viens encourager les canonniers. — Mon ami, répond le conventionnel, je te fais capitaine, va les encourager toi-même. »

Après le 9 Thermidor, il se hâte de couvrir d'injures son ex-ami Robespierre. Mais cette volte-face ne le sauve pas. De la Manche on envoie des protestations à la Convention ; et le 1er prairial an III (21 mai 1795), il est décrété d'accusation, expédié sur Morlaix avec une demi-douzaine d'autres terroristes qui sont condamnés à mort : lui, par une clémence inexplicable, échappe, bénéficie de l'amnistie de brumaire an IV, revient à Valognes, y vit petitement, toujours enfiévré des mêmes haines ; inscrit un moment au barreau, s'en fait rayer pour friponneries ; bonapartiste fougueux aux Cent-Jours ; exilé par la loi du 12 janvier 1816 contre les régicides, s'embarque pour l'Angleterre et s'arrête à Guernesey, d'où il rentre dans le Cotentin et dépiste, près de quatre années durant, les recherches de la police. Finalement on le capture (novembre 1819), et on l'interne (1820) au Mont Saint-Michel, où il vit encore neuf ans, converti, semble-t-il, vieillard humble et pieux, faisant l'école aux enfants, leur enseignant avec la grammaire le catéchisme, servant la messe tous les jours, sauf le 21 janvier : ce jour-là, « sombre et silencieux, il se confinait tout le jour dans sa cellule, seul avec ses pensées ».

De sa femme, qui ne valait pas mieux que lui, on n'a pas de nouvelles postérieures à la Terreur. — On ne lui connaît plus de descendants aujourd'hui. On sait que plusieurs de ses enfants et petits-enfants moururent en bas âge. Une de ses filles est morte folle. — Il avait un frère cadet,

prêtre, qui tourna mal : assermenté dès le premier jour, il se déprêtrise solennellement le 28 février 1794, déclarant son intention de ne plus pratiquer à l'avenir que le culte de la Raison ; fait office ensuite de délateur contre les confrères qu'il sait exercer encore leur ministère ; demande, quelques années après le Concordat, à rentrer dans le clergé : mais personne ne veut croire à sa sincérité. Il meurt en 1846, on ne nous dit pas comment.

III. — M. André Godard a pris un titre qui n'est pas pour nous déplaire, non plus que son épigraphe, qui est le mot célèbre de Cambacérès à Napoléon : — « Sire, cela (le 9 Thermidor) a été un procès jugé, mais non plaidé. » Une légende a longtemps circulé, qui montrait dans le 9 Thermidor quelque chose comme le salut de la France : Robespierre, c'était la Terreur ; Robespierre tombé, c'était la fin de la Terreur.

Ce n'est pas tout à fait cela. Joseph de Maistre résumait d'un mot l'histoire du 9 Thermidor : — « L'histoire du 9 Thermidor est bien simple : quelques scélérats mirent à mort quelques scélérats. »

Oui ; mais ce n'est pas encore assez dire. Les Thermidoriens étaient des scélérats, non pas seulement comme les Robespierristes, mais pires que les Robespierristes. Les Thermidoriens, c'étaient Tallien, et Collot d'Herbois, et Barère, et Billaud-Varenne...

Les Thermidoriens n'ont pas surtout voulu la fin de la Terreur : dès le 10 thermidor, deux partis sont en présence à la Convention : celui qui veut la continuation, et celui qui veut l'abolition de la Terreur. Le premier est représenté par les Thermidoriens, Barère en tête, et, pendant quelques jours, pense triompher. Avant d'entr'ouvrir les prisons, on en tripla les postes. Puis, les modérés l'emportent, et le renouvellement du Tribunal révolutionnaire est voté par la Convention : ce n'est pas la fin de la Terreur, mais c'en est un ralentissement marqué. Les nouveaux magistrats jugent désormais d'après les lois antérieures au 22 prairial (la terrible loi robespierriste) : en quatre mois, ils ne prononceront plus que 46 sentences de mort (prêtres « obstinés », conspirateurs royalistes, ou terroristes exceptionnels comme Fouquier et Carrier), — tandis que l'ancien Tribunal en était venu à juger et condamner en une heure 50 accusés.

Si Robespierre eût triomphé au 9 Thermidor, que fût-il arrivé ? La Terreur eût-elle pris fin de même ? M. Godard et beaucoup d'autres (même Thiers) le pensent ; et l'on peut le penser, sans en faire le moindre mérite à Robespierre, non plus qu'aux Thermidoriens.

Mais M. Godard va beaucoup plus loin ; et de son plaidoyer (car, après son livre, on ne pourra plus dire que le 9 Thermidor est un procès non « plaidé »), de son plaidoyer donc, ce qui ressort, c'est que Robespierre et Saint-Just au pouvoir, c'eût été le salut de la France. Robespierre, pour lui, c'était 1° un homme de gouvernement, 2° un homme de religion. Homme de gouvernement, il voulait l'organisation d'une démocratie autoritaire : c'était un autoritariste forcené, en quoi il valait mieux (et tout valait mieux) que l'anarchie girondine. Homme de religion, il voulait une démocratie spiritualiste (p. XI) : ce qui fait dire à M. Godard : « Ce qui paraît avoir été écrasé avec lui, au 27 juillet 1794, c'est le germe de la Démocratie chrétienne » (p. 3) : singulier patron pour cette pauvre Démocratie !

M. Godard va très loin dans sa réhabilitation de Robespierre. Il est « très convaincu que Robespierre est mort pour avoir substitué l'autel de l'Etre Suprême à l'autel infâme de la déesse Raison » (p. XXII) : vraiment ! rien que pour cela ! Son Etre Suprême « embêtait » bien un peu Billaud-Varenne, mais il ne gênait guère !

M. Godard encore (p. XVII) : « Quand on réfléchit que la vraie cause de la perte de Robespierre, ce fut sa profession de foi spiritualiste — et il savait bien qu'il en mourrait, — les détails de son agonie, ces invectives de la valetaille des Comités : *Adresse-toi donc à ton Etre Suprême!* cette éponge imbibée de vinaigre que la pitié d'un inconnu tend à sa soif, ne font-ils point passer le frisson du plus immense Souvenir dans les destinées de l'humanité ? N'évoquent-ils pas ce mot de saint Augustin que tout disciple du Christ reproduit quelque trait de sa vie ? » Voilà un rapprochement que nous ne voulons pas qualifier, parce que nous savons quel fervent chrétien est M. Godard. — « Ils (Robespierre et Saint-Just) sont pour nos âmes débilitées de rudes professeurs d'énergie. » Notre histoire nationale et chrétienne nous offre, grâce à Dieu, d'autres modèles d'énergie. — « Le procès de Robespierre, c'est le procès des Inquisitions... Tous les droits d'une société chrétienne à se protéger contre l'anarchie matérialiste plaident en faveur de Robespierre, comme ils plaident en faveur de Philippe II. L'Inquisition d'Espagne reste de beaucoup la plus atroce, mais elle a réussi ; tandis que le Tribunal révolutionnaire ressemble à un Saint-Office qui, envahi par les juifs et les Maures, se serait retourné contre la royauté espagnole » (p. 235).

Voilà quelques indications et citations qui suffiront à orienter nos lecteurs sur la portée de ce livre, dont il serait d'ailleurs superflu de louer le style, d'une rare beauté comme tout ce qui tombe de la plume de M. Godard. C'est un beau plaidoyer, — mais plaidoyer, — et pour une cause qui pouvait mériter plaidoirie, mais non réhabilitation.

Journal d'exil d'un prêtre de Touraine *en Angleterre, aux Pays-Bas, en Allemagne et en Italie (1792-1797).* **Publié avec introduction et notes par l'abbé Audard, prof. à l'Ecole secondaire diocésaine. — Tours, Imprimerie St-Joseph.**

Histoire du monastère des Ursulines d'Angers (1618-1910), par le chanoine Rondeau, ancien aumônier des Ursulines. — In-12 de XVI-420 p., 14 gravures. — Angers, G. Grassin.

Une jeune fille à l'armée vendéenne (1793). — In-12 de 236 p., avec portrait, 3 f. 50. — Paris, libr. des Saints-Pères.

Vendéenne, par Jean Charruau. — In-12 de 271 p., 2 f. — Paris, Téqui.

La Retraite de Quimper et Victoire de Saint-Luc, par le P. Debuchy. — In-8 de 96 p., 1 f. 80. — Reims, Action Populaire.

I. — Le prêtre tourangeau dont on publie le Journal d'exil s'appelait Louis Renard et était curé de Pocé. Il avait quarante ans quand son refus de serment l'obligea à laisser sa cure (septembre 1791) à un assermenté. Il trouva à Tours un refuge précaire. En août 1792, on enferme tous les insermentés (au nombre de 180) au Séminaire, sous forte garde et avec défense de toute communication au dehors ; puis (septembre), en vertu des nouvelles mesures édictées par l'Assemblée, on les met en demeure, ou de sortir du royaume dans les treize jours, ou de subir la déportation. Alors commence l'exode de notre curé, accompagné de son vicaire. Il trouve asile d'abord en Angleterre, puis en Belgique, d'où les victoires républicaines le chassent, puis sur le Rhin, à Düsseldorf, Cologne, Aix-la-Chapelle, puis à Constance et dans

les riches abbayes souabes, dont il célèbre la générosité, enfin à Venise et à Bassano (décembre 1795), où il reste assez longtemps. Ici se termine son Journal. Il est rentré en France à une date inconnue. Il est mort vicaire de Saint-Saturnin de Tours en 1821, âgé de 71 ans.

On a eu une heureuse idée de publier ces pages. Elles sont d'une grande simplicité. Le bon curé ne les écrivait que pour lui. Elles n'en sont que plus précieuses pour l'historien. Elles attacheront tous les lecteurs. La publication en est faite avec goût, distribuée en chapitres avec sommaires qui facilitent la lecture. L'orthographe des noms propres est soignée : quelques fautes insignifiantes seulement, dont la plus considérable est à la p. 83 : on nous y parle d'Auberlingen (près Constance) : c'est Ueberlingen qu'il faut lire.

II. — Les Ursulines d'Angers ont dû quitter leur maison et partir pour l'exil le 7 avril 1910. Elles étaient à Angers depuis 1618 : trois siècles de dévouement à l'éducation de la jeunesse. M. Rondeau a bien fait d'en écrire le livre d'or : c'est une dette de reconnaissance vis-à-vis de ces saintes filles, mais c'est aussi une dette qu'il acquitte vis-à-vis des historiens futurs, qui ont droit et devoir de connaître toutes ces choses.

Dans un livre comme celui-ci, c'est toujours aux chapitres consacrés à la Révolution que l'on va d'abord ; et en effet il y a là une soixantaine de pages poignantes, une douzaine d'Ursulines prêtant (janvier-février 1794) le serment de liberté-égalité (serment d'ailleurs non condamné et sur lequel les avis se partageaient dans le clergé), les autres le refusant et, pour ce, incarcérées et soumises à toutes sortes de traitements indignes.

Et puis, quand on a lu ces pages d'histoire révolutionnaire, on est conquis par la simplicité, le bon ton d'un récit tout paisible ; et l'on reprend le livre au début, pour ne s'en plus séparer. C'est une monographie, mais dont l'intérêt sera apprécié partout. En tête, quelques pages sur sainte Angèle de Mérici et sur les premiers établissements de ses filles en France ; établissement d'Angers, règlements, fonctionnement, succès, conversions de calvinistes, difficultés de diverse nature, avec tel évêque par exemple, ou surtout (à la fin du XVII^e^ siècle) avec l'Oratoire (à propos de la reconstruction du grand collège des Oratoriens : chapitre très curieux) ; tableau de la Communauté à la veille de la Révolution ; ruines révolutionnaires, puis renaissance et floraisons nouvelles au XIX^e^ siècle, jusqu'au régime Waldeck-Rousseau-Combes.

En tête de l'ouvrage, une lettre, aussi aimable qu'éloquente, de Mgr Rumeau.

III. — Cette jeune fille dont M. le vicomte A. de Courson publie et annote les Souvenirs, c'est Pauline Gontard des Chevalleries, plus tard baronne de Candé. Elle appartenait à une famille du Présidial d'Angers. Son père avait émigré en 1791. A peine âgée de dix-sept ans, elle fut obligée, avec sa mère et sa sœur, plus jeune qu'elle de trois ans, d'accompagner l'armée vendéenne. Après avoir échappé à grand'peine aux massacres du Mans, toutes trois purent se réfugier en Anjou. C'est en 1795, quelques semaines après le désastre de Quiberon, que notre jeune fille écrivit ses souvenirs. Ils ne sont pas d'un extrême intérêt. Elle vit, à ce moment-là, en milieu républicain ; et elle ne sait pas bien ce qu'elle est elle-même. Elle se répand parfois, contre les royalistes, en indignations qui ne sont peut-être pas imméritées, mais qu'elle exprime dans un langage où l'on sent trop le jargon du temps. Bref, ce ne sont pas des pages de grande histoire ; c'est un document. — Elle épousa en 1796 le baron de Candé, et, veuve dès 1802, mourut en 1856, à Angers. Elle était fort timide, ne voulait jamais parler à ses enfants et petits-enfants des faits dont elle avait été témoin ; elle n'osa jamais même révéler le nom de la dame au cœur de pierre qui, au Mans, voulut la livrer aux égorgeurs, elle et sa famille.

IV. — *Vendéenne* aussi nous est présenté comme une autobiographie. C'est Henriette Chambrun qui tient la plume. Elle est morte en 1853, à soixante-dix-neuf ans, après avoir été, de longues années, la providence de tous les pauvres gens de la côte vendéenne. Elle avait vu la Révolution. Son mari fut de la première légion vendéenne. Lui tombé, au champ d'honneur, elle trouve un asile en Angleterre, avec ses deux petits garçons. Elle rentre en France en 1813 : c'est l'heure où la patrie est en danger. Royalistes ardents comme leur mère, mais Français d'abord, les jeunes Chambrun s'enrôlent parmi les dernières levées de Napoléon et tombent tous les deux à la glorieuse journée de Vauchamp (14 février 1814). — L'auteur de ce récit nous dit, au début, que, jusqu'à l'âge de dix-sept ans, elle fut « vraiment très heureuse » et que, à part une seule circonstance, sa vie « s'écoula dans une sérénité parfaite. » La Providence lui réservait l'épreuve pour plus tard, mais aussi le courage qui fait les héroïnes.

Son dernier mot est : « Mon enfant, ne rampons jamais, jamais ! *Sursum corda !* »

V. — *La Retraite de Quimper*, c'est une maison de retraites fermées pour dames. On nous en raconte les origines au XVII^e^ siècle, le développement au XVIII^e^, la reconstitution au XIX^e^ ; on nous donne là-dessus nombre de détails qui auraient gagné à être mieux présentés, qui sont entassés sans grand ordre et sans art, et non sans minuties ni encombrement.

Ce qu'il y a de plus intéressant dans cette brochure et ce qui en forme la majeure partie (p. 24-70), c'est la vie de Victoire de Saint-Luc, qui fut la grande illustration de cette Maison de la Retraite pendant la Révolution. Elle était née à Rennes en 1761, fille d'un président à mortier ; entrée en religion à vingt ans, elle fut l'âme de la résistance à la Constitution civile du clergé ; refusa, avec toutes les religieuses, toute communion avec les assermentés ; fut, après une série de tribulations, transférée à Paris, avec son père et sa mère : tous trois comparurent (avec quinze autres prisonniers) devant le Tribunal révolutionnaire le 1^er^ thermidor an II (19 juillet 1794) et furent condamnés à la peine de mort, à infliger « dans les vingt-quatre heures » : c'était huit jours avant la chute de Robespierre. Au pied de l'échafaud, Barrière du Trône, elle demanda à mourir avant ses parents, ce qui lui fut accordé : — « Cher père et chère mère, leur dit-elle alors, vous m'avez appris à vivre ; je vais, avec la grâce de Dieu, vous apprendre à mourir ! » Et elle s'élance vers la guillotine. — Les pièces de son procès insistent sur sa qualité de « dame de la Retraite, ex-religieuse », sur ce fait qu'elle distribuait des images du Sacré Cœur : ce qui pour nous est un motif d'espérer que l'Eglise pourra un jour lui donner le titre de *martyre*. — C'est une chose admirable de constater, dans ces interrogatoires révolutionnaires, quelle rage s'empare des bourreaux dès qu'il est question de Sacré Cœur : ils étaient bien les fils du jansénisme du XVIII^e^ siècle, ou plutôt l'engeance du diable, qui pressentait, dans le culte du Sacré Cœur, sa grande pierre d'achoppement et le Labarum annonciateur de la victoire de l'Eglise, comme devait dire cent ans plus tard Léon XIII.

Mémoires du comte Roger de Damas. T. I. Avec Introduction par L. Pingaud. In-8 de xxviii-488 p., portrait en couleurs, portrait en noir, et carte, 7 f. 50. — **Un ami de Fouché.** *D'après les Mémoires* de Gaillard. Par le baron Despatys. In-8 de xv-480 p., 7 f. 50. — **Le Roman d'un Royaliste sous la Révolution.** *Souvenirs du comte de Virieu*, par Costa de Beauregard. IVe édition. In-8 écu de xvii-414 p., 3 f. 50. — **Correspondance du duc d'Aumale et de Cuvillier-Fleury.** T. III, *1859-1864*. In-8 de xli-486 p., héliogravure, 7 f. 50. — Paris, Plon.

I. — Ce comte Roger de Damas dont on publie une Ire Série de Souvenirs, était né en 1765 et mourut en 1823. Ses manuscrits sont restés jusqu'aujourd'hui aux mains de sa famille : il avait recommandé qu'on ne les publiât pas ; mais, après un siècle écoulé, la marquise de Damas, veuve de son petit-fils, a compris que de tels désirs ne valent que pour un temps et que l'histoire ne saurait être indéfiniment privée d'un témoignage comme celui-là.

C'est un type de gentilhomme séduisant d'ancien régime. Il a ébloui même le prince de Ligne, juge fin s'il en fut. Le prince de Ligne l'a connu au camp russe d'Oczakow, en 1788 ; et voici le joli croquis qu'il expédie à un de ses correspondants de Paris (Damas a vingt-trois ans) :

« Je vois ici un phénomène de chez vous et un joli phénomène, un Français de trois siècles. Il a la chevalerie de l'un, la grâce de l'autre et la gaieté de celui-ci. François Ier, le grand Condé et le maréchal de Saxe auraient voulu avoir un fils comme lui. Il est étourdi comme un hanneton au milieu des canonnades les plus vives et les plus fréquentes, bruyant, chanteur impitoyable (allusion à sa voix, très fausse), fertile en citations les plus folles au milieu des coups de fusil et jugeant néanmoins de tout à merveille. La guerre ne l'enivre pas, mais il y est ardent, d'une jolie ardeur, comme on l'est à la fin d'un souper. Ce n'est que lorsqu'il porte un ordre, ou donne son petit conseil, ou prend quelque chose sur lui, qu'il met de l'eau dans son vin... Aimable, aimé de tout le monde, ce qui s'appelle un joli Français, un brave garçon, un seigneur de bon goût de la Cour de France, voilà ce qu'est Roger de Damas. »

Il ouvre ses *Mémoires* en 1787. C'est l'année où commence sa carrière militaire. Jusque-là, capitaine au régiment du roi, il a passé sa jeunesse, entre Nancy et Paris, à s'ennuyer et, ce qui en est le corollaire, à se dissiper. Il apprend, un beau jour de l'automne de 1787, que Catherine II vient de déclarer la guerre à la Turquie ; et le voilà, sans avertir sa famille, embarqué pour l'armée russe. Il quitte le service de Catherine II en 1791, et prend part, sans enthousiasme, aux campagnes de l'émigration. En février 1798, il arrive à Naples, se prend d'un bel attachement pour la reine Caroline et pour son mari, croit avoir trouvé sa voie, entreprend de toute son âme la réorganisation de l'armée napolitaine, ne se laisse rebuter ni par l'égoïsme d'Acton, ni par l'insolence de Nelson, ni par la perfidie des Anglo-Russes qui prétendent prendre Naples sous une protection dont le poids n'est pas moins lourd que celui de la tutelle napoléonienne. C'est le beau temps de Roger de Damas. Il réalise, à Naples, des prodiges, non pas seulement de valeur militaire, mais d'habileté, de zèle, de souplesse dans les diverses branches de l'administration. Ce sont des Bourbons qui règnent à Naples ; et il s'est juré de les sauver. Mais Austerlitz éclate, Napoléon lance le décret de déchéance contre les Bourbons de Naples, et c'en est fait de la carrière militaire active de Damas. C'est d'ailleurs à cette date (1806) que se clôt ce volume de *Mémoires*. Damas, après la seconde Restauration, sera élu député par les collèges électoraux de la Haute-Marne et de la Côte-d'Or, mais pour ne siéger qu'un temps et revenir, après une longue maladie, mourir en son château de Cirey, en 1823.

C'était une âme d'une droiture parfaite, et d'un esprit judicieux et clairvoyant. Ce n'est qu'à contre-cœur qu'il s'est engagé dans l'armée de l'émigration : « Depuis *le premier instant* (c'est lui qui souligne), j'ai regardé l'émigration réduite en système et en principe comme le premier acheminement à la perte du royaume et du roi » (p. 159-160).

Quand il arrive de Russie à Paris, à la fin de 1789 (29 décembre), après six mois de Révolution, il a une comparaison très pittoresque et très expressive : « Un concert d'instruments dont on aurait transposé toutes les cordes, une ville dont on aurait changé toutes les maisons n'auraient pas présenté à mes sens plus de confusion et de dissonance que ce qui me frappait à tous les instants de la journée ; j'avais bien plus entendu parler de la Chine que de Paris, tel qu'il était alors » (p. 127). — « J'avais été Français jusqu'à mon départ de Russie, et je n'étais plus que Russe à Paris... La gaieté de la jeunesse s'était métamorphosée en sotte raison, et la raison de l'âge mûr en chimères » (p. 123).

Son loyalisme royaliste ne l'aveugle pas sur les lacunes de ses princes : « Buonaparte apprendra peut-être aux souverains qu'il entre dans les conditions de leur métier de savoir se compromettre ; jusqu'à présent, ils l'ont ignoré... Ils sont souverains par la grâce de Dieu, et, pour confirmer leur confiance en sa grâce, ils s'en rapportent à lui pour le maintien de leur puissance. »

La publication de ce volume est une contribution, aussi solide que piquante, à l'histoire de la Révolution ; et l'introduction de M. L. Pingaud est un beau morceau. — Parmi la multitude de points sur lesquels Damas apporte son témoignage, il faut noter le rôle du duc de Brunswick à la bataille de Valmy. Brunswick a perdu la bataille parce qu'il a refusé de marcher, de donner l'ordre d'une marche qui était la chose la plus indiquée et la plus simple du monde. Pourquoi cette conduite de Brunswick ? Ce n'est pas par incapacité, car son « talent transcendant » est universellement connu et n'a cessé d'éclater pendant toute cette campagne. Brunswick a trahi : mais pourquoi a-t-il trahi ? Damas croit que c'est par sympathie pour les idées nouvelles :

« M. le duc de Brunswick, dit Damas (p. 190), a toujours eu dans son cœur la pensée d'être le médiateur de la cause, mais il en vénérait trop la doctrine pour la vouloir dominer en conquérant ; il a cru en imposer aux brigands par son manifeste et pouvoir diriger et calmer les généraux sans les combattre ; il s'est persuadé qu'en montrant la force il pouvait offrir la clémence et que, dans une guerre de fanatisme dont lui-même approuvait la base, il devait parvenir à éclairer, sans jamais tenter d'abattre. »

Damas ne savait pas alors ce que nous avons su depuis ; et la trahison de Brunswick s'explique par des mobiles beaucoup moins « philosophiques. » Brunswick, certes, grand-maître de la maçonnerie élu à Wilhelmsbad, était imprégné de tout le philosophisme possible. Mais, pour être philosophe, on n'en est pas moins homme ; et sa trahison lui fut grassement payée par les révolutionnaires. Nous avons là l'explication du vol simulé des diamants de la couronne au garde-meuble : — « L'Allemagne entière a su, écrit M. L. Pagès, que le duc de Brunswick, jusqu'à

cette époque accablé de dettes, en acquitta, dans l'année 1792, pour plus de huit millions ; et de nos jours, on a vu en France le petit-fils de ce duc parsemer profusément ses habits et son chapeau des diamants héréditaires. » (Léon PAGÈS, *Valmy. Les diamants de la couronne de France et les dépouilles des victimes des 2 et 3 septembre, rançon de la République,* Paris, Taranne, in-12, 1878).

Mais, si Damas n'a pas connu ce vilain dessous, il n'en est pas moins curieux de constater, dans ses Mémoires, que personne à l'armée ne fut dupe de la trahison du duc. Peu après, le duc prenait Damas à part et le suppliait de lui dire ce qu'on pensait de lui et de toute cette campagne ; et, devant les révélations de Damas, Brunswick de murmurer : « Si j'imprimais ma conduite et que je puisse la rendre publique, personne n'aurait plus rien à me reprocher » (p. 206) : c'est l'éternel faux-fuyant des traîtres, qui prétendent tous n'avoir livré des documents insignifiants que pour en obtenir de plus précieux. — Et il y a, en cette affaire et en d'autres, le rôle de Dumouriez (Damas, p. 202) : mais celui-là, c'est le personnage énigmatique par excellence, dont nous ne sommes pas près encore de pénétrer le double et le triple fond.

II. — *L'ami de Fouché* qui tient la plume dans la nouvelle publication du baron Despatys, c'est Gaillard.

Déjà, dans un premier volume, M. Despatys avait extrait des volumineux manuscrits de Gaillard un dossier d'anecdotes très piquantes et intéressant surtout la vie publique (sous ce titre : *La Révolution, la Terreur, le Directoire:* voir *Ami* 1909, p. 894).

Cette fois, c'est principalement Fouché lui-même que M. Despatys nous présente d'après les *Mémoires* de Gaillard. Personne n'a connu Fouché comme Gaillard. Ils étaient l'un et l'autre oratoriens, mais non prêtres. Ils se sont rencontrés la première fois en 1788, la veille de Pâques, à la porte du confessionnal, au Collège de l'Oratoire à Arras. Et depuis, ils sont restés amis jusqu'au bout (sauf pendant la période terroriste de Fouché, de 1793 à 1798, dit Gaillard : mais, cela, c'est Gaillard qui le dit, il a tout intérêt à le dire ; et son témoignage, quand sa bonne renommée est en cause, n'est pas au-dessus de tout soupçon).

Amis donc. Bien plus qu'amis ! A tous les grands hommes il faut un confident : Fouché, l'homme fermé et bouclé s'il en fut, l'homme dont les lèvres minces semblent cousues (dans ses portraits), Fouché a eu besoin d'un confident, besoin de déposer son masque, de montrer ses soucis, d'étaler ses espoirs, besoin de se déboutonner. Et c'est devant Gaillard qu'il a goûté ce soulagement. Gaillard a été le confident de Fouché, jusqu'au bout : la veille de sa mort, en novembre 1820, Fouché écrivait à Gaillard sa dernière lettre ; on a une centaine de lettres écrites par Fouché à Gaillard pendant ses cinq dernières années, les cinq années d'exil (1815-1820) ; et toute sa vie Gaillard a fixé diligemment dans ses notes les confidences quotidiennes qu'il recevait de Fouché. Trente années durant, l'ex-révérend Père Gaillard a été le confesseur de l'ex-révérend Père Fouché, client comme peu de confesseurs sans doute peuvent se vanter d'en avoir eu à leur grille.

Les confesseurs sont volontiers indulgents pour leurs ouailles ; et le Fouché que nous présente Gaillard n'est point antipathique. On savait déjà que dans sa vie privée cet homme avait été loin de ressembler à ses collègues de la Terreur ; qu'il fut bon époux, bon père ; qu'il fut fidèle à ses amis surtout ; que, au plus fort des mitraillades de Lyon, il prit les mesures pour soustraire à la mort d'anciens confrères réfugiés à Lyon. Fouché, quand l'intérêt politique n'était pas en jeu, a été serviable ; il a sauvé, sous l'Empire, des prêtres, voire même des cardinaux noirs. Et c'est Gaillard qui en pareille occurrence était son intermédiaire, le ministre de ces bienfaisances. Et réciproquement, Fouché se prêtait aux philanthropies de Gaillard. Par instants, on croirait lire du Berquin. Mais on tourne la page, et voici le renard qui reparaît. Quel policier que ce Fouché ! quels tours du diable il joue à ses adversaires, ou simplement à ceux qui lui ont manqué et dont il veut tirer une vengeance sans portée grave ! Son tour à Rœderer, par exemple, qui avait traité de carmagnole (c.-à-d. de gasconnade) une de ses opérations de police (p. 97-101). Et le récit de l'arrestation manquée du 16 mars 1815 : Louis XVIII qui, à la nouvelle des succès croissants de Napoléon retour de l'île d'Elbe, donne mandat d'arrêter Fouché, et Fouché qui, à coups de trucs inouïs, réussit à claquemurer dans un cabinet l'argousin commissionné pour la chose ! (p. 316-323). Certainement, si un entrepreneur de spectacles s'avisait maintenant de représenter ces tours au cinématographe, la police l'interdirait (à moins que le spectacle ne fût destiné qu'à des élèves-policiers !).

Ce Gaillard lui-même ne manquait pas de finesse, et n'a pas su trop mal faire son chemin, puisque nous le voyons, sous Napoléon, président du Tribunal criminel de Seine-et-Marne, membre et vice-président du Corps législatif, conseiller à la Cour impériale de Paris, puis, à la Restauration, installé dans un siège à la Cour de Cassation, où il restera près de trente ans, c'est-à-dire jusqu'à sa mort, survenue en 1844 : « Grand honnête homme et grand chrétien, ...âme d'élite, » dit le baron Despatys, ce qui n'est pas injustifié, à condition qu'on n'enferme pas, sous ces épithètes de « grand », des hauteurs trop inaccessibles.

III. — *Le Roman d'un Royaliste,* c'est une œuvre du regretté marquis Costa de Beauregard, dont la première édition remonte à près de vingt ans et qui vient d'être rééditée sous format plus simple et de prix plus accessible.

Ce royaliste, c'est le comte Henri de Virieu, un de ces nobles naïfs d'ancien régime qui, après avoir acclamé la Révolution, sont morts en la combattant ; né en 1754 ; grisé de Rousseau et de toutes les illusions de l'homme de la nature ; pieux avec cela, et même d'un catholicisme exalté ; mystique comme un Père de l'Eglise, et humanitaire à la façon des philosophes ; franc-maçon par sentimentalité bienfaisante (et c'est un évêque qui le reçoit au seuil de la loge !) ; mandé, à ce titre, au terrible congrès de Wilhelmsbad (1782), la plus importante des réunions que la Maçonnerie ait jamais organisée : — c'est à Wilhelmsbad que ses yeux s'ouvrent et que se révèle à lui, sous la chimère humanitaire, le complot antireligieux et antimonarchique ; — député de la noblesse dauphinoise aux Etats-Généraux de 1789 ; victime de bien des illusions encore, qui décidément sont tenaces et ne tombent un instant que pour se réveiller de nouveau ; réclame, quand on parle de décréter les Droits de l'homme, « la priorité pour ceux de Dieu » ; bientôt débordé et consterné ; occupé, sans succès, à diverses négociations avec les gens de l'émigration en 1792 ; échappe par miracle au massacre le 10 août ; trouve enfin, les armes à la main, une mort glorieuse dans Lyon soulevé contre la Convention. Ses derniers billets à sa femme, sous le feu des batteries, sont sublimes :

« Si Dieu ordonne, alors il sera temps de chercher à supporter la douleur. Aie confiance en

Celui devant qui la mort n'est qu'un réveil, devant qui les morts sont plus vivants que les vivants ; mais prie, prie toujours. »

Et encore :

« Ah ! sans doute je souffre ; mais mon âme a d'étranges jouissances ; ...l'ennemi va épuiser sa rage sur mon cadavre, mais cette âme qui pense et qui t'aime va, je le sens, entrer triomphante dans l'éternelle vie. Pardonne-moi de t'emporter si haut. Mais le déchirement de ta souffrance a besoin de ces suprêmes consolations... Pourquoi ne pas entrer, toi aussi, dans ces pensées, et t'y perdre ?... O délices éternelles, ne serez-vous donc pas pour elle comme pour moi ? »

Très beau livre. Livre à propager partout, surtout parmi la jeunesse cultivée. Peu de pages montrent en un relief plus saisissant le péril des idées fausses, des illusions, des chimères, et que toutes les chaleurs d'un cœur généreux ne sauraient suppléer à la solidité des principes. Il y a eu beaucoup de Virieu en 1789, et la race n'en est pas éteinte. — En tête de cette nouvelle édition, une éloquente préface de René Bazin.

IV. — Le tome III de la *Correspondance* du duc d'Aumale exilé et de son ancien précepteur nous conduit du 24 août 1859 au 29 décembre 1864. 284 lettres dans ce nouveau volume ; et de plus, 130 pages d'appendices. Nous avons présenté à nos lecteurs les deux illustres correspondants lors de la publication des deux premiers volumes (*Ami* 1911, p. 699). Ce sont des pages de la plus haute tenue littéraire, des modèles achevés de correspondance à la fois simple et digne, confiante et grave. Et l'intérêt historique en est extrême : c'est, jugée de l'exil, la politique du Second Empire, en ces années malheureusement décisives qui ont vu la fondation de l'unité italienne et les premiers pas vers l'inauguration de l'Empire libéral. Et c'est aussi l'histoire littéraire de ce temps-là, les incidents, menus ou grands, du monde des lettres qui revivent malicieusement sous la plume de Cuvillier resté à Paris.

Signalons en particulier une série de lettres (fin de 1862 et commencement de 1863) qui se rapportent à la question du trône de Grèce. La couronne de Grèce fut offerte au duc d'Aumale, dont les sympathies pour la Grèce étaient grandes ; et il semble bien que l'obstacle décisif qui fit échouer la négociation, ce fut la question religieuse. Le duc était catholique, et on voulait bien consentir, en Grèce, qu'il restât catholique ; mais celui de ses fils qui lui succéderait, le prince de Condé ou le duc de Guise, devrait embrasser le rite grec. A quoi le prince de Condé, alors dans sa dix-huitième année, et qui avait voix au chapitre royal, répondit en demandant ce que l'on entendait sous ce mot de rite ; et sans faire d'objection à ce qui n'eût été qu'un changement de rite, un simple passage à la liturgie des Grecs unis à l'Eglise romaine, il déclara nettement que si le mot rite voulait dire religion, si l'on désirait « une abjuration de la foi catholique » : « En ce cas, je me retire, je ne veux à aucun prix quitter la foi de mes pères » (lettre du 2 février 1863). Le 9 mars suivant, le duc d'Aumale déclarait en effet que, nés catholiques romains, ni lui ni son fils ne changeraient de religion ; et avant la fin de ce même mois de mars, l'Angleterre avait déjà négocié la candidature, pour le trône de Grèce, du second fils du prince héréditaire de Danemark, qui fut proclamé, par l'Assemblée nationale de la Grèce, roi constitutionnel des Grecs, sous le nom de Georges I^{er} (30 mars 1863).

Cara. *Poème.* **par Louis Veuillot. — Un vol. in-16, 4 f. — Paris, Lethielleux.**

Louis Veuillot rêvait d'un poème lyrique où il eût chanté l'amour et la foi. Ce rêve, il le porta vingt ans dans son cœur, et vingt ans durant, il en écrivit des pages éparses qu'il se promettait de réunir dans un cadre ordonné et splendide. Il n'en trouva point le temps, et seules survivent ces pages du maître, semblables à des fragments superbes de marbre sculpté qui devaient servir aux murs honorés d'un temple interrompu. M. François Veuillot les a pieusement recueillies et elles forment un volume incomplet sans doute, mais qu'il fallait publier, car il renferme des poésies élevées, tendres, délicates et toutes chrétiennes, que nul poète de notre temps n'eût su écrire.

« Au fond, il n'y a point de personnages dans ce livre plein de portraits, de pensées, quelquefois de larmes, et presque entièrement composé d'épisodes que le fil le plus léger et le plus solide attire au but. Il n'y a qu'une idée : Une âme à sortir du néant de la vie présente. »

Ainsi l'auteur expose son but dans une des préfaces qu'il a ébauchées pour son œuvre préférée. Il veut peindre, ajoute-t-il, « la grande maladie de l'âme au temps où nous vivons », le doute, — maladie particulière à notre époque, car « le malade appelle sincèrement sa guérison, et sincèrement il ne voudrait pas guérir. »

Qu'on ne cherche pas dans cet ouvrage une autobiographie. Louis Veuillot y a mis beaucoup de lui-même, il y a même redit ses douleurs de famille, mais ce n'est pas lui en réalité qu'il a voulu raconter.

Deux figures surtout attachent le lecteur : Antonia et Cara. Il ne paraît point qu'il ait voulu esquisser les traits de M[lle] Charlotte de Grammont, ni ceux de M[lle] Juliette, cette Belge coureuse, auteur des *Lettres d'Espagne* pour lesquelles il avait composé une préface. Il voit plus haut, il songe à l'esprit qui « prend le faux pour le vrai », au cœur qui « prend le laid pour le beau », à l'âme qui, à la suite de cette double erreur, perd la foi. Le remède, c'est l'amour du Vrai, du Beau et du Bien ; l'amour, « force qui nous est donnée pour conquérir la paix, laquelle n'est autre chose que la domination tranquille, la domination éternelle de l'amour. »

Nous assistons alors aux luttes de l'enfant du siècle qui cherche, puis repousse l'amour. Il l'a trouvé dans Antonia, qui s'attache à lui :

Tout en elle était grâce, ordre et sérénité,
Et l'humble et fière enfant, ignorant sa beauté,
Ne daignait point souffrir de n'être point jolie.

Elle chante un jour un refrain de Mozart, puis elle se met au piano, et il croit voir en elle sainte Cécile. Un soir de mai, le piano reste fermé, et ils s'entretiennent longuement et suavement. De cet entretien il n'a gardé qu'un mot :

Il m'est doux de savoir, dit-elle,
Que Dieu fit mon âme immortelle,
Quand je vois les lilas finir.

C'était trop élevé pour l'enfant du siècle qui demeurait aussi dominé par l'ambition. Il s'éloigne d'elle : « J'eus peur d'être pauvre avec toi ! » Mais le nom d'Antonia lui « reste comme une prière ». Ce jour-là, il a « manqué sa vie », et a « perdu sa vie ». Le remords l'envahit, le doute vient l'assiéger, il est effroyablement malheureux, désespéré même :

C'est vraiment une chose atroce et désolante
Qu'on ne puisse un instant rester seul avec soi
Sans qu'aussitôt s'éveille, insoluble, insolente
L'horrible question du doute et de la foi.

La philosophie contemporaine ne peut le rassurer par ses conclusions athées. Elle nie Dieu, elle ne le voit nulle part, et lui « il cherche où ne le trouver pas. » Et puis la vie est courte, « cela finit de bonne heure » ; voici la mort, la fin, le départ...

Mais en somme je pars... et j'ignore où je vais.

Il a laissé passer le bonheur, l'amour pur, la foi, la joie, la vie, avec cette douce, confiante et modeste Antonia.

Plus tard dans un wagon il rencontre deux femmes, la mère avec sa fille. Celle-ci, « dix-huit ans, très candide et la mine éveillée », lisait un livre. Se sentant regardée, elle continua à baisser les yeux. Tout à coup elle pâlit et ferma le livre en pleurant. C'était un ouvrage en vers dont il était l'auteur, et qui portait une dédicace à Antonia. Le libraire, par mégarde, avait fait « un autre sort » au volume, qui était tombé entre les mains de cette jeune fille. Elle s'appelait Cara. Il est saisi de remords et de repentir, et il se prend à redire, en bégayant, « ce grand mot de l'amour » :

Ce que c'est que l'amour, disais-je, je ne sçai.
La douce Antonia fut l'amour offensé.
Ensuite j'offensai Dieu même par le doute ;
Puis j'ai fermé les yeux, puis j'ai perdu ma route
Et l'ennui me tûra, car je n'ai pas aimé !

Alors brusquement Cara disparaît. Il se met à sa recherche pendant cinq ans et la rencontre à Rome, il la suit à Florence, car ses entretiens sont charmants et « elle est belle en son cœur ». Un beau sonnet que celui où il la retrouve « à genoux sur le pavé du temple, les mains jointes, le front serein ». Quel chemin il a fait, l'enfant du siècle, vers Dieu, vers l'Eglise !

Longtemps et sans tourner le visage en arrière
Elle pria. Pour moi, telle fut ma prière :
« Dieu ! Que je l'aime assez pour la laisser à vous ! »

Mais elle-même subit les entraînements mondains, car elle est ardente et vive, elle devient malade et mourante « d'avoir jeté des confetti », et c'est lui qui épris d'idéal, de pureté, et peut-être un peu mordu par la jalousie, la reprend avec sévérité de n'être pas assez chrétienne. Quand ils se revoient, elle convient qu'il faut qu'elle « élise un gardien contre son propre cœur ». « Et c'est vous-même », dit-elle. Puis elle conclut :

Nous tiendrons ce qui fut promis :
Jamais époux et plus qu'amis,
Purs et fidèles,
Jusqu'au ciel ainsi nous irons ;
Et du grand amour nous prendrons
Les nobles ailes.

Enfin ce mot d'adieu : « Aimons nos âmes ! »

Dans son esprit plus tard il revoit ses deux amies et écrit ces beaux vers qui résument l'idée du poème :

Antonia ! c'est elle, ingénue et touchante
Telle qu'en sa fraîcheur dans la tombe elle entra.
Auprès d'elle est Mozart, elle sourit et chante ;
Elle porte à la main le livre de Cara.

Ne crains pas, me dit-elle, attends les jours suprêmes,
Regarde en haut, vers Dieu. Toutes deux tu nous aimes,
Toutes deux nous t'aimons : nous sommes tes deux sœurs.
Tu cherches ? Mais Dieu seul résout tous nos problèmes.
Dieu donne tout amour à qui n'a pas deux cœurs...

Ce ne sont que des fragments, mais ils ont leur beauté et il est possible de les rejoindre comme les morceaux d'une belle statue mutilée. On retrouve les vulgarités de la vie satisfaite dans Boitard, qui garde sous son scepticisme un fond d'inquiétude ; mais quels puissants coups d'aile, çà et là, après vous avoir arraché au doute, vous élèvent dans les sublimités de l'amour qui s'est attaché à la seule Beauté !

La troisième partie retrace quelques-unes des épreuves de Louis Veuillot dans sa vie de famille. Ce ne sont guère que des canevas, des indications plutôt, des titres de pièces comme celles-ci : « Mort de Thérèse, de Mathilde, de Donoso, en quelques mois. — Thérèse, son pauvre petit tombeau perdu. — Mathilde. Sa mort. Le vide dans la maison. Les orphelins. — Souvenir de Mathilde à Rome. — Mort de Marie. — Gertrude, Madeleine. *Alleluia* pour conclusion. — » Quelques pièces pourtant ont été composées, en particulier l'*Alleluia*. Plusieurs poésies, le *Cyprès* par exemple, sont des chefs-d'œuvre.

Il faut les relire après celles que Victor Hugo écrivit sur sa fille emportée par les flots de la Seine où elle disparut. Les stances : « A Villequier », sont des plus belles de notre langue française. Louis Veuillot n'avait pas autant que le grand poète la pratique du métier, la science de la versification, du miroitement des images inattendues produites souvent par le mirage et le cliquetis des rimes, mais ses pièces sont plus élevées, plus douces, plus consolatrices, parce qu'elles sont nettement chrétiennes. Au surplus il serait injuste de prétendre qu'il ne possédait pas la science du vers. Il avait la pratique et la passion de la poésie, et si parfois celle-ci manque de souplesse, c'est qu'il maniait plus habituellement le « mâle outil » de la prose.

LITURGIE

Q. — L'année prochaine, la patronne de notre diocèse, dont la fête est fixée au 22 mai, tombera le même jour que la *Commemoratio solemnis SS. Corporis D. N. J. C.* Quel jour en fera-t-on l'office ?

R. — **La patronne du diocèse ne pourra avoir son office que le samedi après l'octave de la Fête-Dieu. Le décret du 23 janvier 1912 n'admet en effet dans les jours *infra octavam* de cette fête que les doubles de 1re cl. occurrents : « Non fit de aliquo festo, nisi fuerit duplex I cl. occurrens. » D'autre part, le jour octave est plus privilégié encore et n'admet que la fête des SS. Pierre et Paul : « In die octava non fit nisi de festo SS. Apostolorum Petri et Pauli, si occurrat. » Enfin les nouvelles rubriques, Tit. III, n. 3, n'autorisent point à faire des translations dans une fête de 1re cl. comme est celle du Sacré-Cœur. Donc votre patronne sera renvoyée jusqu'au samedi et n'aura point d'octave.**

Q. — 1° Notre-Dame des Sept-Douleurs, 2e cl., doit se célébrer le 3e dimanche de septembre. Cette année 1912, ce 3e dimanche était le 15, jour octaval de la Nativité. Plusieurs Ordos ont fixé cette fête à cette date, d'autres au dimanche 22 septembre. Qui a raison ?

2° D'après le nouveau Psautier, à l'office *de Beata* du samedi, le verset de Matines est-il *Exaltent Dominum* ou *Diffusa est ?*

R. — **Ad I. Ce sont les Ordos où la fête des Sept-Douleurs de la Sainte Vierge a été fixée *cette année* au 15 septembre, qui avaient raison. Car en fait, le 1er septembre étant un dimanche, le 3e dimanche *civil* du mois, auquel la fête est attachée, se confond absolument avec le 3e dimanche *liturgique* de septembre.**

Mais il n'en est pas toujours ainsi. Le 3e dim. *civil* peut être le 4e du mois *au point de vue liturgique :* ce sera le cas en 1913. Or comme le dimanche auquel la fête est attachée s'entend toujours de celui qui tombe dans le mois *civil*, le 3e sera le 21 septembre, quoique l'Ordo le porte comme 4e *au point de vue liturgique*. (S. R. C., 24 sept. 1842, n. 2848). Mais empêchée par la fête primaire de S. Mathieu, la fête des Sept-Douleurs se fera le lendemain 22. (Nouv. rubr., Tit. III, n. 3).

Ad II. Conformément aux nouvelles rubriques, Tit. I, n. 6, le verset de Matines, à l'office *de Beata*, est celui du samedi *Exaltent Dominum*.

Q. — 1° Lorsque le célébrant et ses ministres assistent à la prédication, revêtus de leurs ornements, faut-il qu'ils se couvrent de la barrette (si le St-Sacrement n'est pas exposé), ou du moins peuvent-ils le faire ?

2° Lorsque dans la célébration de la sainte messe, les rubriques commandent au prêtre de baiser l'autel *in medio*, faut-il, dans le cas d'autels portatifs, entendre strictement par là la pierre d'autel ?

3° Quatre fois par an, aux Quatre-Temps, je dois chanter une messe de *Requiem* pour les membres défunts de la communauté dont je suis aumônier. Peut-on assimiler ces messes à des anniversaires au sens large du mot ?

4° Quand un anniversaire ne peut pas être chanté le jour de son incidence, quelles sont les règles de sa translation ? La messe reste-t-elle privilégiée ?

5° Les jours où le rit de l'Office permet les messes de *Requiem*, peut-on, en dehors des cas de messes basses privilégiées, se servir quelquefois des trois premiers formulaires de messes de *Requiem* contenus dans le Missel ? Et dans quelles circonstances ?

6° A l'occasion de la fête d'une Supérieure de maison religieuse, une messe solennelle est chantée. Le sera-t-elle sur le ton solennel ou sur le ton férial ?

R. — Ad I. Régulièrement le célébrant et ses ministres se couvrent de la barrette durant la prédication, et l'ôtent seulement aux noms de Jésus et de Marie. On excepte, bien entendu, le cas où la prédication aurait lieu en présence du Saint-Sacrement exposé, et cela lors même qu'un voile en cacherait la vue aux fidèles. (S. R. C., 9 déc. 1628, n. 488, ad 4 ; 23 déc. 1837, n. 2769, ad II).

Ad II. En ordonnant de baiser l'autel, la rubrique n'entend point par là désigner la pierre sacrée proprement dite, mais elle entend plutôt la table d'autel en général. C'est en effet le sens obvie qui convient au mot *altare* dans les divers passages de la rubrique du Missel. Quelques exemples à l'appui suffiront : « Versus altare genuflectunt (Tit. VII, n. 4) ; sedere potest a cornu epistolæ juxta altare ; stat ad altare. » *(Ibid.*, n. 6). De plus, quand il s'agit de la pierre sacrée, le Titre XX l'appelle *ara lapidea*, et il la distingue nettement encore de l'autel qui doit être en entier couvert des nappes liturgiques. Enfin, d'après le *Ritus servandus*, Tit. IV, n. 1, le prêtre à *Aufer a nobis* a les mains jointes sur l'autel, *super eo positis*, et néanmoins il n'y a que l'extrémité des petits doigts du célébrant qui doivent toucher le bord de la table, tandis que le reste de la main est en dehors de l'autel. Nous n'insisterons pas davantage, la cause est entendue : pour baiser l'autel, on n'est pas tenu pour cela à baiser la pierre sacrée.

Ad III. Quoique ces quatre messes chantées de *Requiem* aux Quatre-Temps de chaque année ne rentrent pas rigoureusement dans les anniversaires largement dits au sens du décret du 2 déc. 1891, n. 3753, Rome autorise cependant ces messes sous le rit double avec une seule oraison et la Prose. (S. R. C., 14 août 1897, n. 3963, ad 1 ; 29 juillet 1904, n. 4141, ad VIII).

Ad IV. Quand un anniversaire est empêché à son incidence, on peut le transférer et le chanter avec les mêmes privilèges au 1er jour non semblablement empêché. On a aussi, en ce cas, la faculté de l'anticiper dans les mêmes conditions. (S. R. C., 2 déc. 1891, n. 3753, ad II).

Ad V. En dehors des messes privilégiées in die vel pro die obitus seu depositionis, pro prima vice post obitum vel ejus acceptum a locis dissitis nuntium, diebus 3, 7, 30 et anniversariis, les messes basses de *Requiem* se disent tous les jours, où le rit de l'office le permet, suivant le formulaire des messes quotidiennes.

Ad VI. Vous chanterez la messe *in casu* sur le ton festival ou solennel. (S. R. C., 12 mai 1905, n. 4157, ad V ; Cérém. des Ev., liv. I, ch. 27).

Q. — 1° Dans les paroisses de la ville, la plupart des mariages se célèbrent ou sans messe, ou avec une messe basse pendant laquelle on joue de l'orgue. Faut-il, après cette messe, réciter ou omettre les prières prescrites par Léon XIII ?

2° Que dire d'un diacre qui, pour gagner une ou deux minutes que le célébrant met à descendre de chaire, entonne lui-même le *Credo ?*

3° Le sous-diacre peut-il chanter à la fin de la messe l'*Ite missa est* parce que le diacre, pour une raison ou l'autre, n'est pas de retour à l'autel?

4° Peut-il aussi tous les dimanches quitter l'autel pendant le chant du *Credo* pour faire la quête, aucun vicaire n'étant libre pendant ce temps ?

R. — Ad I. Après une messe basse de mariage, lors même qu'on aurait touché de l'orgue pendant sa célébration, on doit réciter les prières prescrites par Léon XIII ; car cette messe ne jouit d'aucun privilège sous ce rapport.

Ad II. Il y a dans l'intonation du *Credo* par le diacre un abus à supprimer.

Ad III. Votre église en prend vraiment trop à son aise avec le droit liturgique dans la célébration de la messe solennelle. Le diacre ne doit pas y être détourné de ses fonctions sous aucun prétexte, et c'est à lui de chanter l'*Ite missa est.* En tout cas, il n'appartient pas au sous-diacre de le suppléer ici, et dans l'hypothèse le chant en reviendrait alors au célébrant.

Ad IV. De même, la quête ne doit pas être faite chaque dimanche par le sous-diacre. Confiez cette charge au sacristain, et laissez le sous-diacre à sa place près du célébrant.

Q. — Lors de la consécration d'une église et du maître-autel de cette église, on a creusé le tombeau sur le

devant de l'autel, dans la maçonnerie qui supporte la table et fait corps avec elle.

J'ai fait remarquer que le tombeau aurait dû être à la surface supérieure de la table.

On m'a répondu que ce qui a été fait l'a été en connaissance de cause, après avoir consulté plusieurs auteurs. *Quid juris ?*

R. — Rien à reprendre dans la consécration de *l'autel fixe* dont il s'agit. Ces sortes d'autels en effet peuvent avoir indifféremment le sépulcre des reliques par devant, par derrière, par côté, aussi bien qu'au dessus de la base ou *stipes* qui supporte la table d'autel [1]. Le premier mode est plus naturel et plus général. Le dernier est d'un emploi difficile parce que, après avoir déposé les reliques dans le tombeau, il faut recourir à l'aide des ouvriers pour mettre en place la table d'autel qui en ferme l'entrée et en garantit l'inviolabilité. Mais pour parer à cet inconvénient, on creuse même aujourd'hui le sépulcre des reliques à la surface supérieure de la table de l'autel, un peu en avant de la croix du milieu, et c'est licite à condition que la table ne soit point perforée de part en part ou, si elle l'est, qu'on y remédie en mettant au fond, *in cavitate inferiori sepulcruli*, une autre base en pierre, « ut super ea reponatur capsula Reliquiarum ». (S.R.C., 8 fév. 1896, n. 3884).

Donc *acquiescat venerabilis orator*.

Q. — Le dimanche où il y a une fête simplifiée ayant une doxologie propre, doit-on dire cette doxologie à la place de celle du dimanche, ou bien garder cette dernière, comme s'il n'y avait pas mémoire de la fête simplifiée ?

R. — Si le dimanche a lui-même une doxologie propre, comme au Temps pascal, on garde cette doxologie à l'office du dimanche ; mais s'il n'a pas de doxologie propre, comme les dimanches après la Pentecôte, on dit alors la doxologie propre de la fête simplifiée. (S. R. C., 30 déc. 1911, n. 4283, ad I).

Q. — Pendant le mois du Rosaire, après les Litanies de la Sainte Vierge, faut-il ajouter le verset et l'oraison ?

R. — Il ne paraît pas qu'on doive pendant le mois du Rosaire ajouter aux Litanies le verset et l'oraison de la Sainte Vierge. 1° Il n'en est jamais fait mention dans les encycliques consacrant le mois d'octobre à Marie, reine du saint Rosaire, ni dans aucun décret touchant cette pratique. 2° Quand l'évêque de Brünn demanda en 1900 à quel moment on devra réciter la prière à S. Joseph, la S. R. C. répondit le 7 décembre : « In fine Litaniarum adjungi potest. » (Cf. *Ami* 1901, p. 527). 3° Enfin, d'après la *Raccoltà*, les Litanies de la Sainte Vierge se terminent par l'*Agnus Dei* répété trois fois, et l'on ne dit point *Christe audi nos*. Quant au verset et à l'oraison qu'on lit au Rituel à la suite des Litanies, Beringer les déclare non nécessaires au gain des indulgences, et il n'y a dès lors à les ajouter que sur mention expresse du supérieur. Dans ce cas, verset et oraison se disent comme au Rituel, sans les faire précéder des versets *Domine, exaudi orationem meam* et *Dominus vobiscum*. (S. R. C., 20 nov. 1891, n. 3751 ; 20 août 1901, n. 4081, ad VII).

[1] Cf. Van Der Stappen, t. III, n. 30.

Q. — J'ai pour patron l'Exaltation de la Sainte Croix. En son jour octave, 21 septembre, dois-je faire l'office de la Sainte Croix ou celui de S. Mathieu ?

R. — Vous suivez ici la règle des occurrences et vous faites l'office de S. Mathieu qui, par son rit de 2e cl., l'emporte sur le jour octave du vocable de votre église. Celui-ci en effet n'a droit qu'au rit double-majeur, et comme tel, il mérite seulement d'être commémoré aux deux Vêpres, à Laudes et à la messe du jour. (Cf. Table d'occurrence).

Q. — Faut-il que les reliques soient à l'endroit de la pierre sacrée où l'on place le calice pendant le saint sacrifice, ou suffit-il qu'elles soient n'importe à quelle place de la pierre sacrée, pourvu toutefois que le tombeau soit au-dessus et non par côté ?

R. — Pour être en règle, il suffit que le tombeau des reliques soit creusé dans la partie supérieure de la pierre sacrée, un peu en avant de la croix du milieu [1], et non dans la partie antérieure *seu in fronte* tabulæ [2].

Q. — 1° Le 20 septembre, en la fête de S. Eustache, devait-on au 1er Nocturne dire les leçons du Commun ou préférer, en vertu du décret du 19 avril 1912, les leçons de l'Ecriture courante omises les jours précédents ?

2° Le même jour, à la messe, usant des concessions nouvelles, j'ai dit la messe des Quatre-Temps, avec mémoire de S. Eustache et de la Vigile ; mais n'ayant rien fait de cette Vigile dans l'office, devais-je néanmoins en dire le dernier Evangile ?

3° A-t-on le droit de placer sur l'autel où l'on célèbre, par dessus les 3 nappes liturgiques, une petite nappe ou napperon qui ne couvre que la table de l'autel, sans retomber sur les côtés ?

4° Dans l'infirmerie d'une communauté, lorsqu'on donne la communion aux malades, on place sur la table destinée à recevoir le Saint Ciboire un petit thabor comme ceux qui sont en usage pour la bénédiction du St-Sacrement. Que penser de cette pratique ?

R. — Ad I. S. Eustache coïncidant avec les Quatre-Temps, vous deviez préférer aux leçons du Commun les leçons de la semaine courante, en assignant, par exemple, les leçons empêchées du mardi au jeudi, et celles du jeudi au vendredi. (S. R. C., 19 avril 1912, ad XV).

Ad II. Vous n'aviez pas à dire à la messe des Quatre-Temps le dernier évangile de la Vigile de S. Mathieu. (Rubr. gén., Tit. XIII, n. 2).

Ad III. Si le napperon est en fil et bénit, on peut tolérer sa présence sur l'autel où l'on dit la messe : « Quod abundat non vitiat » ; mais non dans le cas contraire.

[1] S. R. C., 31 août 1867, n. 3162, ad 2 ; 31 mars 1887, n. 3671, ad 2.
[2] S. R. C., 13 juin 1899, n. 4032, ad III.